

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK
Banque Africaine d'Import-Export
(Afreximbank)



Rapport Annuel
et
états financiers
de l'exercice clos
le 31 décembre 2007



SOMMAIRE

<i>Sommaire</i>	Page
Vision et mission	i
Lettre de transmission.....	ii
Conseil d'Administration	iii
Direction	iv
Commissaires aux Comptes.....	v
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vii
Liste des encadrés	vii
Liste des annexes	vii
 <i>Chapitre 1</i>	
Introduction	1
 PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL	3
 <i>Chapitre 2</i>	
Développements internationaux	5
<i>Chapitre 3</i>	
Développements en Afrique	29
 PARTIE 2 : ACTIVITÉS D'AFREXIMBANK	63
 <i>Chapitre 4</i>	
Opérations et activités d'Afreximbank.....	65
<i>Chapitre 5</i>	
Résultats d'exploitation	89
 ETATS FINANCIERS	93
Annexes	130

VISION ET MISSION

NOTRE VISION

Être la banque de financement du commerce de l'Afrique

NOTRE MISSION

Stimuler l'expansion, la diversification et le développement régulier du commerce africain sans jamais cesser d'être une institution financière de premier rang orientée sur les profits et socialement responsable, ainsi qu'un pôle d'excellence en matière de relations commerciales africaines.



LETTRE DE TRANSMISSION

15 mars 2008

Monsieur le Président
Assemblée Générale des Actionnaires
Banque Africaine d'Import-Export
Le Caire
Égypte

Excellence Monsieur le Président,

Conformément à l'article 35 des Statuts d'Afreximbank, j'ai l'honneur de vous présenter ci-joint, au nom du Conseil d'Administration, le rapport sur les activités de la Banque pour la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007, avec ses états financiers audités pour la même période.

Le rapport comporte aussi une étude de l'environnement économique international et africain dans lequel la Banque a exercé son activité pendant cette période.

Je vous prie d'accepter, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Jean-Louis EKRA
Président de la Banque et du Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil
d'administration

Monsieur Jean-Louis Ekra
Président de la Banque

MEMBRES DU CONSEIL

Classe « A »

Monsieur Aderemi W. Babalola
Administrateur

Monsieur Charles Boamah
Administrateur

Monsieur Caleb Fundanga
Administrateur

Monsieur Ahmad Jameel Khadaroo
Administrateur

Classe « B »

Monsieur G. Gono
Administrateur

Monsieur Jean-Marie Benoît Mani
Administrateur

Monsieur Victor Nembelessini-Silué
Administrateur

Monsieur Aomar Yidar
Administrateur

Classe « C »

Monsieur F. Kennedy
Administrateur

Monsieur Liu Liange
Administrateur

Secrétaire du conseil

Monsieur Getachew Telahun

DIRECTION

Président de la Banque et du Conseil d'Administration	Jean-Louis EKRA
Directeur Senior (Opérations)	K. El-Kheshen
Directeur Senior (Patrimoine & Services administratifs)	K. Komara
Directeur Senior (Finance)	P. Kamau
Directeur Senior (Planification & Développement commercial)	B .O. Oramah
Secrétaire du Conseil d'Administration	G. Telahun
Directeur adjoint (Services Juridiques)	G. Elombi

COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. *Ernst & Young*
2. *PricewaterhouseCoopers*

SIÈGE

World Trade Center Building
1191 Corniche El Nil
Cairo 11221 – Égypte
P.O. Box 404 Gezira
Cairo 11568 – Égypte
Tél. : 202 2578 0281 – 6
Fax : 202 2578 0276 – 9
Tlx : 20003 AFRXM UN
E-mail: mail@afreximbank.com
info@afreximbank.com
site internet: www.afreximbank.com

AGENCE ABUJA

Rivers State Office Complex (2nd Floor)
Plot 83, Ralph Shodeinde Street,
Opp. Federal Ministry of Finance,
Central Business District,
Abuja, Nigeria
Tél. : 234 9 627 3842
Fax : 234 9 627 0712

AGENCE HARARE

Eastgate Building
3rd Floor Gold Bridge (North Wing)
2nd Street
Harare, Zimbabwe
Tél. : 263 4 729 751 – 2
Fax : 263 4 729 756
Tlx : 26770 AFXBK ZW

AGENCE TUNIS

STUSID Building
3rd Floor, Tunis 32, Hedi Karray Street
1082 Cité Mahrajene
Tunis, Tunisie
Tél. : 216 71 719 973 / 719 715
Fax : 216 71 719 579
Tlx : 12310 AFREX

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1	Évolution de la production mondiale et des prix (2005-2007) 6
3.1	Afrique : Croissance du PIB en termes réels, 2005-2007 (évolution annuelle en pourcentage) 31
3.2	Afrique : Inflation, 2005-2007 (évolution annuelle en pourcentage) 32
3.3	Position des réserves des pays africains, 2005-2007 (en millions US\$) 33
3.4	Afrique : Évolution des taux de change, 2005-2007 (par rapport au US\$) 34
3.5	Évolution des prix nominaux des produits de base dont l'exportation intéresse l'Afrique, 2005-2007 (US\$/tonne métrique) 37
3.6	Indice des prix de l'Afreximbank, 2005-2007 (1994=100) 38
3.7	Afrique : Commerce Mondial, 2005-2007 (milliards US\$) 47
3.8	Commerce intra-africain, 2005-2007 (milliards US\$) 51
3.9	Afrique : Statistiques du commerce intra-régional par pays, 2005-2007 (milliards US\$) 52
4.1	Afreximbank : Répartition des prêts approuvés et des encours par type de programme, 2005-2007 (en millions US\$) 68
4.2	Afreximbank : Répartition des prêts approuvés et des encours par secteur, 2005-2007 (en millions US\$) 73
4.3	Afreximbank : Répartition des prêts approuvés et des encours par type d'institution bénéficiaire, 2005-2007 (en millions US\$) 74
4.4	Afreximbank : Répartition des prêts approuvés et des encours par destination des échanges, 2005-2007 (en millions US\$) 74

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1	Production mondiale et inflation, 2006-2007 (évolution annuelle en pourcentage)..... 8
2.2	Taux de croissance des échanges de marchandises en volume dans les principales régions du monde, 2005-2007 (évolution annuelle en pourcentage) 24
3.1	Croissance annuelle du PIB des pays africains exportateurs et importateurs nets de pétrole, 2005-2007(en pourcentage) 29
3.2	Afrique : Taux de croissance de la production et inflation par région, 2006-2007 (évolution annuelle en pourcentage) 30
3.3	Part de l’Afrique dans le commerce mondial, 2006-2007 (pourcentage) 50
3.4	Part des échanges intra-africains sur le total des échanges africains, 2006-2007 (pourcentage) 53
3.5	Part sous-régionale sur le total des échanges intra-africains, 2006-2007 (pourcentage) 54
4.1 a	Afreximbank : Facilités approuvées, 2005-2007 (millions US\$) 66
4.1 b	Afreximbank : Encours de crédit au 31 décembre 2005-2007(millions US\$) 66
4.2	Afreximbank : Répartition des prêts approuvés par secteur, 2006-2007 (pourcentage) 72
4.3	Afreximbank : Nombre et taille moyenne des transactions approuvées, 2005-2007 73
4.4	Échéances moyennes et variance, 2005-2007 (jours) 75
4.5	Syndications/Clubs deals arrangés ou co-arrangés par la Banque, 2006-2007 76
4.6	Afreximbank : Montant des lignes de trésorerie reçues, 2005-2007 (en millions US\$) 77

Encadré

LISTE DES ENCADRÉS

2.1	CDO et crise des subprimes 12
2.2	Fonds souverains 16
2.3	Marchés frontières 20
3.1	Hausse des prix alimentaires mondiaux : Causes, implications et conséquences 41
3.2	Enjeux des accords de partenariat économique entre l’Union Européenne et les pays ACP 56
4.1	Réseau mondial d’agences Eximbanks et institutions de financement du développement G-NEXID 81

LISTE DES ANNEXES

1	Evolution hebdomadaire des prix des principales matières premières agricoles 130
	Evolution hebdomadaire des prix des principaux métaux et minerais, US\$/TM 130
	Evolution hebdomadaire des prix des mineures matières premières agricoles, US\$/TM 130
2	Principales Syndications de prêts/Crédits Consortiaux Approuvés par le Conseil d’Administration au cours de la période 2006-2007 (en millions de \$us) 131

1

INTRODUCTION / RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1.1 Le présent document (le « Rapport ») fait état des activités et des opérations de la Banque Africaine d'Import-Export (la « Banque » ou « Afreximbank ») en 2007, première année de mise en œuvre du projet ASPIRE de la Banque, thème du troisième plan stratégique de cette dernière (le « Plan »). Ce thème a été choisi pour souligner les aspirations de la Banque aux termes du Plan, à savoir le focus sur son marché de prédilection, l'*Afrique*, la poursuite active sous tous ses aspects des valeurs *des Actionnaires*, l'utilisation de *partenariats* pour stimuler les échanges internationaux, tout en œuvrant comme une entreprise citoyenne et responsable, soucieuse et protectrice de l'environnement. Le rapport a été préparé conformément à la pratique et aux obligations de déclaration de la Banque.

1.2 Le rapport s'organise en cinq chapitres. Le présent chapitre d'introduction au rapport en dresse le résumé exécutif. Les chapitres 2 et 3 passent en revue l'environnement politico-économique mondial et africain dans lequel la Banque a effectué ses opérations pendant la période à l'étude. Cet aspect du rapport explique les bases nécessaires pour bien comprendre les défis et les opportunités qui ont orienté les activités et les opérations de la Banque en 2007, présentées au chapitre 4. Elles sont suivies d'une analyse de la performance financière de la Banque en 2007, au chapitre 5.

1.3 Le rapport montre que l'environnement dans lequel les opérations de la Banque se sont inscrites pendant la période était mitigé sur le

premier semestre, et plus favorable sur le deuxième, marqué par un ralentissement des économies développées et de l'économie mondiale, ainsi que par des incertitudes de plus en plus nettes sur la conjoncture économique planétaire. Certes, la croissance s'est poursuivie sur la période, quoiqu'à un rythme plus modéré, mais diverses difficultés ont nettement pesé sur les performances globales de l'économie mondiale, avec notamment une crise financière mondiale provoquée par le problème des prêts hypothécaires dits « subprime » aux États-Unis (USA). Les conséquences sont: un brusque accès de faiblesse du prix des actifs, un resserrement du crédit doublé d'un coût élevé des emprunts et une confiance des investisseurs en berne, particulièrement aux États-Unis et en Europe occidentale. Les cours élevés du pétrole et du gaz ont également fait grimper les coûts de production et accentué les tensions inflationnistes, dans les économies développées comme dans celles en développement. Parmi les autres difficultés observées durant cette année : les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha, qui n'ont que peu comblé le fossé entre pays développés et pays en développement, les progrès limités dans la résolution de la crise irakienne, avec en parallèle des tensions internationales autour du programme nucléaire de l'Iran, et l'inquiétude persistante quant à la santé de l'économie américaine et du dollar, entre autres fâcheux désagréments.

Comme le montre le rapport, les économies du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), avec une mention spéciale pour la Chine et

l'Inde, ont été les principaux moteurs de la croissance économique mondiale. La demande fébrile de matières premières en Chine, en Inde et aux Etats-Unis a maintenu le cours de celles-ci à un haut niveau, contribuant ainsi à soutenir les bonnes performances de croissance de bon nombre de pays en développement qui dépendent de ces produits.

1.4 L'Afrique a battu son record de durée en matière de bonnes performances économiques, avec un taux de croissance du PIB (produit intérieur brut) estimé, en termes réels, à 5,1 % en 2007, contre 5,08 % en 2006. Ces bons chiffres sont largement dus à la poursuite de politiques macro-économiques saines, à la solidité des prix des matières premières, à l'augmentation des flux entrants d'investissements étrangers directs (IED), à destination notamment des industries extractives, ainsi qu'à une forte hausse des flux entrants sur certains marchés de la région sous forme de prises de participation. Parmi les autres facteurs explicatifs, citons entre autres l'expansion continue des économies industrialisées (à moins vive allure cependant), qui sont les principaux débouchés de l'Afrique, et les efforts de résolution des guerres et des conflits dans la région, qui n'ont jamais failli. L'augmentation de la demande et des prix des matières premières, associée à de bonnes conditions météorologiques et à de plus forts flux de capitaux à destination du secteur minier africain, a contribué à relever le niveau des échanges africains. En 2007, le commerce africain total a progressé de 12 % environ en glissement annuel, atteignant 784,5

milliards US\$. Les échanges intra-africains ont eux aussi surfé sur la vague de l'augmentation des échanges intra-africains de céréales et de pétrole, avec une croissance de 16,9 % qui les a amenés à 72,02 milliards US\$ pour l'année, contre 61,63 milliards US\$ en 2006.

1.5 Ces bonnes nouvelles ont contribué à contrebalancer certaines contraintes internes qu'a connues la Banque sur la période, et permis au total des encours de crédit et des actifs d'atteindre respectivement 710,98 millions US\$ et 811,642 millions fin 2007, soit une hausse de 26,4 % et de 30,2 % au-dessus de leurs niveaux fin 2006. Les prêts approuvés ont elles aussi progressé de 5,4 %, s'établissant à 1.390,5 millions US\$ pour l'année. Le ralentissement de la croissance des prêts approuvés par rapport au total des prêts s'explique par l'accent que met depuis peu la Banque sur des opérations à moyen terme, qui a réduit le besoin de renouvellements annuels et aidé à conserver plus longtemps des actifs solides dans les livres de la Banque.

1.6 Pour ce qui est de l'avenir, on prévoit que les forces politico-économiques qui ont orienté les opérations de la Banque en 2007 ne vont pas se démentir sur le court terme et vont continuer de stimuler la croissance des prêts de la Banque. Selon les prévisions, leur montant devrait dépasser 850 millions US\$ fin 2008, bien au-delà de l'objectif de 740,6 millions US\$ fixé par le projet ASPIRE. Le résultat net 2008 devrait passer la barre des 37,5 millions US\$.

Partie 1 : L'environnement des opérations

Cette partie du Rapport traite de l'environnement économique mondial et africain dans lequel se sont inscrites les opérations d'Afreximbank en 2007. Elle montre qu'il reste mitigé, l'économie du monde en général et des pays développés en particulier étant plombée par des risques apparus sur la période. Cependant, la solidité des prix des matières premières et la poursuite de politiques macro-économiques saines, entre autres, ont aidé l'Afrique à maintenir de bonnes performances économiques en 2007 en dépit des difficultés qui ont prévalu dans l'environnement opérationnel.

2 DÉVELOPPEMENTS INTERNATIONAUX

2.1 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES PRIX

2.1.1 Production mondiale

La période à l'étude a été le théâtre d'une aggravation des incertitudes quant à la situation économique mondiale et aux difficultés apparues au deuxième semestre 2006, s'achevant sur un ralentissement économique à l'échelon planétaire. Sur ce plan, la production mondiale a décéléré pour s'établir à environ 4,9 % de croissance en 2007 contre 5,0 % en 2006. Selon les données disponibles, en dépit de ce ralentissement, l'économie mondiale a pu s'appuyer sur l'expansion des économies des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), qui ne se dément pas, particulièrement en Chine (laquelle a annoncé une croissance annualisée du PIB de 11,5 % en termes réels), en Inde (9 %) et en Russie (8 %). Ces pays, en cumul, représentent approximativement 50 % de la hausse de la production mondiale observée en 2007. Le soutien est aussi venu de l'économie américaine, pilier de la croissance économique mondiale ces dix dernières années, du renforcement des performances du Royaume-Uni (UK), de l'expansion continue quoique ralentie de plusieurs économies développées, au rang desquelles le Canada, le Japon et la zone euro avec à sa tête ses trois économies phares, l'Allemagne, la France et l'Italie, et de la croissance toujours robuste des pays en développement d'Asie et d'Europe centrale, entre autres. Ensuite, le niveau élevé des prix

des matières premières engendré par la forte demande mondiale alimentée par la Chine, l'Inde et les USA a contribué à soutenir une robuste croissance de bon nombre d'économies en développement basées sur ces ressources. Parallèlement, les réformes du secteur financier en cours dans les pays en développement et des investisseurs internationaux toujours en quête de meilleurs rendements et de diversification de leurs portefeuilles ont eux aussi contribué à doper les flux internationaux de capitaux et à suffisamment combler les besoins en financement pour soutenir les performances économiques de beaucoup d'économies manquant de capitaux. Cela étant, la performance globale de l'économie mondiale a été tirée vers le bas par plusieurs facteurs : les prix record du pétrole et du gaz, qui ont augmenté les coûts de production et suscité des tensions inflationnistes dans les économies développées et en développement ; la mise en évidence d'une bulle immobilière au second semestre 2007, particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni, qui a plombé la demande de logements et l'activité dans les secteurs de la construction et de l'immobilier, la menace du terrorisme qui plane toujours, et ses répercussions sur les économies du Moyen-Orient et de l'Asie, les incertitudes dues aux avancées limitées qu'a apportées le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha quant à combler l'écart entre les pays développés et les pays en développement, et le peu de succès dans la résolution de la crise irakienne et des tensions internationales autour

Tableau 2.1 Evolution de la Production Mondiale et des Prix, 2005-2007

	Taux de Change (Fin de période)			Croissance du PIB (annualisé)			Taux d'Inflation (Annualisé)			Taux d'Intérêt (3-mois), % (Fin de période)			
	Unité	2005	2006	2007	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**	2005	2006	2007
MONDE					4.40	5.00	4.90	3.70	3.60	3.90			
PAYS INDUSTRIALISÉS^{a)}					2.60	3.00	2.70	2.30	2.40	2.20			
<i>Etats-Unis</i>	\$/%	1.00	1.00	1.00	3.10	2.90	2.20	3.40	3.20	2.90	4.22	5.24	4.01
<i>Royaume Uni</i>	£/%	0.57	0.51	0.51	1.80	2.90	3.10	2.00	2.30	2.30	4.58	5.52	5.85
<i>France</i>	€/%	0.83	0.76	0.68	1.70	2.00	1.90	1.90	1.90	1.60	2.49	3.75	4.67
<i>Japon</i>	¥/%	116.00	119.00	110.00	1.90	2.40	2.10	-0.30	0.30	0.00	0.02	0.48	0.73
<i>Italie</i>	€/%	0.83	0.76	0.68	0.60	1.80	1.50	2.20	2.20	2.00	2.49	3.75	4.67
<i>Canada</i>	C\$/%	1.15	1.17	1.00	3.10	2.80	2.70	2.20	2.00	2.10	3.39	4.15	3.82
<i>Allemagne</i>	€/%	0.83	0.76	0.68	0.80	2.90	2.50	1.90	1.80	2.30	2.49	3.75	4.67
<i>Pour Mémoire</i>													
<i>Région EURO^{b)}</i>	€/%	0.83	0.76	0.68	3.10	2.90	2.20	2.20	2.20	2.10	2.49	3.75	4.67
<i>Moyenne^{c)}</i>					1.86	2.53	2.29	1.90	1.96	1.89	2.81	3.81	4.06
PAYS EN DEVELOPEMENT^{d)}					7.10	7.80	7.90	5.70	5.40	6.40			
<i>Afrique^{e)}</i>					5.05	5.08	5.10	8.00	7.14	6.84			
<i>Pays Asiatiques en Développement^{f)}</i>					9.00	9.60	9.70	3.80	4.10	5.30			
<i>Moyen-Orient</i>					5.70	5.80	5.80	6.20	7.00	10.40			
<i>Amérique Latine et Caraïbes</i>					4.60	5.50	5.60	6.30	5.30	5.40			
ECONOMIES NOUVELLEMENT INDUSTRIALISÉS					4.80	5.60	5.60	2.20	1.60	2.20			
EUROPE CENTRALE DE L'EST					6.10	6.60	5.80	5.10	5.40	5.60			
COMMUNAUTE DES ETATS INDEPENDANTS					6.50	8.20	8.50	12.10	9.50	9.70			

* Révisés

** Estimations

a) Chiffres y compris pays du G7 et autres pays industrialisés.

b) Pays de Région EURO sont: Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, et l'Espagne.

c) Moyenne correspondant au G7.

d) Autres marchés émergents et pays en développement.

e) Les chiffres de l'inflation du Zimbabwe ne sont pas inclus dans le calcul parce qu'ils auraient biaisé la moyenne de l'Afrique.

f) Asie et autres que les Economies Nouvellement Industrialisées (e-à-dire, Hong Kong SAR, Corée, Singapour, et Taiwan Province de Chine).

Sources: 1) *The Economist* (divers numéros).

2) IMF (2008) *World Economic Outlook* (Avril).

3) IMF (2008) *World Economic Database* (Avril), (at www.imf.org).

4) Afreximbank

des activités nucléaires de l'Iran, entre autres facteurs contraignants. Vous trouverez plus loin un état détaillé sur les grands développements en matière de production mondiale et de prix, resures au tableau 2.1.

Comme l'illustre le tableau 2.1, à l'exception du Royaume-Uni dont l'économie a retrouvé un certain souffle en 2007, toutes les autres économies du Groupe des Sept Pays Industrialisés (G7) ont affiché des taux de croissance plus bas en 2007 qu'en 2006. Plus particulièrement, le ralentissement de l'économie américaine initié au deuxième semestre 2006 s'est intensifié sur la période, avec un taux de croissance de la production passant à 2,2 % en 2007, contre 3,1 % et 2,9 % respectivement en 2005 et en 2006. La performance de l'économie américaine est beaucoup due à des événements survenus au premier semestre 2007 qui sont venus soutenir la croissance, à savoir une forte consommation des particuliers, dopée par la modeste croissance de l'emploi et des revenus des personnes, la ferme demande en investissement appuyée par une solide rentabilité des entreprises et des capacités de production tendues, qui ont occasionné un supplément d'investissements dans les installations et la machinerie, et des travaux de reconstruction, particulièrement le long de la Gulf Coast dévastée par des ouragans en 2005. La forte progression des exportations nettes, aidée par la dépréciation de la monnaie américaine, a elle aussi joué en faveur de la poursuite de la croissance américaine. L'élan que ces facteurs ont insufflé à l'économie américaine a cependant été freiné au deuxième semestre 2007, compte tenu des incertitudes qu'ont occasionnées un marché de l'immobilier

déclinant rapidement et le malaise croissant sur les marchés financiers face à la hausse des défauts de paiement sur les prêts hypothécaires subprime et à des prévisions de pertes sur les subprimes et les titres dérivés au-delà de 200 milliards US\$, ainsi que l'inquiétude grandissante des investisseurs internationaux au sujet de l'état de l'économie américaine, plus particulièrement concernant la stabilité du dollar en tant que devise de réserve internationale ou valeur refuge, entre autres.

En 2007, l'économie canadienne a affiché une hausse de 2,7 % du PIB réel, un chiffre inférieur aux 3,1 % et 2,8 % réalisés en 2005 et en 2006, respectivement. La croissance continue observée au Canada s'explique par une forte demande domestique, alimentée par de robustes hausses du revenu et de l'emploi, des fondamentaux macro-économiques sains, une forte progression des exportations, notamment à destination des Etats-Unis, et des prix des matières premières fermement établis, qui ont soutenu le flux des investissements étrangers directs (IED), particulièrement vers les secteurs pétrolier et gazier, entre autres facteurs.

Sur la période, l'activité au Japon a ralenti, provoquant une décélération de la croissance réelle, passée de 2,4 % en 2006 à 2,1 % en 2007. Le ralentissement signalé de l'économie japonaise a été attribué à un affaiblissement de la demande domestique et à des écueils dans les réformes des secteurs privé et public, associés à une accalmie générale sur le front de la croissance des exportations, précipitée par l'appréciation du yen japonais et la concurrence de plus en plus féroce des nouvelles économies industrialisées d'Asie, l'Inde et la Chine.

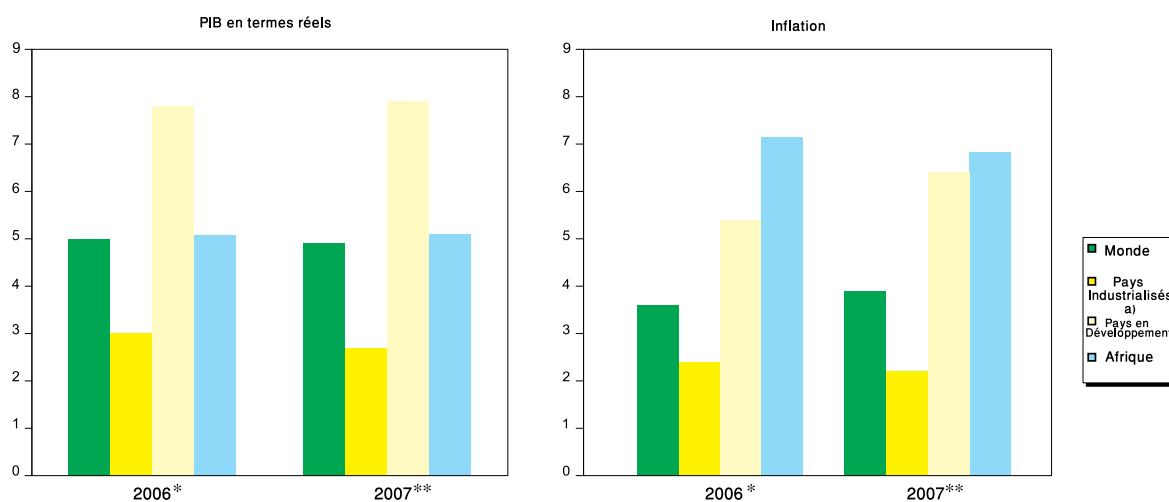
L'économie britannique a repris de la vigueur sur la période, avec une croissance de la production accélérant pour s'établir à 3,1 % en 2007 contre 1,8 % et 2,9 % en 2005 et en 2006, respectivement. L'accélération observée dans l'économie britannique a été alimentée par la forte progression de la demande domestique, grâce à une demande stable des ménages et des entreprises, et par ailleurs par l'affermissement de l'activité du secteur tertiaire, avec à sa tête la finance et le tourisme, et les flux incessants d'IED, entre autres facteurs.

Pour ce qui est des économies phares de la zone euro, l'année 2007 a été marquée par un ralentissement en France, en Allemagne et en Italie par rapport à 2006. De ce fait, et face à l'accalmie générale dans les autres économies membres, comme l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et la Grèce, le taux de croissance global de la zone euro, qui avait légèrement ralenti pour passer de 3,1 % en 2005 à 2,9 %

en 2006, a marqué le pas encore plus nettement en 2007 (2,2 %). De par ces développements, les économies du G7, collectivement, ont assisté à la décélération de la croissance du PIB réel qui, de 2,5-3 % en 2006, est passée à 2,29 % en 2007.

La poursuite de la croissance dans les économies avancées a contribué à soutenir les niveaux d'activité économique dans de nombreux pays et régions en développement pendant la période à l'étude. À cet égard, toutes les grandes économies et régions en développement ont affiché de bonnes performances de croissance du PIB (allant de 5,1 % à 9,7 %) en 2007 (tableau 2.1). En conséquence, le taux de croissance du PIB réel des pays en développement, collectivement, est resté fermement établi à 7,9 % en 2007, soit plus que les taux respectifs de 7,1% et de 7,8 % affichés en 2005 et en 2006 (tableau 2.1 et figure 2.1). D'un point de vue régional

Figure 2.1 Production et Inflation, 2006 - 2007
(évolution annuelle en pourcentage)



a) Chiffres y compris pays du G7 et autres pays industrialisés.

* Révisés

** Estimations

Source: derived from Table 2.1

cependant, le résultat est à nuancer puisque, sur la période, certaines régions ont amélioré leurs performances par rapport à 2006 tandis qu'elles se détérioraient dans d'autres. Plus précisément, les économies de l'Asie en développement, collectivement, ont enregistré une nouvelle année de forte croissance de la production (environ 9,7 % en 2007). L'impressionnante performance de la région a été attribuée à la forte croissance, toujours, des deux économies phares de la région, à savoir la Chine et l'Inde, tirées par l'expansion incessante de l'activité dans leur secteur manufacturier, la croissance rapide des exportations nettes, une croissance solide et des fondamentaux macro-économiques sains dans les économies membres de l'ASEAN (Association of South East Asian Nations), sans oublier la hausse marquée des dépenses de consommation et d'investissement, entre autres. Il convient de noter cependant que la lenteur des efforts de construction face à la destruction provoquée par plusieurs catastrophes naturelles dans certaines parties de la région en décembre 2005 et en 2006 a pesé sur la performance de croissance globale de la région sur la période, de même que les troubles politiques qui ont prévalu dans certaines poches, particulièrement au second semestre 2007, au Népal, en Afghanistan, au Pakistan et en Birmanie, ce qui a porté un coup à l'activité économique en général et aux flux entrants d'IED en particulier.

Sur la période, dans les économies de la Communauté des États Indépendants (CEI), en tant que groupe, le taux de croissance économique a confirmé sa tendance à la hausse pour atteindre 8,5 % en 2007, contre 6,5 % et 8,2 % en 2005 et en 2006. L'expansion de l'activité économique dans ces pays a été

stimulée par les prix record des matières premières et la hausse des investissements étrangers directs qu'ils ont attirés vers les secteurs pétrolier et gazier de Russie et du Kazakhstan, la poursuite de politiques macro-économiques saines dans le cadre des réformes en cours et les flux ininterrompus de capitaux privés et publics occidentaux vers les pays d'Europe de l'Est, alors que beaucoup rejoignaient l'Union Européenne ou mettaient la touche finale à leur adhésion.

Collectivement, les économies du Moyen-Orient ont affiché en 2007 une croissance économique inchangée par rapport à 2006 (5,8 %), mais marginalement plus élevée qu'en 2005. L'expansion continue des économies de la région sur la période s'explique essentiellement par les prix record du gaz et du pétrole, la hausse interrompue de l'activité des secteurs non pétroliers, notamment la banque, l'immobilier et le tourisme, alors que les investisseurs privés et institutionnels de la région continuaient à chercher chez eux des opportunités d'investissement du fait des restrictions provoquées sur les marchés mondiaux par la lutte contre le terrorisme, les dépenses fiscales élevées consacrées à des projets en matière d'infrastructures dans de nombreux pays de la région, dans le sillage des super-bénéfices réalisés grâce aux exportations de pétrole et de gaz, et la robuste croissance de la demande domestique.

L'activité des économies des pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'est collectivement raffermie sur la période, avec une accélération de la croissance du PIB réel, qui passe de 5,5 % en 2006 à 5,6 % en 2007. Responsables de l'excellente performance de la région, des

fondamentaux économiques solides, aidés par la poursuite des réformes macro-économiques, la robuste croissance de l'activité dans le secteur des services, particulièrement du tourisme et de la banque, et la forte progression des exportations grâce à des prix des matières premières record. Les craintes autour d'une possible nationalisation des actifs étrangers en Bolivie et au Venezuela ont cependant temporairement ralenti les flux d'IED à destination de la région, rognant sur sa performance de croissance pendant la période.

2.1.2 Inflation

Logiquement, face à la poursuite de la croissance économique mondiale, le taux moyen de l'inflation a légèrement augmenté en 2007 par rapport à 2006. La situation présentait cependant quelques différences, puisque l'inflation moyenne baissait dans certaines grandes économies régionales tandis qu'elle augmentait dans d'autres. À cet égard, le taux d'inflation moyen a légèrement battu en retraite aux Etats-Unis, en France, en Italie et au Japon ; il a augmenté au Canada et est demeuré inchangé au Royaume-Uni sur la période, par rapport aux niveaux moyens de 2006. Suite à cette évolution des prix, le taux moyen d'inflation dans les économies du G7, qui était passé de 1,9 % en 2005 à 1,96 % en 2006, est redescendu à 1,89 % en 2007 (tableau 2.1 et figure 2.1). En outre, durant la période, les économies de la zone euro ont collectivement vu les tensions inflationnistes s'alléger, le taux moyen de l'inflation passant à 2,1 % en 2007 contre 2,2 % en 2005 et en 2006.

Comme le montrent le tableau 2.1 et la figure 2.1, à l'exception de l'Afrique, toutes

les grandes régions du monde en développement ont constaté une tendance à la hausse du niveau général des prix sur la période. À cet égard, par rapport à 2006, le taux moyen de l'inflation a nettement grimpé en 2007 dans les cinq grandes régions du monde en développement, à savoir l'Asie en développement, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe centrale et l'Europe de l'Est et la Communauté des États Indépendants. Dans ce contexte, l'inflation moyenne collective dans le monde en développement a grimpé à 6,4 % en 2007, après avoir baissé de 5,7 % en 2005 à 5,4 % en 2006 (tableau 2.1 et figure 2.1). Bien que cette évolution des prix suggère que le coût total des prix élevés de l'énergie n'a pas été intégralement répercuté sur les consommateurs, on a vu apparaître en 2007 une hausse non négligeable du coût du transport et des services connexes suite aux cours record du gaz et du pétrole. Responsable de la hausse plus faible que prévue du niveau général des prix, dans un contexte de cours record de l'énergie sur la période, la progression ininterrompue des gains de productivité, qui a freiné la progression des coûts de production. Dans la zone euro, la force de la monnaie par rapport au dollar américain a contribué à absorber une partie de la hausse du prix du pétrole.

2.2 SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS INTERNATIONAUX

2.2.1 Marchés financiers

Comme dans les périodes précédentes, l'année 2007 a été le théâtre d'efforts internationaux visant à régler les menaces perçues et/ou réelles

qui pèsent sur la croissance durable de l'économie mondiale, par la coordination des politiques macro-économiques, particulièrement au sein des grandes économies développées. De ce point de vue, d'énormes efforts internationaux ont été faits durant la période pour contenir les risques inflationnistes et autres risques pesant sur la croissance mondiale. Plus précisément, pour contenir les tensions inflationnistes résultant de la croissance économique du monde et des grands pays, ainsi que de la hausse soutenue des prix du pétrole et du gaz, les taux d'intérêt à court terme ont été relevés sur la période dans la plupart des économies matures, entre autres mesures. En conséquence, ils ont terminé la période dans la plupart des économies développées à leur niveau de la fin 2006 (tableau 2.1). Du fait de ces évolutions, les taux d'intérêt moyens à court terme des économies du G7 ont suivi une tendance à la hausse pour s'établir à 4,06 % fin 2007, contre 2,81 % et 3,81 % fin 2005 et fin 2006, respectivement. Dans l'esprit de cette tendance, les taux d'intérêt à court terme dans la zone euro, ont eux aussi collectivement poursuivi leur ascension, passant de 2,49 % et 3,75 % fin 2005 et 2006 à 4,67 % fin 2007 (tableau 2.1).

Sur les marchés de devises, à l'exception de la livre britannique, le dollar américain a, pendant la période, baissé face à toutes les grandes monnaies internationales par rapport aux taux de change moyen fin 2006 (tableau 2.1). Plus précisément, en 2007, le dollar américain a perdu 14,53 % et 7,56 % respectivement contre le dollar canadien et le yen japonais par rapport à leurs valeurs de change fin 2006. Le dollar américain a également cédé 10,53 % contre l'euro sur la période, s'échangeant à 0,68 €/1 \$

fin 2007, contre 0,76 €/1 \$ fin 2006 (tableau 2.1). Par rapport à sa valeur en euros à la fin de la même période en 2005, le dollar avait perdu environ 18,1 %. La faiblesse persistante du dollar américain observée pendant la période provient de l'élargissement du déficit fiscal et du déficit courant ainsi que des mauvaises perspectives pour l'économie américaine sur le court à moyen terme et de l'impact de celles-ci sur la perception de la monnaie américaine comme une monnaie de réserve stable, alors que les perspectives économiques de la zone euro semblent plus souriantes.

2.2.2 Financement international

Le calme relatif qui a prévalu sur les marchés financiers internationaux au premier semestre 2007 a été perturbé par un véritable séisme financier au deuxième semestre. En effet, la quête de meilleurs rendements des investisseurs internationaux a entraîné une brusque dégradation des standards de crédit et de la qualité des actifs financiers dans les grandes places financières. La déchéance des standards de crédit a exposé les investisseurs mondiaux à des titres de dettes à haut risque -CDO (collateralized debt obligations), particulièrement les titres provenant de l'énorme segment des prêts hypothécaires subprime américains, dont la valeur a commencé à s'effondrer sur la période. Mi-2007, de réels signes d'essoufflement de l'économie mondiale et américaine, la hausse des taux d'intérêt et la chute des prix de l'immobilier ont déclenché une vague de défauts de remboursement des prêts hypothécaires subprime qui a drastiquement réduit la valeur des CDO (reposant sur des prêts hypothécaires en défaut de paiement et

sur les titres connexes au Royaume-Uni), détenus par des investisseurs du monde entier. Compte tenu de l'exposition diffuse des investisseurs à ces CDO, les défaillances ont gravement affaibli la confiance des investisseurs dans les marchés internationaux, une crise de

confiance qui a culminé avec des perturbations des marchés mondiaux au deuxième semestre 2007, se traduisant dans une baisse du cours des actions, un resserrement du crédit et une plus grande cherté de l'emprunt, entre autres difficultés, comme discuté dans l'encadré 2.1.

ENCADRÉ 2.1 : CDO ET CRISE DES SUBPRIMES

L'effondrement du marché de l'immobilier américain, les pertes colossales des banques, la révision de la valeur des actifs hypothécaires, la crise des liquidités, le resserrement mondial du crédit et les craintes systémiques sur les marchés financiers mondiaux, voici quelques-uns des traits marquants de la crise des subprimes. Dans cet encadré, nous tentons d'expliquer la genèse de cette débâcle, son impact sur les marchés financiers mondiaux et africains, et les leçons à tirer de cette crise qui n'a pas encore vu son terme.

Le débat qui fait rage dans les sphères financières mondiales attribue la crise actuelle des subprimes à l'échec du système, incapable de gérer les risques liés à la titrisation de plus en plus complexe des prêts hypothécaires, entre autres raisons. La titrisation, c'est le processus par lequel une société convertit certaines classes d'actifs dans son bilan en titres négociables, qu'elle peut alors vendre à des investisseurs et échanger sur les marchés de capitaux.¹ Les valeurs issues de cette titrisation sont également appelées titres adossés à des crédits mobiliers car les droits qu'elles incarnent sont étayés par les cash-flows sous-jacents d'un groupe d'actifs. Ce concept trouve son origine aux États-Unis, où il est né sous la forme du repackaging d'hypothèques immobilières en obligations négociables dans les années 1970. Les banques ne conservaient plus les prêts dans leur bilan jusqu'à leur échéance, mais 'reformataient' les risques liés aux prêts hypothécaires sous forme de MBS (Mortgage Backed Securities), en utilisant les hypothèques sous-jacentes comme garanties. Ces titres étaient alors évalués indépendamment et vendus sous forme d'obligations à divers investisseurs.

Au fil du temps, la titrisation s'est étendue à d'autres actifs sous-jacents : créances clients, créances futures, prêts étudiants, prêts aux petites entreprises, prêts à la consommation, crédits automobiles, cartes de crédit, créances de location, etc. et se sont aussi développés en structures de financement plus complexes, telles que des CDO (Collateralised Debt Obligations), qui sont en fait une titrisation d'autres actifs déjà titrisés. Le plus gros des pertes enregistrées pendant la crise actuelle concernent les CDO, plus complexes, comme nous l'expliquons plus loin dans cet encadré.

Pour les sociétés émettrices, la titrisation a été une source alléchante et flexible de financement, abaissant le coût moyen pondéré du capital pour les émetteurs puisqu'une dette fortement notée est émise sur les marchés de capitaux, avec une forte demande de la part des investisseurs qui tire vers le bas les coûts de financement, libérant parallèlement du capital pour d'autres opportunités d'investissement critiques.

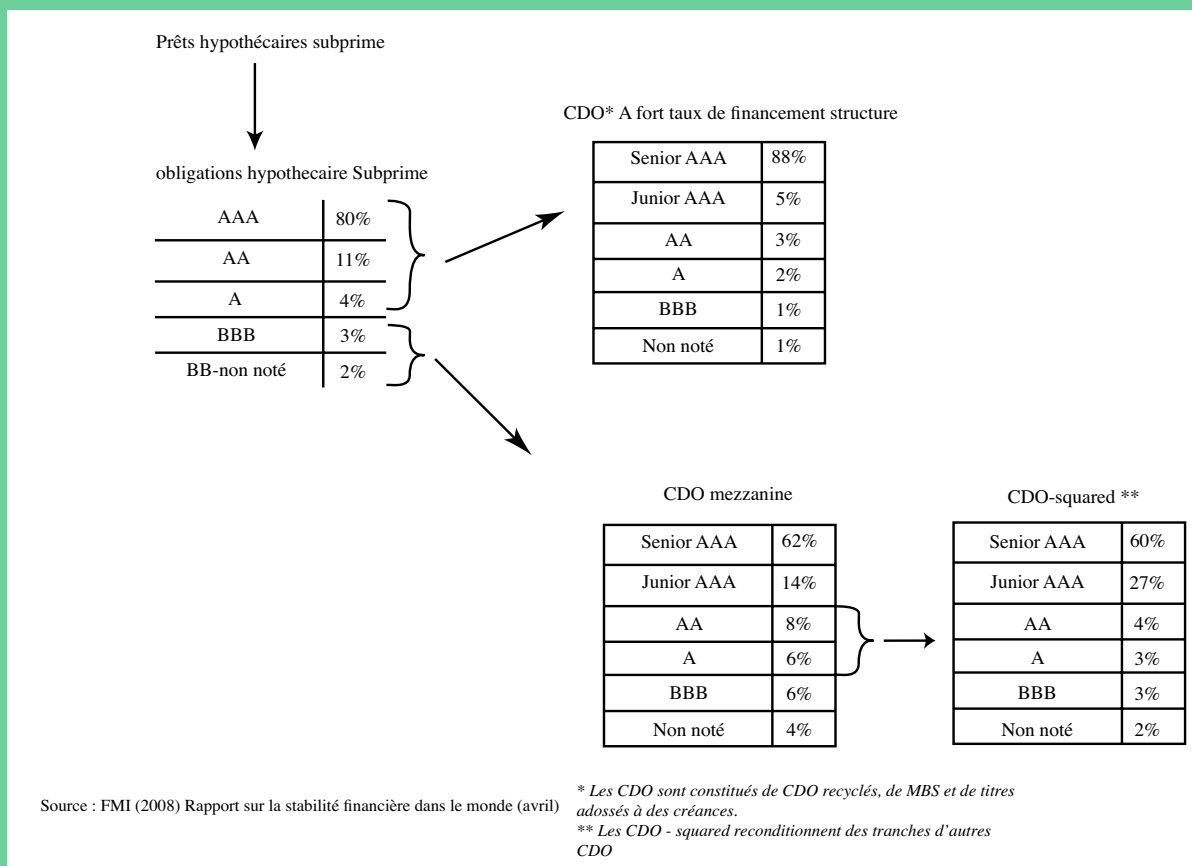
1 Banque de Réserve sud-africaine (2005) Quarterly Bulletin (décembre)

Pour les investisseurs, la titrisation présentait comme atout principal l'accès à une classe diversifiée d'actifs auxquels ils n'auraient pas autrement eu accès.

La crise actuelle s'organise autour des retombées de la collatéralisation agressive des créances hypothécaires subprime américaines, des prêts immobiliers à hauts risques accordés à des particuliers sans historique de crédit ou avec de mauvais antécédents en la matière et des revenus marginaux. C'est ce que l'on a appelé les prêts ninja (no income, no job and no asset : sans revenu, sans travail et sans actifs). Pour développer le marché de ces titres adossés à des prêts ninja, il était essentiel de les regrouper avec des hypothèques de meilleure qualité dans des pools d'actifs, afin de rehausser la notation de crédit du portefeuille de titres et attirant ainsi les investissements.

Cela a ensuite été fait en déployant les CDO comme véhicules de financement, ce qui impliquait la structuration et le regroupement des MBS avec plusieurs classes d'actifs sous-jacents et la division des cash flows en résultant en tranches payées aux différents titulaires conformément à leurs profils de risque, comme illustré à la figure B.2.1.1. Les excellentes notations de crédit décernées aux portefeuilles de CDO reposaient sur l'hypothèse que les prix de l'immobilier américain allaient continuer à grimper. Avant la crise, le marché immobilier américain était passé de 8 milliards US\$ en 1997 à 20 milliards US\$ en 2006.

Figure B2. 1.1 : Représentation graphique des structures des CDO



De 2003 à 2006, l'émission de titres adossés à des prêts hypothécaires subprime est passée de 37,4 milliards US\$ à 114,3 milliards US\$, dans le sillage du boom immobilier américain.² En juin 2006, les prêts hypothécaires subprime constituaient 44 % du total des titres adossés à ces emprunts aux États-Unis, contre 22 % pour les prêts hypothécaires dits « primes », de qualité supérieure. Avec la flambée des prix immobiliers US, l'émission mondiale de CDO est passée de 150 milliards US\$ à 1,2 trillion US\$ en 2007.³ Le marché des CDO a grandi pour diverses raisons, notamment :

- i) la demande des investisseurs institutionnels en véhicules d'investissement à haut rendement, à une époque de rendements modestes sur les marchés financiers.
- ii) le désir des banques de gérer du capital réglementaire en transférant le risque de crédit hors bilan par le biais de produits structurés, les charges de capital sur les lignes créditrices pour les véhicules hors bilan tels que CDO étant inférieures dans le cadre de Bâle 1.
- iii) l'attrait d'un revenu élevé pour les émetteurs de ces produits structurés très demandés.

Au fil du temps, la complexité croissante de la structure des CDO a rendu de plus en plus difficile de comprendre la composition et le profil de risque des actifs sous-jacents. En outre, il n'était pas facile d'évaluer et de tester les probabilités de défauts et de gravité de la perte sur les actifs sous-jacents, et donc de déterminer avec précision la valeur de ces produits financiers novateurs. En outre, les CDO sont par nature illiquides car, au contraire des titres négociables échangés sur les marchés financiers et des contrats futurs, ils ne s'échangent pas en bourse.

Quand les défaillances sur les prêts hypothécaires subprime sous-jacents aux États-Unis ont commencé à se dévoiler entre le début et le milieu de l'année 2007, les émetteurs d'obligations adossées à des subprimes, essentiellement des hedge funds, qui détiennent plus de 45 % des CDO, ont eu du mal à se débarrasser des CDO, générant sur le marché secondaire des CDO une illiquidité qui s'est rapidement étendue aux marchés monétaires des États-Unis, du Canada, d'Europe et d'Asie, les banques renâclant désormais à se prêter de l'argent sur le marché interbancaire du fait de leur incapacité à prendre pleinement la mesure de la crise des subprimes.

Finalement, les agences de notation de crédit ont même abaissé la note des tranches d'investissement de bonne qualité qui avaient été groupées avec les prêts subprime, entraînant une chute de la valeur des CDO et les rendant encore moins attractives aux yeux des investisseurs. On estime qu'en moyenne, en 2007, les agences de notation ont abaissé de 34- rangs les titres structurés.⁴ Au fur et à mesure que les investisseurs se débarrassaient des actions des grandes banques engluées dans les CDO, le cours de celles-ci sur le marché chutait en flèche, rognant sévèrement leurs capitaux.

Cette hémorragie de capitaux, à son tour, a obligé ces banques à demander des garanties supplémentaires sur leurs prêts auprès des hedge funds et autres investisseurs institutionnels échangeant activement les CDO, menant à une accélération des saisies immobilières, une pléthore de biens ne trouvant pas acquéreur : en bref, un véritable effondrement de l'immobilier américain.

2 Pour en savoir plus, voir FMI (2007), Finance et développement (décembre)

3 Voir FMI (2008), Rapport sur la stabilité financière dans le monde (avril)

4 FMI (2008) « Credit Market Turmoil Makes Valuation Key », étude du FMI (janvier)

Fondamentalement, l'Afrique est demeurée à l'écart de la crise des subprimes, essentiellement du fait du peu de liens entre les marchés financiers du continent et les marchés financiers mondiaux. Même les marchés financiers d'Afrique les plus développés et entretenant les rapports les plus étroits avec leurs homologues mondiaux n'ont pas pâti de la crise, l'investissement dans des véhicules financiers structurés tels que les CDO allant croissant mais restant minimal par rapport à d'autres circuits d'investissement. Selon la Banque de Réserve Sud-africaine dans son bulletin trimestriel de décembre 2005, les opérations sur des actifs titrisés réalisées par des banques privées d'Afrique du Sud sont passées de 96 millions US\$ en 1989, approximativement, à 3,9 milliards US\$ fin octobre 2005.

Il convient de noter que, si les flux de capitaux privés en Afrique sub-saharienne s'élevaient à 53 milliards US\$ en 2007 selon les statistiques du FMI, ils venaient dans leur grande majorité d'Afrique. En outre, le faible

pourcentage d'exportations africaines de produits finis et autres produits à valeur ajoutée à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord minimise l'impact du ralentissement de ces économies déclenché par la crise des subprimes. Autre bouclier protégeant le continent des effets de la contagion des subprimes, les matières premières, prédominantes dans les exportations africaines, connaissent une poussée des prix sans précédent.

La crise des subprimes souligne le fait que l'innovation financière ne saurait remplacer une stratégie prudentielle, une gestion des risques efficace et une saine valorisation des actifs. La suite des événements a clairement montré que les émetteurs des prêts hypothécaires étaient d'autant moins enclins à surveiller leurs prêts qu'ils étaient concentrés sur le revenu généré par leur revente sous forme de produits complexes conçus pour satisfaire l'appétit des investisseurs pour des titres à haut rendement. Il faut réévaluer le rôle d'assurance qualité des actifs rempli par les agences de notation de crédit, qui ont effectivement attribué aux prêts subprimes 'reconditionnés' des notations attractives. En outre, on ne peut ignorer les inquiétudes au sujet de potentiels conflits d'intérêt entre les agences de notation et les émetteurs obligataires. On a déjà dit en effet que des agences de notation s'entretenaient régulièrement avec eux des structures spécifiques requises pour obtenir la notation souhaitée.

La crise a suscité le besoin de pallier l'absence d'un cadre de notation universellement acceptable et les risques composites de fixation des prix inhérents aux produits structurés. La crise a également relancé le débat sur l'aléas moral, remettant cette fois en question le rôle des banques centrales, prémunissant les investisseurs inconsidérés contre les répercussions de leurs agissements et les banques qui avaient investi dans des produits financiers complexes à long terme avec des fonds à court terme, confiantes que les banques centrales injecteraient des liquidités si nécessaire.

Si l'effort coordonné des banques centrales nord américaines et européennes pour remédier à la crise de liquidités semble avoir quelque peu redonné confiance aux marchés financiers, l'incertitude qui prévaut quant à l'étendue de la crise, appelle à un réexamen d'un cadre de réglementation prudentiel, particulièrement concernant les produits structurés complexes qui font aujourd'hui partie intégrante des paysages financiers mondiaux.

La crise a obligé certaines des plus grandes institutions au monde, en Amérique du nord et Europe occidentale, et dans certains cas, ont provoqué des injections de capitaux non négligeables de la part des actionnaires existants et nouveaux, notamment les fonds souverains (cf. encadré 2.2). De surcroît, certaines banques centrales des économies développées ont envisagé d'abaisser et/ou ont effectivement abaissé les taux d'intérêt en modifiant leurs conditions habituelles de crédit pour approvisionner en liquidités plus que bienvenues des marchés interbancaires asphyxiés, les banques commerciales ayant

suspendu ou drastiquement réduit leur exposition aux autres banques du fait de la connaissance limitée de l'exposition individuelle aux subprimes et aux titres associés. Les autorités de tutelle financières se sont elles aussi penchées sur la solidité de leurs normes et de leurs réglementations prudentielles en vue d'introduire les mesures nécessaires pour protéger la stabilité future des systèmes financiers. En dépit de ces mesures, il est apparu sur la période que la crise pourrait se traduire par un certain ralentissement et se répercuter sur l'économie mondiale sur le court à moyen terme.

ENCADRÉ 2.2 : FONDS SOUVERAINS

Récemment, le rôle des fonds souverains dans l'économie mondiale s'est élargi, suscitant beaucoup d'inquiétudes et des appels à la réglementation de leurs activités. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle pour ces structures, il est important d'essayer d'en apporter une afin de les différencier des autres types de véhicules d'investissement souverains. Selon le Sovereign Wealth Fund Institute¹, un fonds souverain est un « véhicule d'investissement étatique composé d'actifs financiers tels qu'actions, obligations, immobilier ou autres instruments financiers financés par des actifs en devises. Certains fonds investissent également indirectement dans des entreprises d'État nationales. En outre, ils tendent à privilégier les rendements plutôt que la liquidité, et ont donc une plus forte tolérance aux risques que les réserves en devises ». Il ne faut donc pas confondre les fonds souverains avec les réserves en devises détenues par les banques centrales, au sens où les premiers donnent la priorité à l'optimisation des rendements à long terme, tandis que les secondes servent un dessein de stabilisation de la devise à court terme et de gestion des liquidités. Autres types de fonds souverains, les fonds de réserve souverains et les fonds de réserve pour les retraites, les fonds d'État et les entreprises nationalisées. Bien que la distinction ne soit pas toujours claire, les actifs des fonds souverains sont en règle générale investis dans des instruments moins liquides, et ne sont pas immédiatement disponibles pour remplir les besoins de la balance des paiements ; en outre, bien souvent, les autorités monétaires n'ont pas clairement de droit légal d'y faire appel.

Ces dernières années, les fonds souverains ont grandi en taille et élargi leur palette d'activités sur les marchés financiers mondiaux. Selon une étude d'International Financial Services London (IFSL),² les fonds souverains sous gestion en décembre 2007 représentaient 3,3 trillions US\$, soit

1 Sovereign Wealth Fund Institute www.swfinstitute.org

2 IFSL Research : Sovereign Wealth Funds 2008

une augmentation de plus de 100 % depuis 2001. Cette hausse trouve ses racines essentiellement dans l'augmentation des réserves en devises de certains pays et la progression des recettes tirées des exportations de pétrole et d'autres matières premières. Outre les matières premières, certains fonds souverains, à hauteur d'environ 36 %, sont financés par la cession d'actifs directement depuis les réserves officielles en devises, les excédents budgétaires publics, les réserves pour les retraites et les produits des privatisations. Il convient de noter que six États du Conseil de coopération du Golfe, à eux tous, cumulaient en 2007 presque 1,6 trillion US\$ en réserves en devises, la Chine pesant 1,1 trillion \$ en réserves en devises, selon l'Institute of International Finance³.³ En termes de part de marché des fonds souverains, les Émirats Arabes Unis détiennent 25 % du marché mondial, Singapour, la Norvège et la Chine détenant 15 %, 12 % et 11 %, respectivement. Compte tenu des importants excédents de la balance des paiements courants de certains pays, certains États devraient continuer à accumuler les actifs étrangers, certaines projections indiquant que les avoirs étrangers sous gestion des fonds souverains pourraient atteindre 610- trillions US\$ d'ici à 2013.

Chaque fonds peut avoir ses objectifs propres, lesquels ne sont pas toujours clairement exposés, mais les fonds souverains sont normalement créés en vue de protéger l'économie de l'État correspondant contre une volatilité excessive des revenus, de se diversifier par rapport aux exportations de matières premières non renouvelables, de tirer des rendements supérieurs à ceux des réserves en devise, d'aider les autorités monétaires à dissiper les excédents de liquidités, d'augmenter l'épargne pour les générations futures ainsi que de financer le développement économique et social.

Ces différents objectifs des fonds souverains impliquent des horizons d'investissement et des appétits pour le risque qui varient eux aussi. À cet égard, certains fonds souverains investissent uniquement dans des actifs négociables sur les marchés financiers (ex. : obligations et actions), tandis que d'autres investissent dans toutes les classes d'actifs, y compris les investissements alternatifs. Certains d'entre eux investissent en suivant les indices de marché et imposent parfois des plafonds à la détention maximum d'actions d'une seule et même société, tandis que d'autres prennent des participations plus importantes dans certaines entreprises. Ainsi, Singapour était le fonds souverain le plus actif dans le rachat d'entreprises et la prise de participations minoritaires en 2007, avec 30 milliards US\$, approximativement, investis. De surcroît, certains fonds souverains suivent des directives éthiques afin d'exclure certains secteurs (tabac par exemple) qui ne sont pas en accord avec les objectifs sociaux et éthiques de leur gouvernement. Un exemple : le fonds souverain de Norvège applique des directives ayant reçu l'aval du Parlement, lequel s'appuie lui-même sur les recommandations d'un conseil de l'éthique.

Compte tenu de leur envergure et de leur importance croissante dans le système financier international, les fonds souverains attirent de plus en plus les regards. Depuis le début de la crise des subprimes en 2007, ils ont investi presque 69 milliards US\$ dans la recapitalisation de banques d'investissement parmi les plus importantes du monde. Le tableau B2.2.1 donne une indication quant à l'importance des récentes injections de capitaux des fonds souverains dans des banques (Citigroup, Merrill Lynch, UBS, Morgan Stanley) touchées par la crise du crédit.

3 Institute of International Finance, « Tracking GCC Petrodollars: How and Where they are Being Invested around the World ».

Tableau B2.2.1 Investissement des fonds souverains dans les banques, mars 2007-avril 2008

Société	Investisseur	Part (%)	Valeur de l'investissement (milliards de dollars US)
Citigroup	Abou Dhabi Investment Authority	4,9	7,5
Citigroup	Government of Singapore Investment Corp	3,7	6,88
Citigroup	Kuwait Investment Authority	1,6	3
Merrill Lynch	Kuwait Investment Authority	3	2
Merrill Lynch	Korean Investment Corporation	3	2
Merrill Lynch	Temasek Holdings	9,4	4,4
Morgan Stanley	China Investment Corporation	9,9	5
Barclays Plc	Temasek Holdings	1,8	2
Credit Suisse	Qatar Investment Authority	11,10	0,6
UBS	Government of Singapore Investment Corp	9,8	9,7
UBS	Saudi Arabian Monetary Agency	2	1,8
TOTAL DES INJECTIONS DE CAPITAUX			44,94

Source : Sovereign Wealth Fund Institute, (disponible sur : www.swfinstitute.org)

Comme indiqué clairement ci-avant, les fonds souverains ont récemment pris des parts non négligeables dans diverses banques américaines ; aux États-Unis, on s'inquiète qu'ils aient une trop grande influence sur l'orientation stratégique des sociétés dans lesquelles ils investissent, et que leurs investissements ne soient influencés par les objectifs politiques de leurs gouvernements. Selon Public Strategies Inc, société de sondage qui a réalisé une enquête sur l'opinion des électeurs américains face aux fonds souverains, la majorité des Américains perçoit l'investissement de gouvernements étrangers dans des entreprises américaines comme préjudiciable aux intérêts de la sécurité nationale américaine, ainsi qu'à l'économie américaine. L'étude révèle qu'ils se méfient tout particulièrement des investissements aux États-Unis des gouvernements du Moyen-Orient, de la Russie et de la Chine.⁴ Cette inquiétude est aggravée par le manque de transparence caractéristique de la plupart des fonds souverains, particulièrement sur le plan de leur taille, de leurs objectifs et de leurs stratégies d'investissement. Cependant, jusqu'à présent, rien ne prouve que les gouvernements interfèrent directement avec les décisions d'investissement de leurs fonds souverains. Bien au contraire, ces derniers semblent fondamentalement être des investisseurs passifs avec un horizon à long terme, et qui peuvent également renoncer à leurs droits de vote rattachés à leurs participations, ou s'abstenir de les utiliser. En outre, ils ont manifesté,

4 Public Strategies Incorporated : Voters Wary of Foreign Government Investment (disponible sur : www.pstrategies.com/pdfs/PR)

pendant la crise du crédit, une influence apaisante sur les marchés. Ils sont susceptibles de réapprovisionner en capitaux des banques importantes et peuvent aider à limiter l'impact sur les marchés du crédit d'importantes pertes bancaires, préservant ainsi la pérennité du crédit bancaire.

Afreximbank est soucieux du rôle important que les fonds souverains peuvent jouer dans l'attraction d'IED vers l'Afrique, et explore les possibilités de collaboration fructueuse avec eux. La Banque soutient également les suggestions de création de fonds souverains dans les pays d'Afrique possédant d'importants excédents de la balance des paiements courants pour diversifier les sources de recettes en devises, contrôler la masse monétaire domestique et épargner en vue d'éventuels jours sombres.

Sur les marchés émergents, les conditions de financement en 2007 sont demeurées généralement favorables, grâce à des fondamentaux macro-économiques solides dans la plupart des économies émergentes, par exemple l'Argentine, le Brésil, la Russie, la Turquie, l'Afrique du Sud et l'Inde, entre autres, et à la hausse soutenue des émissions et/ou des reclassements des notations de crédit souverain de nombre d'économies émergentes, dont une proportion importante de pays africains, aidés par l'approfondissement des réformes économiques et politiques. Qui plus est, les perturbations financières et le resserrement du crédit qui ont fait leur apparition sur les marchés matures au deuxième semestre 2007, associés à la valeur déclinante des avoirs financiers en dollars US ont mis en exergue le besoin urgent d'une diversification des portefeuilles et d'une recherche d'opportunités d'investissement au-delà des marchés émergents 'mainstream', à l'avantage de marchés et d'emprunteurs de pays en développement ignorés jusque là.

De ce point de vue, les entreprises/économies 'jeunes, petites et sous-développées' avec un potentiel significatif de rendements sans risque

et raisonnables sont devenues des contreparties prisées par des investisseurs internationaux en quête de marchés encore inexploités, en dehors des marchés émergents mainstream, ces marchés qu'on dit « marchés frontières » ou « nouveaux pays émergents » dans des régions comme l'Afrique (Botswana, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Namibie et Nigeria, entre autres), le Moyen-Orient, (Liban, Chypre, Tunisie, Oman, Bahreïn, Koweït, Qatar, etc.), Amérique latine et Caraïbes (Jamaïque, Équateur, Trinidad et Tobago et Venezuela, entre autres). Dans le sillage d'un regain d'appétit pour le risque lié aux marchés frontières, les flux de capitaux privés internationaux à destination de ceux-ci ont atteint des niveaux record en 2007, particulièrement sur la deuxième moitié de la période. Par exemple, les flux nets cumulés de fonds d'actions à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient ont bondi au second semestre 2007 pour atteindre 561 millions US\$ en 2007, presque le double de 2006, dans le contexte d'une plus grande stabilité macro-économique, d'une dette domestique limitée et d'une activité accrue sur les nouvelles places boursières, ainsi que d'une hausse générale des prix des matières premières, comme l'explique l'encadré 2.3.

ENCADRÉ 2.3 : MARCHÉS FRONTIÈRES

Selon un rapport de Standard and Poor's (S&P), les marchés frontières, ou nouveaux pays émergents, composent un sous-ensemble de marchés émergents caractérisés par une relative petite taille et de faibles niveaux de liquidités. On dit aussi des marchés frontières qu'ils ne bénéficient pas du même degré de transparence des valeurs et de diffusion des informations que les marchés émergents. Dans de nombreux cas, les marchés actions frontières sont nés quasiment du jour au lendemain sans infrastructures ni préparation institutionnelle des nations où ils sont situés.

Il y a deux grandes raisons à l'investissement dans les marchés frontières. La première : le motif économique, fondé sur le potentiel de croissance et de développement de ces marchés. Nonobstant leur brusque poussée de croissance, les marchés frontières n'en demeurent pas moins minuscules par rapport aux économies des pays développés et même des économies émergentes plus avancées, et présentent ainsi un fort potentiel de croissance économique future. Second motif d'investissement : la théorie moderne du portefeuille. Les investisseurs diminuent le risque afférent à leur portefeuille et augmentent leur ratio risque/rémunération par la diversification, en conservant des avoirs différents qui ne sont pas parfaitement corrélés. Moins ces actifs sont corrélés, plus la diversification présente des avantages potentiels. Les marchés frontières sont relativement petits et se caractérisent par une faible capitalisation boursière par rapport à leur taille économique et leurs économies sont moins imbriquées dans les cycles économiques mondiaux. Ainsi, les investissements sur les marchés frontières sont relativement peu corrélés aux marchés développés. Selon S&P, la corrélation entre les marchés frontières et les marchés développés est restée bien en deçà de 50 % alors que la corrélation entre marchés émergents et développés est au-dessus de 80 %, réduisant ainsi la rémunération de ces actions.

La faible corrélation entre les marchés africains et les marchés développés, illustrée pendant la crise américaine des subprimes, a éveillé l'intérêt des investisseurs pour l'Afrique, de même que la résilience dont ont témoigné les économies africaines face à la hausse du cours du pétrole. Il y a encore peu, on voyait l'Afrique comme pleine de risques pour les investissements, mais les investisseurs commencent aujourd'hui à se rendre compte que les éléments déclencheurs de la volatilité des marchés mondiaux n'existent pas sur les marchés africains.

Ces deux dernières années, les marchés actions d'Afrique ont connu un essor rapide. Avant 1989, il n'y avait que 9 marchés d'échange de valeurs mobilières sur le continent ; aujourd'hui, on recense 22 marchés actions pour la seule Afrique sub-saharienne. Un développement dopé par une forte performance macro-économique, une gouvernance améliorée et un paysage politique plus stable, un allègement de la dette et la hausse des prix des matières premières. De ce point de vue, le continent a vu le taux de croissance du PIB réel passer d'une moyenne de 2 % par an au début des années 1990 à une moyenne de 5 % en 2007. Le taux d'inflation moyen est descendu sous la barre des deux chiffres en 1990 pour s'établir aux environs de 7 % en 2007. Le continent a également observé une augmentation pharamineuse du niveau de ses réserves en devises, passant de 41,6 milliards US\$ en 1995 à 371,4 milliards US\$ en 2007. De surcroît, l'allègement de la dette accordé à 27 pays d'Afrique en mars 2008 a nettement réduit le fardeau global de la dette pour le continent, entraînant une meilleure répartition

des rares ressources en devises, au bénéfice de beaucoup d'économies africaines. La hausse des prix des matières premières a amélioré la balance extérieure et la balance fiscale.

Ainsi a émergé une nouvelle Afrique, destination de plus en plus attractive pour les capitaux privés. De ce point de vue, le continent a observé une poussée en flèche des flux entrants de capitaux privés, passés de 11 milliards US\$ en 2000 à 58,6 milliards US\$ en 2007. En 2006, les flux de capitaux privés à destination des pays d'Afrique subsaharienne ont dépassé l'aide officielle d'environ 8 milliards US\$, pour s'établir à 48 milliards US\$. Sur ceux-ci, les flux de portefeuille représentaient 23 milliards US\$, et presque 50 % du total des flux de capitaux privés à destination du continent.¹¹ Le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, l'Île Maurice, la Namibie, le Nigeria, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie sont des économies africaines actuellement considérées comme des marchés frontières.

L'accroissement de l'intérêt des investisseurs pour les marchés frontières d'Afrique est également soutenu par le relèvement des notations de crédit souverain pour plusieurs pays, avec un nombre total de pays africains notés en grade investissement par Standard and Poors Rating Services passé à 17 en 2007. Il est désormais possible pour divers pays africains de recourir aux marchés de capitaux internationaux. À cet égard, les gouvernements du Gabon et du Ghana, par exemple, ont émis avec succès en 2007 des obligations souveraines sur le marché international du crédit, levant respectivement 1 milliard US\$ et 750 millions US\$. Les pays riches en ressources, tels que le Botswana, le Nigeria et la Zambie, ont également accueilli de volumineux flux d'investissement, les pays émergents cherchant toujours à sécuriser leurs ressources naturelles. La Chine a considérablement investi dans les secteurs du pétrole et du gaz, des mines et des infrastructures par des investissements étrangers directs dans ces pays.

En dépit de l'afflux de capitaux privés observé sur nombre de marchés frontières africains, les flux de portefeuille sur ces marchés se sont concentrés sur les pays, relativement peu nombreux, dotés de marchés financiers suffisamment sophistiqués. L'Afrique du Sud, en tête du peloton de ce point de vue, attire des capitaux substantiels sur ses marchés actions et de la dette. Pour la vaste majorité des pays, le manque d'envergure et de liquidités ainsi que les médiocres infrastructures de régulation et de marché semblent être les principales contraintes pesant sur les flux de portefeuille. Nombre d'analystes arguent en faveur de la régionalisation des marchés actions en Afrique, moyen pour eux de résoudre la question de l'insuffisance des liquidités. La modeste capitalisation des actions cotées en bourse limite l'investissement des fonds étrangers dans les marchés financiers frontières. En ce qui concerne les marchés obligataires, ils consistent pour la plupart en une poignée de petites émissions, et il n'existe pas de marché secondaire notable. La régionalisation des marchés actions africains contribuerait en outre à l'harmonisation des législations (lois sur les faillites et les normes comptables, par exemple) et à la libéralisation des échanges.

Outre les barrières que dresse la taille de ces marchés de capitaux, il y a d'autres facteurs à prendre en compte pour faciliter les opérations sur ceux-ci. Parmi ces facteurs, les systèmes et politiques qui contribueront à une plus vaste diffusion des informations sur les marchés, la mise en œuvre de robustes systèmes de cotation électroniques et l'adoption de systèmes référentiels centraux, d'un cadre

1 FMI, 2008, Perspectives économiques mondiales (avril)

juridique et comptable sain et de capacités privées d'évaluation du crédit. La surveillance réglementaire pratiquée par le secteur public doit aussi être renforcée. Il est donc capital pour les décideurs africains d'encourager et de maintenir en place des politiques macro-économiques, réglementaires et de surveillance saines, axées sur des marchés financiers en pleine évolution, afin d'éviter les risques de volatilité des marchés et de fléchissements.

Afreximbank participe à cet effort en commençant à soutenir les émissions d'obligations des entreprises exportatrices africaines. Afreximbank cherche avant tout à atténuer les risques liés à l'investissement dans ces émissions, afin de stimuler l'expansion des marchés.

2.3 ÉCHANGES MONDIAUX ET ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

2.3.1 Échanges mondiaux

Comme il est logique dans un contexte de ralentissement mondial, les échanges internationaux ont eux aussi perdu de l'élan sur la période à l'étude, avec un taux de croissance en volume battant en retraite de 9,3 % à 2006 à 6,3 % en 2007. La hausse continue observée en 2007, quoique plus modérée, a été alimentée par une confiance solide et/ou stable des consommateurs et des entreprises dans beaucoup de pays développés et en développement, l'augmentation de la demande mondiale en matières premières, tirée par les États-Unis, la Chine et l'Inde, un meilleur financement international (des projets et des échanges) pour les grands emprunteurs des marchés en développement, lequel a soutenu l'essor souhaité de la demande de beaucoup d'économies du monde en développement insuffisamment pourvues en capitaux, et la poursuite d'une stratégie de croissance menée par les exportations dans un nombre croissant de pays. Comme l'illustre clairement la figure 2.2, le taux de croissance

en volume des importations mondiales de marchandises (6,4 %) a dépassé celui des exportations mondiales de marchandises (6,2 %) conformément à la tendance historique.

Néanmoins, la performance commerciale des grandes régions du monde est demeurée mitigée en 2007 ; alors que la performance de certains pays s'améliorait, elle se détériorait sous certains aspects dans d'autres. Sur ce point, le taux de croissance en volume des exportations de marchandises du Groupe des Économies Avancées a brutalement ralenti pour s'établir en moyenne à 3,3 % en 2007, contre 9,1 % en 2006. Le taux de croissance des importations de marchandises du Groupe a lui aussi trébuché, chutant de 7,6 % en 2006 à 1,8 % en 2007 (figure 2.2). L'Asie en développement, collectivement, a vu sa performance commerciale défaillir sur la période, le taux de croissance des exportations de marchandises en volume reculant de l'impressionnant 17,7 % de 2006 à 13,1 % en 2007. L'augmentation en volume des importations de marchandises de la région a elle aussi marqué le pas, de 11,5 % en 2006 à 9,8 % en 2007. En 2007, les économies du Moyen-Orient ont globalement

réussi à relever le taux de croissance en volume des importations de marchandises de 7,4 % en 2006 à 8,8 % en 2007. En dépit de la hausse en volume des importations, la région a subi une décélération de l'équivalent pour les exportations de marchandises, dont l'augmentation est passée de 4,6 % en 2006 à 3 % en 2007. Les économies d'Amérique latine et des Caraïbes, sur la période, ont vu augmenter le taux de croissance en volume de leurs exportations de marchandises, de 4,3 % en 2006 à 4,8 % en 2007. Côté importation cependant, l'impressionnante croissance de 12,8 % en volume des importations de marchandises réalisée par la région en 2007 a été plus faible qu'en 2006 (13,4 %) (figure 2.2).

2.3.2 Environnement mondial des échanges

Quoique le nombre de litiges commerciaux portés devant l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ait augmenté sur la période, l'environnement des échanges internationaux n'a pas souffert de perturbations majeures dues à ces différends ; en effet, les pays membres ont continué de se plier aux règles du commerce international et/ou de faire confiance aux mécanismes de règlement des différends de l'OMC. En conséquence, beaucoup de litiges commerciaux divers et très controversés ont été gérés avec succès en 2007, alors qu'ils auraient pu appeler à des mesures politiques compensatoires des pays (ou des régions) touchés, par exemple la poursuite des subventions agricoles aux agriculteurs

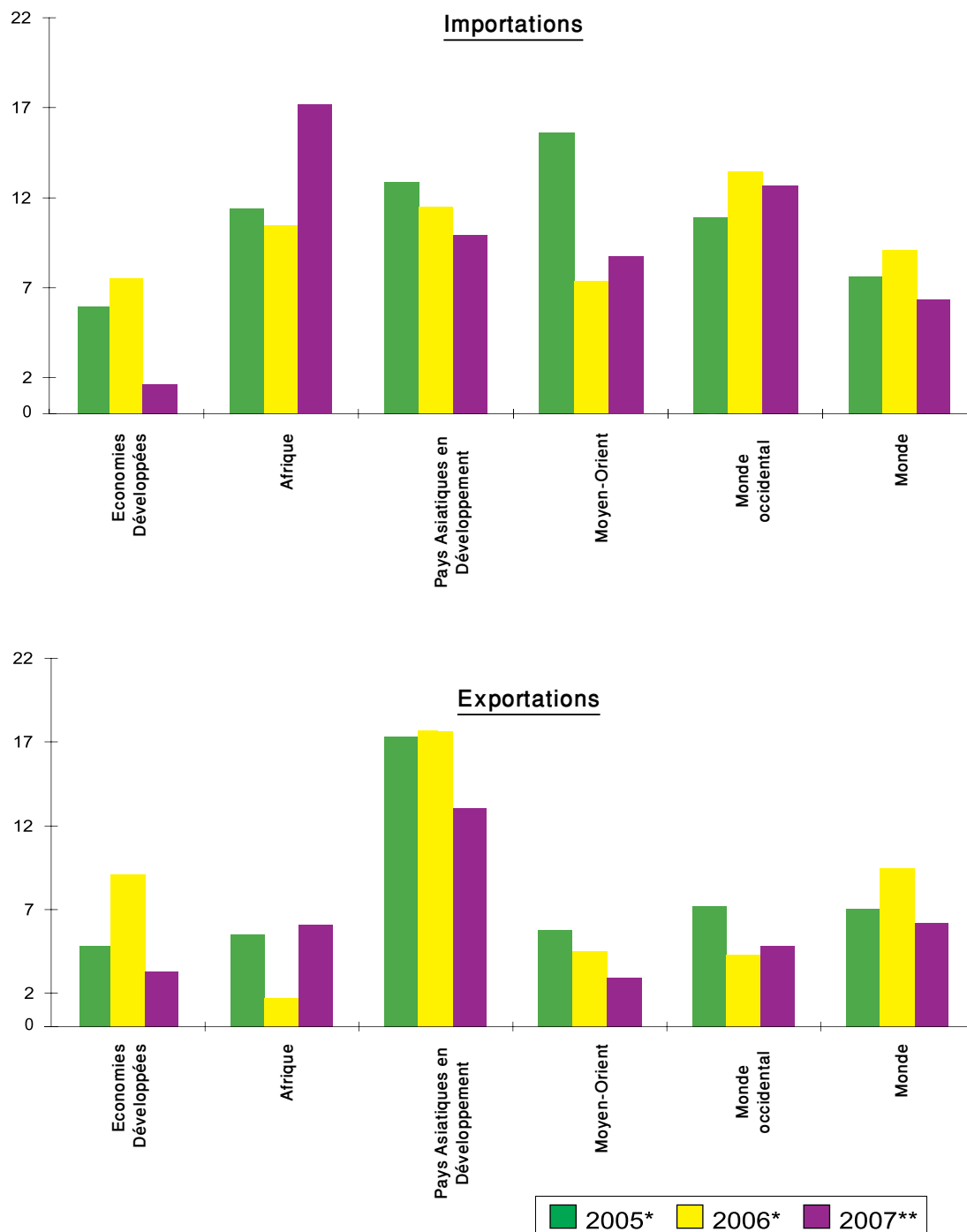
américaines et européens, dans un contexte d'opposition croissante de la part d'un grand nombre de pays en développement affectés, de forte hostilité à l'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'Union Européenne, en dépit des objections répétées des Etats-Unis entre autres. D'autres contentieux en cours, tels que les subventions de la Communauté et des États pour la conception et le développement d'aéronefs civils de grande capacité [LCA, Large Civil Aircraft], ou les difficultés relatives à la mise en œuvre de la décision de l'OMC sur le commerce de coton, ont été contenus avec succès. Nous examinons plus loin des grands développements qui ont fait leur apparition dans l'environnement commercial mondial pendant la période à l'étude.

2.3.2.1 Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

En 2007, les tentatives de relance du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha (le « cycle de Doha » ou le « Cycle ») ont subi un autre coup, les grands blocs de négociation n'ayant pu trouver de terrain d'entente. Du fait de positions de négociations de plus en plus éloignées entre le groupe des pays en développement et celui des pays développés, un petit groupe de pays dont les États-Unis,

l'Union Européenne, l'Inde et le Brésil, ont été sommés de trouver un compromis entre les positions des différents blocs de négociation, afin d'assurer la reprise rapide et la conclusion du Cycle de Doha. Le

Figure 2.2 Taux de croissance des échanges de marchandise en volumes dans les principales régions du monde, 2005-2007 (évolution annuelle en pourcentage)



*Révisés ** Estimations

Source : FMI, Base de données des Perspectives économiques mondiales, octobre 2007 (disponible sur www.imf.org)

Secrétariat de l'OMC a aussi fait des efforts considérables pour encourager tous les pays membres à trouver les compromis nécessaires à un aboutissement rapide du cycle de Doha.

De ce point de vue, en 2007, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a utilisé certains forums internationaux pour mobiliser un soutien à cette relance rapide du cycle de Doha. Plus précisément, lors d'un séminaire international intitulé « Saving Doha and Delivering on Development » qui s'est tenu le 12 mars 2007 à New Delhi, en Inde, le directeur général de l'OMC a souligné le potentiel de développement du cycle de Doha en matière d'agriculture, de biens industriels, de services et d'autres secteurs des négociations, en regrettant les retards et en soulignant le besoin urgent de flexibilité et d'engagement concret de la part de tous les pays membres pour assurer la conclusion fructueuse et expéditive du cycle de Doha. Il a réitéré cet appel auprès du Mexique et des autres pays membres lors du séminaire international « Doha Round Negotiations and Perspectives » qui s'est déroulé le 23 mars 2007 à Mexico. Il a aussi saisi l'occasion pour mettre en exergue les remarquables avancées réalisées lors du cycle et a appelé tous ses membres à apporter leur aide, dans l'optique d'une conclusion rapide.

Sur la période, le nombre de cas portés devant l'ORD de l'OMC s'est multiplié, en grande partie parce que l'OMC est de plus en plus vue dans le monde comme un arbitre juste, capable de réconcilier les intérêts commerciaux divergents des pays membres : de 356 fin décembre 2006, ils sont passés à

369 fin décembre 2007, dont 154 environ portaient sur des questions distinctes. De surcroît, les membres de l'OMC, au nombre de 149 fin décembre 2006, étaient 151 fin juin 2007, après l'admission du Vietnam (janvier 2007) et du Tonga (juillet 2007) au sein de l'organisation.

Comme lors des périodes précédentes, en satisfaction de leurs engagements d'aide aux pays en développement et dans le cadre de la participation efficace aux systèmes commerciaux multilatéraux et plus particulièrement au cycle de Doha, plusieurs pays développés ont versé ou promis sur la période des donations au fonds d'assistance technique de l'OMC, le Fonds global d'affection spéciale pour le programme de Doha pour le développement (DDAGTF). Plus précisément, en 2007, des contributions et/ou des promesses de dons ont été reçues de l'Australie (506.000 francs suisses), de l'Autriche (200.000 euros), du Canada (400.000 dollars canadiens), de la France (715.000 euros), de l'Allemagne (1 million d'euros), du Luxembourg (450.000 euros), de l'Espagne (750.000 euros), du Royaume-Uni (1,19 million de francs suisses) et des États-Unis (110.000 US\$).

Soutenue par ces contributions et/ou promesses de dons à son fonds d'assistance technique, l'OMC a organisé plusieurs formations et séminaires/ateliers en vue de doper la capacité technique de ses pays membres en développement, l'idée étant de les aider à participer efficacement au cycle de Doha actuel. Sur ce sujet, le 15 janvier 2007, les 39^{ème} et 40^{ème} cours de politique commerciale ont commencé à l'Institut de

Formation et de Coopération Technique (IFCT) de l'OMC à Genève. Ces formations de trois mois, qui se déroulaient en parallèle au bénéfice de cinquante fonctionnaires des pays en développement et des économies en transition, visaient à mieux faire comprendre aux participants les questions de politique commerciale, le système d'échanges multilatéraux, le droit commercial international et le fonctionnement de l'OMC. Pendant ces trois mois de formation, les participants ont fait connaissance, par le biais de conférences, de débats, d'assistance aux réunions de l'OMC, de visites à d'autres organisations et exercices de simulation, avec tous les problèmes traités sous l'égide de l'OMC.

Le 12 mars 2007, le premier cours de politique commerciale régionale organisé par l'IFCT de l'OMC en partenariat avec l'université nationale de Singapour, s'est déroulé du 12 mars au 1er juin 2007. Vingt-sept fonctionnaires de la région Asie-Pacifique ont bénéficié de ce cours. Les quatre objectifs interdépendants de ce dernier : (i) former les fonctionnaires au commerce international et aux enjeux de l'OMC pour leur permettre d'articuler et de défendre leurs intérêts nationaux ; (ii) construire à l'échelon régional des capacités institutionnelles en vue d'établir des bases régionales de formation, afin que les institutions locales puissent assumer plus de responsabilités dans la promotion des activités liées à l'OMC ; (iii) instaurer des dispositions conjointes de formation au niveau régional, avec des universitaires et des spécialistes régionaux, pour mettre en lumière les préoccupations régionales et permettre ainsi aux participants de mieux

comprendre comment défendre leurs intérêts nationaux, et (iv) créer des réseaux parmi les universitaires et les institutions d'enseignement supérieur de la région, grâce à leur participation aux cours de politique commerciale régionale et aux ateliers préparatoires qui se déroulent à l'OMC.

De surcroît, le 30 avril 2007, le 41ème cours de politique commerciale de trois mois a commencé à l'IFCT de l'OMC à Genève, au bénéfice de 27 fonctionnaires de pays en développement et d'économies en transition. Le cours, conduit en français, visait à élargir la compréhension des participants par rapport aux questions de politique commerciale internationale, au système des échanges multilatéraux, au droit commercial international et au fonctionnement de l'OMC.

Outre ces programmes de formation, un stage d'immersion de cinq jours axé sur les règles et les procédures du Mécanisme de Règlement des Différends de l'OMC a été organisé du 21 au 25 avril 2007 pour 25 fonctionnaires des pays les moins développés et des pays en développement. Ce programme, qui a débuté par une introduction à l'OMC suivie d'une présentation du rôle et du fonctionnement du Mécanisme de Règlement des Litiges dans le système commercial multilatéral, engageait également les participants dans un exercice de simulation qui leur a permis de développer leurs connaissances et leur compétences tout au long des diverses étapes des procédures de règlement des différends de l'OMC.

2.3.2.2 Relations commerciales et accords multilatéraux

Le 4 avril 2007, dans le cadre des négociations des Accords de Partenariat Économique (APE), l'Union Européenne (UE) a proposé de supprimer tous les quotas et barrières tarifaires qui entravent encore l'accès au marché de l'UE pour tous les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Les APE sont des accords de commerce et de développement que l'UE négocie actuellement en parallèle avec les régions de l'ACFP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). La proposition, qui devrait remplacer les chapitres commerciaux de l'accord de Cotonou de 2000 entre l'UE et les pays ACP, couvre tous les produits, notamment les produits agricoles tels que le bœuf, les produits laitiers, les céréales et tous les fruits et légumes. Seule exception à la proposition, qui devrait prendre effet immédiatement après la signature d'un accord avec une période d'échelonnement pour le riz et le sucre, l'Afrique du Sud, dont plusieurs produits compétitifs à l'échelle mondiale continueront d'être assujettis à des droits d'importation. Dans un développement connexe, le 27 juin 2007, la Commission Européenne a adopté une proposition couvrant les grandes initiatives politiques qui incarnent la nouvelle approche des relations UE-Afrique dans le cadre de la future Stratégie Conjointe UE-Afrique (« Stratégie Conjointe »). La Stratégie Conjointe, discutée pendant le deuxième sommet UE-Afrique qui s'est tenu à Lisbonne en décembre 2007, définit une vision commune et à long terme de l'avenir des relations entre l'UE et l'Afrique, dans un univers mondialisé.

Le 13 janvier 2007, le 12ème sommet de l'ASEAN (Association of South-East Asian Nations) s'est tenu à Cebu, aux Philippines. À cette occasion, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres ont échangé leurs vues sur les développements régionaux et internationaux, en insistant tout particulièrement sur une plus grande intégration de l'ASEAN dans le but de stimuler le développement économique durable de la région, d'assurer sa stabilité, sa sécurité et sa prospérité, dans l'intérêt de tous leurs peuples respectifs. En outre, le sommet a réaffirmé le rôle central de l'ASEAN et résolu de renforcer son statut, celui d'une force motrice efficace des initiatives régionales et des réponses collectives aux défis et aux opportunités auxquels la région, ses pays et ses peuples sont confrontés. Dans l'optique de ces objectifs, cinq accords ont été signés : (i) la Déclaration de Cebu sur une communauté de soins et de partage (qui réitère l'engagement de l'ASEAN envers l'accélération de la coopération pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens) ; (ii) la Déclaration de Cebu sur le projet-cadre de la Charte de l'Asean ; (iii) la Déclaration de Cebu sur l'accélération de la création d'une communauté de l'Asean en 2015 (qui avancera de cinq ans l'intégration de la communauté de l'ASEAN par rapport au plan d'origine) ; (iv) la Déclaration de Cebu sur la protection et la promotion des droits des travailleurs migrants (qui intensifiera les efforts de l'ASEAN en matière de promotion d'une protection équitable et appropriée pour les travailleurs migrants de l'ASEAN) ; et (v) la Convention de l'Asean sur la lutte contre le terrorisme

(qui vise à améliorer et approfondir la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme). L'objectif est de renforcer l'engagement vis-à-vis de la poursuite de l'intégration de l'ASEAN ainsi que de l'amélioration de la coopération politique, économique et sociale dans la région. Par ailleurs, le 20 mars 2007, le secrétaire général de l'ASEAN, H.E. Ong Keng Yong, et le directeur général de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), H.E. Juan Somavia, ont signé un accord de coopération au nom de leurs organisations respectives. Cet accord, d'une importance stratégique pour la réalisation des objectifs de la « Décennie pour le travail décent en Asie » initié lors de la réunion régionale de l'OIT en 2006, s'efforce d'approfondir la collaboration entre les deux organisations concernant la mise en œuvre des programmes et des projets, notamment dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité au travail, du VIH/SIDA et du lieu de travail, des implications sur l'emploi de la libéralisation des échanges, de l'emploi des jeunes, de la formation professionnelle, de la sécurité sociale et de la migration professionnelle. En outre, les deux agences se sont engagées à coopérer pour s'échanger des informations, faire des études et assurer une représentation lors des réunions de travail.

Les 8-9 septembre 2007, les dirigeants des 21 membres de l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) ont tenu leur sommet annuel à Sydney, en Australie,

pour débattre des questions suivantes : (i) changement climatique, sécurité de l'énergie et développement propre ; (ii) primauté du système commercial multilatéral ; (iii) intégration économique régionale ; (iv) amélioration de la sécurité humaine et (v) renforcement de l'APEC. En termes plus précis, les dirigeants ont débattu avec une grande satisfaction de l'excellente performance économique de la région et résolu de renforcer le secrétariat de l'APC pour faire progresser l'objectif commun de la région de l'APEC, renouvelant leur engagement vis-à-vis de l'intégration économique régionale, des marchés libres et ouverts et de la sécurité économique et politique de leurs peuples. En outre, le sommet a pris acte de la présence de 41 % de la population mondiale dans la région de l'APEC et a fait une déclaration sur le changement climatique, la sécurité de l'énergie et le développement propre en s'engageant, grâce à des initiatives et des programmes diversifiés et ambitieux, à garantir la satisfaction des besoins en énergie de la région tout en traitant la question de la qualité environnementale et en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur ce plan, après la défaite du gouvernement du premier ministre australien John Howard lors des élections générales, le nouveau gouvernement australien, avec à sa tête le premier ministre Kevin Rudd, s'est engagé à ratifier le protocole de Kyoto, qui vise à utiliser des bourses d'échange d'émissions carbone pour lutter contre le changement climatique.

3 DÉVELOPPEMENTS EN AFRIQUE

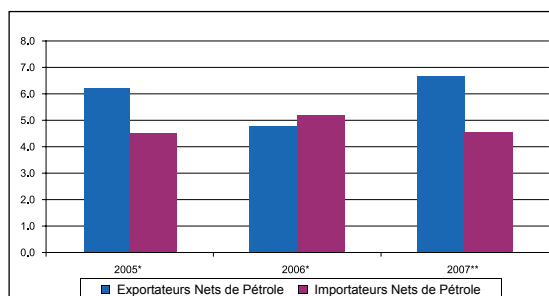
3.1 ANALYSE DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

En dépit de la faiblesse de l'économie mondiale induite par la crise des subprimes que l'on a pu observer au second semestre, la performance économique de l'Afrique a résisté, le continent faisant tomber un record de 20 ans en matière de durée d'une période de croissance. La croissance du PIB réel a en effet augmenté de 5,1 % en 2007, contre environ 5 % un an auparavant (tableau 2.1), grâce à la poursuite des améliorations de la gestion économique, à la solidité des cours des matières premières, à la hausse des flux générateurs et non générateurs de dettes d'origines diverses, notamment la Chine, le Moyen-Orient et l'Inde, et à la diminution progressive des guerres et des troubles politiques qui secouaient le continent. Les pays exportateurs nets de pétrole ont vu leur taux de croissance accélérer, passant de

4,7 % en 2006 à 6,6 % en 2007 (figure 3.1), grâce à d'importants bénéfices commerciaux réalisés grâce aux prix élevés du pétrole. Les pays importateurs nets de pétrole ont assisté à un ralentissement de leur croissance, de 5,2 % en 2006 à 4,6 % en 2007 (figure 3.1). Les cours élevés des métaux, qui ont dopé la croissance des économies minières, ainsi que la fermeté des cours agricoles, ont bénéficié aux économies dépendantes des exportations agricoles et ont soutenu la croissance économique forte, quoique plus modérée.

D'un point de vue subrégional, les économies nord-africaines ont observé un ralentissement de leur croissance, passée de 7,2 % en 2006 à 5,5 % en 2007. Parmi les principaux facteurs positifs, la vitalité du secteur des services en Tunisie, la forte croissance de l'industrie manufacturière, des services et de la construction en Égypte, et la hausse des prix et de la production de gaz et de pétrole en Algérie, en Libye et au Soudan. Cependant, le fort recul de la croissance au Maroc et en Mauritanie, dans le sillage d'un déclin majeur de la production agricole dans le premier et de la chute des exportations pétrolières due à des contraintes de production dans la seconde (tableau 3.1 et figure 3.2) ont atténué les effets positifs de ces excellentes performances. En ce qui concerne le taux d'inflation, les prix moyens ont augmenté sur la période par rapport aux niveaux

Figure 3.1 Croissance moyenne du PIB des pays africains exportateurs et importateurs nets de pétrole, 2005 - 7 (pourcentage)

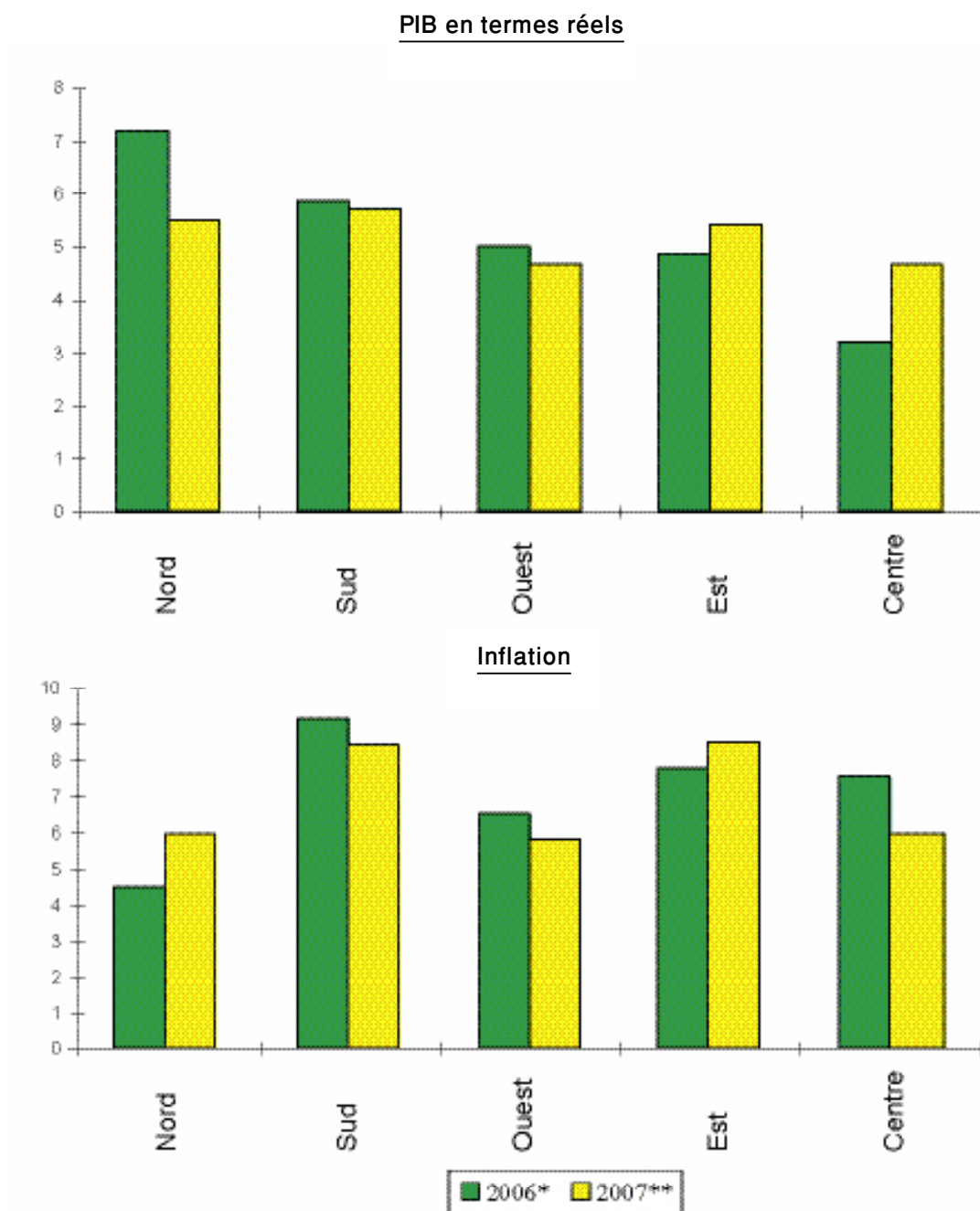


* Révisés

** Estimations

Source : FMI (2007) Perspectives économiques mondiales (Octobre).

Figure 3.2: Afrique : production et inflation par région, 2006 - 2007
(évolution annuelle en pourcentage)



* Révisés

** Estimations

a) Les chiffres de l'inflation pour le Zimbabwe n'ont pas été pris en compte dans les calculs pour la région du Sud, car ils fausseraient la moyenne de l'Afrique.

Sources : 1) EIU (2007) Country Report, divers
 2) EIU (2008) Country Report, divers
 3) FMI (2008) Perspectives économiques mondiales (April).

Tableau 3.1 Afrique : Croissance du PIB en termes réels, 2005-2007 (évolution annuelle en pourcentage)

Afrique	2005*	2006*	2007**
Algérie	5,1	2,0	4,6
Angola	20,6	18,6	21,1
Bénin	2,9	3,8	4,2
Botswana	4,7	3,6	5,4
Burkina Faso	7,1	5,5	4,2
Burundi	0,9	5,1	3,6
Cameroun	2,3	3,2	3,3
Cap Vert	5,7	10,8	6,9
République centrafricaine	2,4	4,0	4,2
Tchad	7,9	0,2	0,6
Comores	4,2	1,2	-1,0
République dém. Du Congo	7,9	5,6	6,3
République du Congo	7,8	6,2	-1,6
Côte d'Ivoire	1,8	-0,3	1,6
Djibouti	3,2	4,8	5,2
Égypte	4,5	6,8	7,1
Guinée Équatoriale	6,9	-5,6	12,4
Érythrée	2,6	-1,0	1,3
Éthiopie	12,6	11,6	11,4
Gabon	3,0	1,2	5,6
Gambie	5,1	6,5	7,0
Ghana	5,9	6,4	6,4
Guinée	3,3	2,2	1,5
Guinée-Bissau	3,2	1,8	2,5
Kenya	5,8	6,1	7,0
Lesotho	2,9	7,2	4,9
Liberia	5,3	7,8	9,4
Libye	6,3	5,2	6,8
Madagascar	4,4	5,0	6,3
Malawi	2,3	7,9	7,4
Mali	6,1	5,3	2,5
Mauritanie	5,4	11,4	0,9
Maurice	3,1	3,6	4,6
Îles Mayotte	n/a	n/a	n/a
Maroc	2,4	8,0	2,2
Mozambique	8,4	8,0	7,0
Namibie	4,8	4,1	4,4
Niger	7,4	5,2	3,2
Nigeria	5,4	6,2	6,4
Réunion	n/a	n/a	n/a
Rwanda	7,1	5,5	6,0
Sao Tome et Principe	5,7	6,7	6,0
Sénégal	5,3	2,1	5,0
Seychelles	1,2	5,3	5,3
Sierra Leone	7,3	7,4	6,8
Somalie	n/a	n/a	n/a
Afrique du Sud	5,0	5,4	5,1
Soudan	6,3	11,3	10,5
Swaziland	2,2	2,8	2,4
Tanzanie	7,4	6,7	7,3
Togo	1,3	4,1	2,1
Tunisie	4,0	5,5	6,3
Ouganda	6,8	5,1	6,5
Zambie	5,2	6,2	5,3
Zimbabwe	-4,0	-5,4	-6,1

* Révisés

** Estimations

n/a non disponibles.

Sources : FMI (2007) *Perspectives économiques mondiales* (octobre).

moyens de 2006 dans cinq pays d'Afrique du Nord, à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et le Soudan. L'accélération de l'inflation essentiellement due à des pressions croissantes sur la demande, au vu des salaires du secteur public et des augmentations des prix administrés (principalement les prix du carburant), des répercussions de la grippe aviaire, ainsi que de la faiblesse du dollar américain, sur lequel la plupart de ces pays calquent leur propre devise. Globalement, le taux d'inflation de la région a augmenté en 2007, s'établissant en moyenne à 7,53 % contre 4,51 % en 2006 (tableau 3.2 et figure 3.2).

En Afrique australe, le taux de croissance du PIB réel a légèrement battu en retraite, passant de 5,8 % l'année précédente à 5,7 % sur la période à l'étude. La bonne santé des cours des minerais et du pétrole ainsi que les nouveaux champs pétroliers entrés en exploitation ont maintenu la forte croissance économique des pays de la sous-région riches en ressources minières, particulièrement l'Angola, la Zambie et le Botswana. L'Angola, par exemple, a vu son taux de croissance accélérer, passant à 21,1 % en 2007 contre 18,6 % en 2006 (tableau 3.1 et figure 3.2). Une bonne production agricole et une demande intérieure forte ont aussi poussé la croissance encore plus haut dans certains de ces pays. L'Afrique du Sud en revanche a déclaré une croissance de son PIB plus faible, du fait des relèvements des taux d'intérêts, qui ont freiné la consommation. L'économie zimbabwéenne a continué de faire figure d'exception dans ce décor, les déséquilibres macro-économiques empirant et le gouvernement

Tableau 3.2 Afrique: Inflation, 2005 - 2007^{a)}
(évolution annuelle en pourcentage)

Afrique	2005*	2006*	2007**
Algérie	1.6	2.5	3.7
Angola	23.0	13.3	12.2
Bénin	5.4	3.8	2.0
Botswana	8.6	11.6	7.1
Burkina Faso	6.4	2.4	-0.2
Burundi	13.4	2.8	8.4
Cameroun	2.0	5.1	0.9
Cap Vert	0.4	5.4	4.4
Rep. Centrafricainec	2.9	6.7	0.9
Tchad	7.9	7.9	-8.8
Comores	3.0	3.4	3.0
Rep. Dem. Du Congo	21.4	13.2	16.7
Rep. du Congo	2.5	4.7	2.6
Cote d'Ivoire	4.2	5.0	2.1
Djibouti	3.1	3.5	5.0
Egypte	8.8	4.2	11.0
Guinée Equatoriale	5.7	4.5	4.6
Erythrée	12.5	15.1	9.3
Ethiopie	6.8	12.3	17.0
Gabon	1.2	-1.4	5.0
Gambie	5.0	2.1	5.0
Ghana	15.1	10.9	9.6
Guinée	31.4	34.7	22.9
Guinée-Bissau	3.4	2.0	3.8
Kenya	10.3	14.5	9.8
Lesotho	3.4	6.1	8.0
Liberia	6.9	7.2	11.2
Libye	2.0	3.4	6.7
Madagascar	18.4	10.8	10.3
Malawi	15.5	13.9	8.1
Mali	6.4	1.9	2.5
Mauritanie	12.1	6.2	7.3
Maurice	4.9	5.6	10.7
Ile de Mayotte	n/a	n/a	n/a
Maroc	1.0	3.3	2.0
Mozambique	6.4	13.2	7.9
Namibie	2.3	5.1	6.7
Niger	7.8	0.1	0.1
Nigeria	17.8	8.3	5.5
Réunion	n/a	n/a	n/a
Rwanda	9.2	8.8	9.4
Sao Tomé et Príncipe	17.2	23.1	19.9
Sénégal	1.7	2.1	5.9
Seychelles	0.8	-1.4	5.7
Sierra Leone	12.1	9.5	11.7
Somalie	n/a	n/a	n/a
Afrique du Sud	3.4	4.7	7.1
Soudan	8.5	7.2	8.0
Swaziland	4.8	5.3	8.2
Tanzanie	4.4	7.3	7.0
Togo	6.8	2.2	1.0
Tunisie	2.0	4.5	3.1
Ouganda	8.0	6.6	6.8
Zambie	18.3	9.0	10.7
Zimbabwe	237.8	1,016.7	10,452.6
Moyenne ^{b)}	8.0	7.1	6.8
Médiane	6.4	5.4	6.8
Ecart Type	6.7	6.1	5.3
Courbe	1.4	2.2	0.4
Kurtosis	2.0	7.5	2.1

* Révisés ** Estimations n/a non disponible.

a) Les chiffres représentent le pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

b) Les chiffres de l'inflation du Zimbabwe ne sont pas inclus dans les calculs parce qu'ils auraient biaisé la moyenne de l'Afrique.

Sources: 1) EIU (2007) Country Report, divers articles
2) EIU (2008) Country Report, divers articles
3) FMI (2007) World Economic Outlook (Octobre).

intensifiant le contrôle des prix pour supprimer l'inflation. Concernant l'inflation dans la région, les données montrent que le niveau moyen des prix a nettement augmenté, tiré par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants en Afrique australe, d'importants investissements infrastructurels publics et privés en vue de la Coupe du Monde 2010, qui se tiendra en Afrique du Sud, une rapide progression de la masse monétaire dans certains pays ainsi qu'une forte inflation au Zimbabwe. Une sévère pénurie d'énergie qui a commencé à pointer durant la période a aussi généré quelques pénuries d'offre. Suite à ces développements, le taux d'inflation moyen pour la région dans son ensemble est passé de 32 % en 2005 à 109 % et à 1624 % en 2006 et en 2007, respectivement. Il replonge toutefois à 8,4 % si l'on exclut le Zimbabwe du calcul (tableau 3.2 et figure 3.2).

Sur la période, le taux de croissance des économies d'Afrique de l'ouest est resté collectivement stable, quoique ralenti par rapport à 2006. La croissance économique de la sous-région a été dopée par la progression des exportations de pétrole, la forte consommation domestique, les progrès des réformes politiques et économiques et la résolution de la plupart des conflits de la sous-région. La région a également bénéficié d'un environnement extérieur favorable, notamment une solide demande mondiale en matières premières, des flux accrus de capitaux et l'allègement de la dette. Bien que la croissance économique du Nigeria (économie phare de la région) ait accéléré en dépit des difficultés dans le delta du Niger (qui ont perturbé la production

Tableau 3.3 Position des Reserves de Pays Africains
(en millions US\$, sauf indication contraire)

AFRIQUE	Réserves Totales moins l'Or *					Réserves en Or (Million de poids fins en grammes)					Mois d'Importation couverts par les Réserves		
	2005*	2006*	2007**	Variation en Pourcentage 2006/2005/	Variation de Pourcentage 2007/2006/	2005*	2006*	2007**	Variation de Pourcentage 2006/2005/	Variation de Pourcentage 2007/2006/	2005*	2006*	2007**
Algérie	56.303.10	77.913.70	100.623.00	38.38	29.15	5.583	5.583	5.583	0.00	0.00	28.66	37.27	38.86
Angola	3.196.85	8.598.58	10.152.00	168.97	18.07	n/a	n/a	n/a			4.72	9.24	9.38
Bénin	656.77	912.22	1.150.58	38.90	26.13	0.000	0.000	0.000			8.83	3.19	3.02
Botswana	6.309.06	7.992.39	9.696.12	26.68	21.32	n/a	n/a	n/a			22.47	31.61	36.75
Burkina Faso	438.40	554.86	1.112.78	26.57	100.55	0.000	0.000	0.000			4.66	4.66	8.78
Burundi	100.08	130.53	112.09	30.42	-14.13	0.001	0.001	0.001	0.00	-0.01	4.49	3.64	3.31
Cameroun	949.38	1.716.22	2.220.44	80.77	29.38	0.030	0.030	0.030	0.00	0.00	4.50	7.11	7.80
Cap Vert	173.97	254.46	334.79	46.26	31.57	0.000	0.000	0.000			4.19	4.80	5.67
Rep. Centrafricaine	139.22	125.35	122.05	-9.96	-2.63	0.011	0.011	0.011	0.00	0.00	7.50	5.06	4.14
Tchad	225.58	625.09	950.03	177.11	51.98	0.011	0.011	0.011	0.00	0.00	5.55	14.23	14.34
Comores	85.80	93.52	108.42	9.00	15.93	0.001	0.001	0.001	0.00	0.00	9.03	7.88	7.90
Rep. Dem. Du Congo	n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a
Rep. du Congo	731.83	1.840.93	2.030.36	151.55	10.29	0.011	0.011	0.011	0.00	0.00	5.55	10.07	8.98
Cote D'Ivoire	1.321.55	1.797.69	2.268.54	36.03	26.19	0.000	0.000	0.000			2.70	3.71	4.81
Djibouti	89.26	120.33	n/a	34.80							0.89	0.93	n/a
Egypte	20.609.10	24.461.60	28.304.40	18.69	15.71	2.432	2.432	2.431	-0.01	-0.04	7.50	7.42	7.84
Guinée Equatoriale	2.102.49	3.066.74	3.263.68	45.86	6.42	0.000	0.000	0.000			22.58	22.92	29.30
Erythrée	27.94	25.35	n/a	-9.27		0.000	0.000	n/a			0.53	0.43	n/a
Ethiopie	1.121.47	832.68	n/a	-25.75		0.000	0.000	0.000			3.30	2.40	n/a
Gabon	668.56	1.113.43	1.179.60	66.54	5.94	0.013	0.013	0.013	0.00	0.00	4.72	6.89	4.05
Gambie	98.31	120.62	152.45	22.69	26.39	n/a	n/a	n/a			1.85	2.04	2.25
Ghana	1.752.90	2.090.29	1.734.98	19.25	-17.00	0.281	0.281	n/a	0.00		3.56	3.70	2.70
Guinée	95.06	n/a	n/a			0.004	0.004	n/a	-12.31		0.61	n/a	n/a
Guinée-Bissau	79.81	82.02	104.62	2.77	27.55	0.000	0.000	0.000			4.50	4.92	4.87
Kenya	1.798.83	2.415.76	2.723.21	34.30	12.73	0.001	0.001	0.001	0.00	0.00	3.17	3.53	4.30
Lesotho	519.11	658.40	769.77	26.83	16.92	n/a	n/a	n/a			4.51	6.08	7.10
Liberia	25.40	71.99	92.22	183.47	28.10	n/a	n/a	n/a			0.05	0.12	0.12
Libye	39.507.80	59.289.20	78.945.10	50.07	33.15	4.624	4.624	4.624	0.00	0.00	54.06	69.46	74.59
Madagascar	481.29	583.18	778.87	21.17	33.55	n/a	n/a	n/a			3.06	3.44	3.45
Malawi	158.91	133.77	208.19	-15.82	55.63	0.013	0.013	n/a	0.00		2.68	2.04	2.73
Mali	854.56	969.53	1.056.71	13.45	8.99	0.000	0.000	0.000			4.89	4.90	4.44
Mauritanie	n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a
Maurice	1.339.90	1.269.63	1.706.27	-5.24	34.39	0.062	0.062	0.062	0.00	0.00	5.09	4.18	5.68
Iles de Mayotte	n/a	0.00	n/a			n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a
Maroc	16.187.40	20.340.70	23.278.00	25.66	14.44	0.708	0.708	0.708	0.00	-0.00	9.55	9.76	10.31
Mozambique	1.053.82	1.155.73	1.415.79	9.67	22.50	0.095	0.055	0.105	-42.01	90.56	5.13	4.76	4.87
Namibie	312.11	449.58	823.46	44.05	83.16	0.000	0.000	0.000			1.59	2.19	3.72
Niger	249.54	370.89	459.63	48.63	23.93	0.000	0.000	0.000			3.52	4.38	4.51
Nigeria	28.279.60	42.298.70	47.968.00	49.57	13.40	0.687	0.687	0.687	0.00	0.00	13.86	17.28	15.29
Réunion	n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a
Rwanda	405.76	439.67	n/a	8.36		0.000	0.000	n/a			9.37	8.52	n/a
Sao Tomé et Principe	26.70	34.18	n/a	28.01		n/a	n/a	n/a			4.98	5.12	n/a
Sénégal	1.191.00	1.334.25	1.630.62	12.03	22.21	0.000	0.000	0.000			4.44	4.68	5.98
Seychelles	56.24	112.92	66.82	100.77	-40.83	n/a	n/a	n/a			0.88	1.64	0.71
Sierra Leone	170.51	183.93	184.72	7.87	0.43	n/a	n/a	n/a			3.36	3.94	3.60
Somalie	n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a
Afrique du Sud	18.579.10	23.056.90	27.533.70	24.10	19.42	3.987	3.989	3.991	0.05	0.05	4.11	4.07	4.09
Soudan	1.868.59	1.659.93	1.095.17	-11.17	-34.02	n/a	n/a	n/a			3.35	2.26	1.63
Swaziland	243.90	372.53	598.66	52.74	60.70	n/a	n/a	n/a			1.40	1.80	2.55
Tanzanie	2.048.78	2.259.35	2.919.44	10.28	29.22	n/a	n/a	n/a			6.81	6.03	7.31
Togo	194.61	374.51	492.35	92.44	31.47	0.000	0.000	0.000			3.96	1.73	4.89
Tunisie	4.436.70	6.773.16	7.619.31	52.66	12.49	0.218	0.218	0.218	0.00	-0.00	4.04	4.95	4.57
Ouganda	1.344.20	1.810.88	2.361.06	34.72	30.38	n/a	n/a	n/a			9.48	10.20	10.88
Zambie	559.79	719.72	1.037.55	28.57	44.16	0.000	0.000	0.000			2.62	2.80	3.33
Zimbabwe	n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a			n/a	n/a	n/a
Total	219.170.63	303.607.58	371.385.52	38.53	22.32	18.77	18.73	18.49	-0.21	-1.32	332.86	383.96	395.39
<i>Moyenne</i>	<i>4.472.87</i>	<i>6.196.07</i>	<i>8.636.87</i>			<i>0.54</i>	<i>0.54</i>	<i>0.62</i>			<i>6.79</i>	<i>8.00</i>	<i>9.20</i>
<i>Médiane</i>	<i>656.77</i>	<i>832.68</i>	<i>1.150.58</i>			<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>			<i>4.50</i>	<i>4.72</i>	<i>4.87</i>
<i>Ecart Type</i>	<i>10.882.15</i>	<i>15.324.92</i>	<i>20.629.98</i>			<i>1.39</i>	<i>1.39</i>	<i>1.49</i>			<i>8.88</i>	<i>11.59</i>	<i>13.15</i>
<i>Courbe</i>	<i>3.40</i>	<i>3.46</i>	<i>3.38</i>			<i>2.81</i>	<i>2.81</i>	<i>2.55</i>			<i>3.79</i>	<i>3.86</i>	<i>3.62</i>
<i>Kurtosis</i>	<i>12.26</i>	<i>12.37</i>	<i>11.77</i>			<i>7.00</i>	<i>7.00</i>	<i>5.45</i>			<i>17.17</i>	<i>17.42</i>	<i>14.97</i>

* Reserves Totales et Reserves en Or sont disponibles en fin de trimestriel.

**: Révisés

*** Estimations

n/a non disponibles

Sources: 1) FMI (2008) *International Financial Statistics* (Janvier).2) IMF 2008 *International Financial Statistics Database*.3) EIU, *Country Report* (divers articles).

4) Estimations de l' Afreximbank.

Tableau 3.4 Afrique : Évolution des taux de change, 2005 - 2007 ^{a)}
(en US\$, sauf indication contraire)

Afrique	Taux de Change ^{a)}			Variation en pourcentage entre b)	
	2005 (1)	2006* (2)	2007**(3)	(2) & (1)	(3) & (2)
Algérie - <i>dinar</i>	73.380	71.158	66.830	-3.03	-6.08
Angola - <i>kwanza</i>	80.780	80.264	75.023	-0.64	-6.53
Bénin - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Botswana - <i>pula</i>	5.429	6.031	6.006	11.10	-0.42
Burkina Faso - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Burundi - <i>franc Burundais</i>	997.780	1.002.470	1.089.400	0.47	8.67
Cameroun - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Le Cap Vert - <i>escudos</i>	91.571	83.728	74.907	-8.56	-10.54
Rep. Centrafricaine - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Tchad - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Comores - <i>franc comorien</i>	408.543	373.552	334.190	-8.56	-10.54
Rep. Dem. Du Congo - <i>Congo franc</i>	431.279	503.430	499.200	16.73	-0.84
Rep. du Congo - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Cote d'Ivoire - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Djibouti - <i>franc djiboutien</i>	177.721	177.721	177.721	0.00	0.00
Egypte - <i>Livre Egyptienne</i>	5.732	5.704	5.578	-0.499	-2.21
Guinée Equatoriale - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Erythrée - <i>nakfa</i>	15.375	15.375	15.375	0.00	0.00
Ethiopie - <i>birr</i>	8.681	8.776	9.201	1.09	4.84
Gabon - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Gambie - <i>dalasi</i>	28.135	28.047	22.539	-0.31	-19.64
Ghana - <i>cedi</i>	0.913	0.924	0.929	1.14	0.54
Guinée - <i>franc Guinéen</i>	4.500.00	5.350.00	4.122.80	18.89	-22.94
Guinée-Bissau - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Kenya - <i>shilling</i>	72.367	69.397	62.675	-4.10	-9.69
Lesotho - <i>loti</i>	6.360	6.970	6.810	9.59	-2.30
Liberia - <i>Dollar Libérien</i>	56.500	59.500	62.000	5.31	4.20
Libye - <i>dinar</i>	1.350	1.284	1.241	-4.85	-3.36
Madagascar - <i>Ariary</i>	2,159.820	2,013.950	1,786.700	-6.75	-11.28
Malawi - <i>kwacha</i>	123.781	139.343	140.658	12.57	0.94
Mali - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Mauritanie - <i>ouguiya</i>	270.610	268.000	255.000	-0.96	-4.85
Maurice - <i>rupee</i>	30.667	34.337	31.183	11.97	-9.18
Iles de Mayotte	n/a	n/a	n/a		
Maroc - <i>dirham</i>	9.249	8.457	7.713	-8.57	-8.79
Mozambique - <i>meticals</i>	24.183	25.970	24.000	7.39	-7.59
Namibie - <i>Dollar Namibien</i>	6.360	6.970	6.810	9.59	-2.30
Niger - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Nigeria - <i>naira</i>	129.000	128.270	125.644	-0.57	-2.05
Réunion	n/a	n/a	n/a		
Rwanda - <i>franc</i>	556.550	548.652	n/a	-1.42	
Sao Tomé et Príncipe - <i>dobra</i>	11,929.700	13,073.900	n/a	9.59	
Sénégal - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Seychelles - <i>rupee</i>	5.500	5.796	7.188	5.37	24.02
Sierra Leone - <i>leone</i>	2,932.520	2,973.940	2,977.600	1.41	0.12
Somalie - <i>shilling</i>	n/a	n/a	n/a		
Afrique du Sud - <i>rand</i>	6.360	6.970	6.810	9.59	-2.30
Soudan - <i>dinar</i>	2.305	2.013	2.040	-12.67	1.33
Swaziland - <i>tilangeni</i>	6.360	6.970	6.810	9.59	-2.30
Tanzanie - <i>shilling</i>	1,165.510	1,261.640	1,229.890	8.25	-2.52
Togo - <i>fcfa</i>	556.037	498.069	445.590	-10.43	-10.54
Tunisie - <i>dinar</i>	1.363	1.297	1.221	-4.86	-5.89
Ouganda - <i>shilling</i>	1,816.860	1,741.440	1,752.100	-4.15	0.61
Zambie - <i>kwacha</i>	3,508.980	4,406.670	3,877.780	25.58	-12.00
Zimbabwe - <i>Dollar Zimbabween</i> ^{c)}	80.774	162.250	30,000.000	100.87	18389.98

* Révisés

** Estimations

n/a non disponibles

a) Les chiffres de fin de période disponibles.

b) Les chiffres doivent considérés comme de simples variations en pourcentage et donc ne représentent pas un pourcentage d'appréciation ou de dépréciation étant donné d'un point de vue théorique une monnaie ne peut être dévaluée de plus de 100% ou alors elle cesse d'exister.

c) Le Gouvernement Zimbabween a redénoté la valeur du Dollar Zimbabween par un facteur d'un mil en Août 2006.

Sources : 1) Economist Intelligence Unit *Country Report* (divers articles).2) FMI (2008) *International Financial Statistics* (Février).

pétrolière on-shore mais ont été partiellement compensés par une nouvelle production offshore), la croissance globale de la sous-région a légèrement reculé, de 5 % en 2006 à 4,7 % en 2007 (tableau 3.1 et figure 3.2). La période a été le théâtre d'un déclin du niveau général des prix pour la sous-région par rapport à leurs niveaux moyens d'il y a un an, essentiellement du fait de l'adhésion de nombreux pays d'Afrique de l'ouest à la zone du franc CFA, qui a posé un frein aux tensions inflationnistes, grâce aux mécanismes restreignant la création de monnaie papier pour financer les déficits fiscaux. L'inflation a elle aussi chuté grâce à une bonne année pour l'agriculture et à la baisse consécutive des prix alimentaires après de bonnes récoltes dans des pays comme le Nigeria et le Burkina Faso. En conséquence, l'inflation moyenne dans la région, considérée dans son ensemble, a décéléré pour s'établir à 5,8 % en 2007, contre 6,5 % en 2006 (tableau 3.2 et figure 3.2).

En 2007, les économies d'Afrique de l'est et d'Afrique centrale, collectivement, ont observé une accélération du taux de croissance de leur PIB réel. La majorité des pays d'Afrique de l'est ont vu leur performance économique s'améliorer, grâce à une bonne année agricole. Ailleurs dans la sous-région, l'expansion a été limitée par une crise politique dont le tourisme et les nouveaux investissements étrangers aux Comores ont pâti. Pour ce qui est des économies d'Afrique centrale, la croissance de la sous-région a accéléré, aidée par des prix pétroliers élevés dans les pays producteurs comme la Guinée Équatoriale et le Gabon. Toutefois, l'expansion a été

freinée par la contraction des économies non minières. De ce fait, le taux moyen de croissance en Afrique de l'Est et en Afrique centrale sont passés de respectivement de 4,8 % et 3,2 % en 2006 à 5,4 % et 4,6 % en 2007 (tableau 3.1 et figure 3.2). En ce qui concerne le niveau général des prix, le taux d'inflation moyen en Afrique de l'est est passé de 7,8 % en 2006 à 8,5 % sur la période. En Afrique centrale à l'inverse, il a reculé pour s'établir en moyenne aux environs de 6 % en 2007, contre 7,5 % en 2006 (tableau 3.2 et figure 3.2).

En ce qui concerne la **position des réserves**, les économies d'Afrique, collectivement, ont vu leurs réserves croître à 371,39 milliards US\$ fin 2007, soit une hausse d'environ 22 % par rapport à leur niveau fin 2006 (tableau 3.3), à l'instar de la tendance sur les périodes précédentes.

La croissance observée dans les réserves du continent s'explique par les importantes réserves de certains pays exportateurs nets de pétrole, comme l'Algérie, la Libye et le Nigeria (tableau 3.3). Bien que les importations aient augmenté (voir tableau 3.7), l'amélioration globale de la position des réserves totales a maintenu la couverture moyenne des importations pour le continent à 9,2 mois en 2007, au-dessus du niveau moyen de 8 mois enregistré en 2006 (tableau 3.3). Il est également pertinent de noter que, comme pendant les périodes précédentes, trois pays, l'Algérie (100,6 milliards US\$), la Libye (78,95 milliards US\$) et le Nigeria (47,97 milliards US\$), totalisaient plus de 61 % des réserves du continent en 2007.

Du fait de la faiblesse du dollar américain

sur la période, toutes les devises sauf 10 monnaies africaines se sont appréciées par rapport à leur taux de change contre le dollar américain à fin 2006 (tableau 3.4). Le franc CFA, indexé sur l'euro, et les autres devises indexées sur le rand sud-africain ont tous gagné du terrain sur le dollar américain par rapport à leur taux fin 2006. L'appréciation continue de l'euro contre le dollar à la fin de la période, par rapport à son niveau de fin 2006, semble s'être transmise au CFA.

3.2 ÉCHANGES AFRICAINS

3.2.1 Matières premières d'intérêt commercial pour l'Afrique

Sur la période à l'étude, la plupart des matières premières présentant un intérêt commercial pour l'Afrique ont enregistré une forte hausse des prix. Les données disponibles montrent que les trois grands groupes de matières premières d'intérêt commercial pour le continent, c'est-à-dire les denrées agricoles, l'énergie et les métaux/minerais, ont affiché des bénéfices de cours nominaux et réels en 2007 par rapport à leurs niveaux moyens sur les deux années précédentes (tableaux 3.5 et 3.6 et annexe 1). Les prix nominaux élevés des matières premières qui ont prévalu sur la période ont favorisé la hausse des prix réels des matières premières de l'énergie, des métaux et des denrées agricoles, 384,3 %, 206,6 % et 19,7 % respectivement au-dessus de leurs niveaux moyens en 1994, période de reprise marquée des prix des matières premières (tableau 3.6). La solidité observée parmi ces prix s'est vu favorisée par une demande mondiale en matières premières

qui ne faiblit pas, spécialement aux États-Unis et dans des économies asiatiques en pleine expansion, avec à leur tête la Chine et l'Inde. Les prix des matières premières ont également bénéficié de la faiblesse de l'économie américaine et des difficultés sur les principaux marchés financiers (causées par la brutale dépréciation des actifs financiers), qui a incité les investisseurs mondiaux, hedge funds et fonds spécialisés dans les contrats sur marchandises à intensifier l'utilisation des matières premières, particulièrement des métaux précieux, considérés comme des avoirs refuge et semblant isolés des difficultés secouant les marchés.

Du point de vue des fluctuations des prix, les trois grands groupes de marchandises ont connu une volatilité plus forte sur la période qu'en 2006. Individuellement, le plomb a été le plus erratique (27 %), suivi par le coprah (25 %) et le soja (18 %), le caoutchouc et le sucre étant les plus stables, avec une volatilité de 5 % seulement. Comme l'année précédente, les investisseurs ont manifesté un vif intérêt pour les matières premières en tant que valeurs refuges et la croissance de l'économie mondiale a stimulé l'activité en matière d'échanges sur les grandes matières premières internationales, les portant à des niveaux record pendant la période. Sur ce plan, les niveaux d'activité mesurés par le volume des échanges, par exemple sur le NYMEX (New York Mercantile Exchange), ont battu des records, avec 1,485 million de contrats par jour, soit une hausse de 25 % par rapport aux niveaux de 2006. Le CBOT (Chicago Board of Trade) et le LME (London Metal Exchange) ont connu des augmentations respectives du

Tableau 3.5 Evolution des Prix Nominiaux des Produits de Base dont l'Exportation Intéresse l'Afrique, 2005 - 2007
(en US\$/tonnes métriques sauf indication contraire)

PRODUITS DE BASE	2005	2006	2007	Taux de croissance annuelle 2006/2005	Taux de croissance annuelle 2007/2006	Volatilité des Prix*** 2005	Volatilité des Prix*** 2006	Volatilité des Prix*** 2007
AGRICULTURE:								
Fèves de cacao	1,517.93	1,575.95	2,017.33	3.82	28.01	0.04	0.06	0.11
Café	997.17	1,337.06	1,768.08	34.09	32.24	0.14	0.16	0.13
Coprah**	413.80	402.39	711.94	-2.76	76.93	0.10	0.08	0.25
Coton*	1,211.15	1,272.21	1,373.90	5.04	7.99	0.04	0.03	0.08
Mais	97.59	117.03	151.30	19.92	29.28	0.06	0.14	0.07
Huile de Palme*	420.58	474.52	777.08	12.82	63.76	0.04	0.10	0.16
Caoutchouc*	956.24	1,295.72	1,338.11	35.50	3.27	0.12	0.12	0.05
Graine de Soja	306.99	296.96	384.03	-3.27	29.32	0.04	0.04	0.18
Sucre (brut)**	217.80	328.14	222.13	50.66	-32.31	0.15	0.17	0.05
Thé**	1,647.00	1,867.55	2,036.25	13.39	9.03	0.03	0.05	0.09
Moyenne	778.63	896.75	1,078.02	15.17	20.21	0.08	0.10	0.12
ENERGIE:								
Pétrole brut*	401.55	481.79	529.47	19.98	9.90	0.11	0.09	0.17
Moyenne	401.55	481.79	529.47	19.98	9.90	0.11	0.09	0.17
METAUX								
Cuivre	3,666.50	6,711.79	7,109.49	83.06	5.93	0.12	0.18	0.12
Or	1,566,140.00	2,129,713.19	2,455,588.19	35.98	15.30	0.06	0.07	0.09
Plomb	975.26	1,286.61	2,578.92	31.93	100.44	0.07	0.18	0.27
Etain*	7,368.40	8,663.82	14,368.95	17.58	65.85	0.10	0.14	0.11
Moyenne	394,537.54	536,593.85	619,911.39	36.01	15.53	0.09	0.14	0.15
c)	4,003.39	5,554.08	8,019.12	38.73	44.38	0.10	0.16	0.17

* Cours spot. Les autres sont des cours à terme de la LIFFE et de la Bourse de Métaux de Londres (mois de transactions le plus proche).

** Statistiques de la Banque Mondiale.

*** Mesuré par le coefficient de variation (CV) du prix du produit concerné.

CV est le ratio de l'écart type par rapport à la moyenne.

a) Or compris.

b) Or non compris.

Sources: 1) *Financial Times* (various issues).

2) www.worldbank.org/prospect/pinksheets

Tableau 3.6 Indice des Prix de l'Afreximbank, 2005 - 2007 ^{a)}
(1994 = 100)

PRODUITS DE BASE	2005 (1)	2006 (2)	2007 (3)	Changement %	
				2006 (4) = (2) - (1)	2007 (5) = (3) - (2)
AGRICULTURE:					
Fèves de cacao	108.73	112.89	144.51	4.16	31.62
Café	38.07	51.04	67.50	12.98	16.45
Coprah**	99.16	96.42	170.60	-2.73	74.17
Coton*	68.54	72.00	77.75	3.46	5.76
Mais	90.74	108.81	140.68	18.07	31.87
Huile de Palme*	79.59	89.80	147.06	10.21	57.26
Caoutchouc**	72.69	98.50	101.72	25.81	3.22
Graine de Soja	121.87	117.89	152.45	-3.98	34.57
Sucre (brut)**	81.57	122.90	83.19	41.32	-39.70
Thé**	89.93	101.97	111.18	12.04	9.21
Moyenne	85.09	97.22	119.66	12.13	22.44
ENERGIE:					
Pétrole Brut*	367.32	440.73	484.34	73.40	43.62
Moyenne	367.32	440.73	484.34	73.40	43.62
METAUX:					
Cuivre	158.91	290.89	308.12	131.98	17.24
Or*	115.63	157.23	181.29	41.61	24.06
Plomb	177.97	234.78	470.61	56.82	235.82
Etain*	136.55	160.56	266.29	24.01	105.73
Moyenne	147.26	210.87	306.58	63.60	95.71
	<i>b)</i>	<i>210.87</i>	<i>306.58</i>	<i>63.60</i>	<i>95.71</i>
	<i>c)</i>	157.81	228.74	70.94	119.60

* Cours spot

** Statistiques de la Banque Mondiale..

- a) Cet indice couvre tous les produits de base qui contribuent ensemble à plus de 85% des exportations totales de l'Afrique et se fonde sur les prix en US dollars par tonne métrique.
 b) Or compris.
 c) Or non compris.

Source : Tableau 3.5 par le personnel Afreximbank

volume des échanges de 28 % et de 7 % sur la même période. Certaines des nouvelles places boursières du monde en développement, comme le MCX (Multi-Commodity Exchange) en Inde, ont également enregistré une croissance record (25 %) du volume des échanges entre 2007 et 2006.

En 2007, les prix nominaux des produits agricoles présentaient collectivement une tendance à la hausse, la période s'établissant

en glissement annuel moyen à 20,2 % de progression, soit légèrement plus que la hausse correspondante en 2006, de 15,2 %. En conséquence de cette forte remontée des prix nominaux, le prix réel des produits agricoles sur la période s'est établi en moyenne environ 22,4 % plus haut que leurs niveaux moyens en 2006.

Plus particulièrement, **la fève de cacao** a enregistré des bénéfices de cours nominaux

et réels en 2007 par rapport à 2005 et 2006 (tableaux 3.5 et 3.6). Les mouvements mensuels des prix moyens montrent que, parti de 1.671,74 US\$ par tonne métrique en janvier 2007, le prix nominal de la fève de cacao a présenté une tendance à la hausse qui a culminé à 2.424,52 US\$ par tonne métrique en août. Par la suite, le prix a régulièrement reculé pour s'établir à 2.057,6 US\$ par tonne métrique en septembre avant de se redresser sur les trois mois suivants jusqu'à un prix moyen de 2.306,6 US\$ par tonne métrique en décembre 2007. Du fait de ce développement des prix nominaux, le prix réel de la fève de cacao a terminé la période 44,5 % au-dessus de son niveau moyen en 1994. Derrière la rapide augmentation des cours du cacao se cachent de meilleures conditions de marché, essentiellement dues elles-mêmes à une progression régulière de la demande mondiale dans un contexte de stocks mondiaux qui s'appauvrissent et d'incertitudes persistantes sur la pérennité de l'approvisionnement venu de Côte d'Ivoire (qui produit environ 40 % de l'offre mondiale de cette denrée). Il a été signalé durant la période que, selon les estimations, la consommation mondiale de cacao excéderait les stocks mondiaux de 242.000 tonnes pendant la saison du cacao d'octobre-septembre. Les récoltes de cacao ont pâti d'une maladie de cosse noire et du mauvais temps en Afrique de l'ouest, une région qui assure 70 % de la production mondiale de cacao.

Les prix nominaux et réels du **café** se sont considérablement raffermissés en 2007 par rapport aux niveaux moyens de 2005 et de 2006. En conséquence, les prix nominaux

du café se sont établis sur la période à une moyenne supérieure de 32,2 % à leurs niveaux moyens en 2006. La progression permanente des prix nominaux du café a favorisé la hausse du prix réel de la denrée, d'environ 16,5 % en 2007, s'établissant à 67,5 % de son niveau de 1994 contre 51 % en 2006. Le redressement des prix s'explique par des stocks mondiaux déclinants, dans un contexte de forte croissance de la demande mondiale. Bien que la production ait généralement augmenté sur la période, elle a chuté dans plusieurs pays exportateurs, notamment en Indonésie, en Papouasie Nouvelle Guinée, au Costa Rica, au Salvador et au Nicaragua du fait d'une mauvaise météorologie. D'autre part, le marketing actif et le marquage de la denrée ont aussi favorisé le renforcement de la demande et des cours du café, particulièrement en Asie et en Europe de l'Est. Malgré les nombreuses difficultés économiques qui ont freiné la production dans certains pays producteurs, la production de café africaine s'est légèrement redressée sur la saison du café 2006/2007, largement grâce à la force des prix de la denrée.

Sur un plan connexe, il a été signalé que, le 28 septembre, le 7ème Accord International sur le Café (« AIC 2007 ») a été ratifié par les 77 membres du Conseil International du Café et adopté officiellement. L'Accord devrait renforcer le rôle de forum de consultations intergouvernementales de l'Organisation Internationale du Café (OIC). On estime aussi que l'Accord devrait faciliter les échanges internationaux grâce à une transparence accrue, l'accès aux informations pertinentes et la promotion d'une économie durable du café, au bénéfice

de toutes les parties concernées. À l'instar des récents accords, l'AIC 2007 ne comporte aucune clause de réglementation du marché (clauses dites économiques).

Sur la période à l'étude, le prix nominal du **thé** a maintenu sa tendance à la hausse (+ 9 % en glissement annuel). Du fait de cette tendance, le prix réel du thé s'est renforcé pour s'établir en moyenne sur la période à 11,2 % de plus que son niveau moyen de 1994. L'amélioration constatée et due à de bonnes conditions de marché, favorisées par des stocks mondiaux tendus dans un contexte de hausse de la demande alimentée par les grandes nations consommatrices, à savoir la Russie et les pays du Moyen-Orient, dont les économies ont bénéficié d'un pouvoir d'achat plus élevé grâce aux super-bénéfices tirés de la hausse record des prix du pétrole et du gaz. Il est également apparu durant la période que de nombreux producteurs de thé africains, comme le Kenya par exemple, ont connu une stagnation ou un déclin de la production, principalement du fait des conditions météorologiques et de récentes baisses des investissements dans le secteur, face à des facteurs agronomiques défavorables et à un soutien officiel (technique et financier) chancelant.

Le prix nominal moyen du **caoutchouc naturel** a connu une amélioration de 3,27 % en 2007 par rapport à 2006, à 40 % environ au-dessus de son niveau moyen de 2005. En dépit de l'augmentation des prix nominaux, le prix de la denrée a clôturé la période 2 % au-dessus, environ, de son niveau moyen de 1994. Les prix du caoutchouc ont bénéficié de la fermeté de la

demande mondiale, du fait de l'expansion permanente des industries de l'aviation et de l'automobile. L'escalade du coût de production du caoutchouc synthétique occasionné par le cours record du pétrole a elle aussi appuyé les prix du caoutchouc naturel sur la période.

Le prix nominal du **coton** a pris de l'élan, gagnant 8 % en glissement annuel en 2007, légèrement plus que l'amélioration en glissement annuel de 5 % réalisée en 2006. Le prix de la denrée, néanmoins, a clôturé la période à 22,2 % environ en deçà de son niveau moyen de 1994. En dépit de meilleures conditions de la demande, les prix du coton ont été grandement tirés vers le bas par une offre forte des Etats-Unis, dans le sillage des subventions publiques américaines aux cultivateurs de coton et de l'incertitude concernant l'exécution de la décision de l'OMC sur le commerce du coton. Il a toutefois été signalé sur la période que de nombreux producteurs américains subventionnés envisageaient de limiter leurs investissements dans la production de cette denrée, et/ou commençaient à le faire, par crainte de la cessation imminente des subventions de l'État suite à la mise en application de la récente décision de l'OMC sur le commerce du coton. Ce développement, en alimentant les achats spéculatifs, a soutenu le prix de la denrée.

En 2007, le prix nominal du **sucre** a brutalement décri, avec une chute de 32,3 % en glissement annuel. Du fait de cette brusque baisse des prix nominaux, le prix réel de la denrée a baissé d'environ 40 % en deçà de ses niveaux de 2006, pour s'établir

ENCADRÉ 3.1 : HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX : CAUSES, IMPLICATIONS ET CONSÉQUENCES

Depuis 2005, les prix alimentaires mondiaux ont connu une spectaculaire ascension. Le prix des produits du blé, par exemple, a gagné 70 % entre 2005 et 2007. Beaucoup d'autres matières premières ont elles aussi vu leur prix grimper en flèche sur cette période : + 90 % pour la poudre de lait, + 25 % environ pour le riz (tableau B 3.1.1).

Tableau B 3.3.1 : Scénario des prix mondiaux, 2005-2007-

	Évolution des prix (%)
Produits laitiers	90
Volaille	15
Riz	25
Blé	70

Source : FAO citée dans Ivanic, M. and Martin, W. (2008) « Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries. » Policy Research Working Paper 4595, Banque Mondiale, avril.

Dans ce contexte d'escalade des prix alimentaires, des émeutes ont éclaté dans de nombreux pays. En Haïti, les protestations ont contraint le premier ministre à la démission ; au Cameroun, les émeutes ont fait des morts ; le gouvernement égyptien a récemment ordonné à l'armée de commencer à faire cuire du pain et a interdit les exportations de riz pendant six mois, et les Philippines ont fait de la thésaurisation de riz un délit passible de prison à vie.

Selon les observations, l'Afrique subsaharienne sera probablement la plus durement touchée, car plusieurs pays pauvres dépendent à la fois d'une énergie chère et d'importations alimentaires. Les gouvernements aux ressources financières faibles, particulièrement dans les pays les moins développés, risquent de devoir puiser dans leurs ressources limitées pour répondre à des besoins énergétiques critiques, au détriment des importations alimentaires. Ce qui impliquerait qu'un plus grand nombre de gens auraient moins accès à un régime alimentaire équilibré et donc une progression de la malnutrition. On estime qu'environ 854 millions de personnes, soit une sur six dans le monde, n'ont déjà pas assez à manger, selon le Programme Alimentaire Mondial.¹ Certains ont cependant argué qu'il pouvait y avoir des opportunités, les cours élevés de l'alimentaire pouvant encourager l'investissement dans l'agriculture, les rendements de ces investissements faisant désormais concurrence à ceux des secteurs qui ont traditionnellement la faveur des investisseurs.

Qu'est-ce qui tire les prix alimentaires mondiaux à la hausse ?

La hausse des prix internationaux de la plupart des marchandises agricoles, qui ne se dément pas, reflète en partie le resserrement de l'offre mondiale. Certains observateurs du secteur arguent que les marchés mondiaux sont de plus en plus imbriqués les uns dans les autres. Par conséquent, les fuites et les débordements d'un marché sur l'autre se sont énormément accentués ces dernières années par rapport à toutes les matières premières, denrées agricoles comprises, ainsi qu'entre les

1 Kingsbury, K. (2007) "After the Oil Crisis, a Food Crisis?" Time Magazine, (novembre) (disponible sur : www.time.com).

matières premières et le secteur financier. Voici certains des facteurs que l'on estime à l'origine de l'ascension actuelle des prix :

(a) *Augmentation de la consommation*

L'une des raisons de cette tendance à la hausse : des milliards de gens achètent de plus en plus de produits alimentaires, particulièrement en Chine et en Inde, en plein essor, et où beaucoup ont cessé de produire leur propre consommation alimentaire, disposant maintenant de liquidités pour en acheter beaucoup plus. La progression de la consommation de viande, par exemple, a stimulé la demande en céréales, et avec elle leurs prix. Mais cette évolution n'a pas été suivie de changements comparables dans les exploitations agricoles, en partie parce qu'il y a toujours un temps de latence dans la réponse à la demande de l'offre agricole, qui s'explique par le temps qu'il faut pour prendre les décisions d'investissement et les concrétiser ensuite en investissements réels.

(b) *Hausse des coûts des intrants et du fret*

Les prix record du pétrole ont contribué à l'augmentation des prix de la plupart des récoltes agricoles, via des augmentations des prix des fertilisants et des coûts associés au fret, c'est-à-dire le coût du transport en camion des produits depuis les fermes jusqu'aux marchés locaux et de leur expédition à l'étranger. La Food and Agriculture Organization (FAO) affirme que les charges record de fret, ont non seulement augmenté le coût du transport, mais aussi transformé les schémas géographiques des échanges, de nombreux pays s'approvisionnant auprès de fournisseurs plus proches afin de rogner sur les coûts de transport.² L'escalade des prix de l'alimentation animale a aussi contribué à accroître le coût de la production animale et des prix de la viande.

(c) *L'impact croissant des biocarburants sur la disponibilité et les prix alimentaires*

Ces dernières années, les prix élevés du pétrole ont constitué une forte incitation économique à la production de biocarburants comme alternatives aux hydrocarbures. Les biocarburants, fabriqués à partir de récoltes alimentaires telles que le maïs, la canne à sucre, le soja et l'huile de palme, amoindriraient la dépendance du monde à l'essence ou au diesel. Aux États-Unis par exemple, de généreuses subventions à la production de l'éthanol ont détourné des milliers d'agriculteurs des récoltes alimentaires. Ainsi, un quart de la récolte américaine de maïs en 2007 a été orientée vers la production de biocarburants. L'industrie des biocarburants n'en argue pas moins que les coûts élevés de l'énergie sont plus à blâmer, en ce qui concerne les prix élevés de l'alimentaire, que les biocarburants. Pour d'autres, des biocarburants plus propres pourraient favoriser la réduction des effets du changement climatique, autre facteur identifié par la FAO comme partiellement responsable de l'actuel resserrement et/ou pénurie de l'offre alimentaire mondiale. Cette affirmation se fonde sur la conviction croissante des scientifiques que le changement climatique pourrait être à l'origine des schémas météorologiques extrêmes actuels, inondations, canicules et sécheresses. L'effet combiné de ces conditions climatiques extrêmes de plus en plus fréquentes pourrait diminuer les récoltes et les stocks alimentaires.³ Cet argument est étayé par le directeur général de l'ONUDI, Kandeh K. Yumkella, qui déclare : « Le changement climatique va faire peser d'énormes contraintes sur la capacité de la planète à nourrir une population toujours plus nombreuse. Ce défi

2 FAO (2007), « Food Outlook: Global Market Analysis », (novembre).

3 Kingsbury, K. (2007) « After the Oil Crisis, a Food Crisis? » Time Magazine, 16 novembre (disponible sur www.time.com).

engendre de nouvelles menaces pour les terres arables, l'élevage et les pêcheries, du fait des sécheresses, des pénuries d'eau et de la pollution de la terre, de l'air et de la mer. C'est après tout la production agricole et animale qui apporte les matières premières essentielles à l'existence humaine, et notamment l'alimentation. »⁴

(d) Pénurie de l'offre

Récemment, les récoltes agricoles ont sérieusement pâti d'anomalies météorologiques, comme par exemple des sécheresses prolongées en Australie et en Afrique australe, des inondations en Afrique de l'ouest, des périodes de froid intenses en Chine et des canicules record en Europe du nord. Pour ne rien arranger, les stocks mondiaux de certains aliments de base ont atteint les niveaux des plus bas depuis des décennies. Le prix du riz, aliment de base de milliards d'Asiatiques, a flambé à son plus haut depuis 20 ans, tandis que les stocks sont à leur plus bas depuis le début des années 80, selon le département américain de l'Agriculture. En outre, l'offre mondiale de blé, selon les analystes du secteur, est quant à elle à son plus bas depuis 50 ans, avec des stocks mondiaux actuels jugés suffisants pour couvrir cinq semaines de consommation mondiale à peine.⁵

La faiblesse du dollar américain atténue l'impact de la flambée des prix

La forte dépréciation du dollar par rapport à toutes les grandes devises a atténué l'impact réel de la hausse des cours mondiaux dans les économies dont il n'est pas la monnaie. Cependant, celles dont la monnaie ne s'est pas renforcée par rapport au dollar ont été durement touchées par la hausse des prix des marchandises libellées en dollars américains.

Implications et conséquences

De telles augmentations des prix alimentaires peuvent avoir un impact énorme sur le revenu réel des ménages pauvres des pays en développement. On s'inquiète tout particulièrement de cet impact dans les pays pauvres car les ménages les plus pauvres consacrent environ les trois quarts de leurs revenus aux aliments de base (Cranfield, Preckel and Hertel 2007).⁶ Les revenus des ménages d'agriculteurs - l'un des groupes notoirement les plus pauvres dans les pays à faibles revenus - peut augmenter dans le sillage de la hausse des prix des matières premières (Hertel, Ivanic, Preckel and Cranfield 2004)⁷, mais le bénéfice peut être inférieur à ce qu'on pourrait croire a priori, puisqu'il ne dépend pas de ce qu'ils produisent mais de la vente nette de ces produits. Les conclusions d'une récente étude d'Ivanic et Martin (2008) ont mis en exergue une opinion consensuelle selon laquelle l'effet net d'une hausse des prix des denrées alimentaires sur les ménages pauvres est généralement négatif⁸. En dépit de certaines variations par denrée et par pays, le fait est que les

4 « UN calls on agro-industries to tackle high food prices » One World South Asia, communiqué de presse, 10 avril 2008, (disponible sur www.southasia.oneworld.net/article/view/1596351928/1/).

5 Walt, V. (2008) « The World's Growing Food-Price Crisis » Time Magazine, 27 février (disponible sur www.time.com).

6 Cité dans Ivanic, M. and Martin, W. (2008) « Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries. » Policy Research Working Paper 4594, Banque Mondiale.

7 Hertel, T., Ivanic, M., Preckel, P. and Cranfield, J. 2004. «The earnings effects of multilateral trade liberalization: implications for poverty. » Etude économique de la Banque Mondiale 18(2):20536- citée dans Ivanic, M. and Martin, W. (2008) « Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries. » Policy Research Working Paper 4594, Banque Mondiale, avril

8 Ivanic, M. and Martin, W. (2008) « Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries. » Policy

populations les plus pauvres sont des consommateurs nets d'alimentation, et à ce titre tendent à souffrir d'une hausse des prix de ces produits. Cette conclusion est encore plus visible pour les ménages urbains où l'agriculture est bien moins dominante. Ainsi, même si de nombreux ménages ruraux bénéficient d'une telle augmentation, l'impact global sur la pauvreté demeure négatif.

Il est difficile de jauger le degré de la crise actuelle, car elle ne se traduit pas encore dans les statistiques nationales. Son effet sur les pauvres dépendra s'ils sont ou non acheteurs nets ou vendeurs nets de denrées alimentaires ; pour certains acheteurs nets, la hausse des prix peut suffire à les transformer en vendeurs. Toutefois, la souffrance humaine sera probablement immense.

On a observé que beaucoup des populations démunies au Salvador ne consommaient que la moitié de leur ration alimentaire d'il y a un an, tandis qu'un nombre significatif d'Afghans ont consacré la moitié de leurs revenus à l'alimentation en 2007 et début 2008, contre un dixième en 2006.⁹

Les preuves documentées suggèrent qu'une crise alimentaire est généralement claire et localisée. La récolte est perdue à cause d'une guerre ou de luttes armées, et ce sont les plus pauvres de la région touchée qui en pâtissent le plus. Mais la crise alimentaire actuelle est différente, en ce que l'augmentation des prix mondiaux ne concerne pas que quelques denrées mais la quasi totalité des denrées alimentaires, et qu'elle touche de nombreux pays simultanément. C'est une première depuis le début des années 1970, qui touche des personnes qui ne sont habituellement pas frappées par la famine. Le monde a rarement été témoin d'une inquiétude si générale et si largement partagée sur l'inflation des prix alimentaires. Les arguments pour l'avenir suggèrent que les agriculteurs vont probablement répondre à cette flambée des prix en cultivant plus, établissant ainsi un nouvel équilibre. Le passage à cet équilibre devrait cependant être onéreux, long et douloureux, affirment de nombreux observateurs du secteur.

Reconnaissant la nature fragile de nombre d'économies africaines et leur vulnérabilité à une crise d'une telle nature, Afreximbank a lancé en 2001 un programme pays, conçu pour aider les pays membres de la Banque traversant des difficultés particulières ne pouvant être réglées par les solutions individuellement proposées dans le menu des produits de la Banque. Cette dernière associe des services consultatifs, des garanties, une assistance technique et des financements pour aider les bénéficiaires du programme. On espère que les pays membres de la Banque pourront tirer parti des opportunités que leur offre ce programme en cette période difficile.

Research Working Paper 4594, (Banque Mondiale), qui élabore sur ce sujet.

9 Voir Economist, The (2008) « The New Face of Hunger » (19 avril : 31).

en moyenne sur la période aux environs de 17 % sous son niveau de 1994. La mauvaise performance du prix se serait due à la correction des marchés de la récente et brusque hausse des prix de la denrée, associée à la morosité générale de la consommation du fait des considérations de santé de plus en plus prévalentes dans un contexte d'offre en progression régulière.

Le prix des **céréales** a considérablement monté sur la période, battant pour certaines, comme le blé, des records inégalés depuis plusieurs années. Le cours nominal du maïs, par exemple, s'est nettement raffermi sur la période, amenant à un gain en glissement annuel de 29,2 %, environ 55 % au-dessus du niveau moyen de 2006. Parallèlement à cette spectaculaire appréciation, le prix du maïs a encore augmenté sur la période pour s'établir en moyenne 41 % au-dessus du niveau de 1994. Le redressement des prix du maïs constaté pendant la période est principalement dû à une météo médiocre (températures basses et neige), qui a diminué la production et l'offre des grands pays producteurs, tels que les Etats-Unis et le Canada, l'utilisation croissante du maïs pour la production de l'éthanol, une source d'énergie respectueuse de l'environnement, particulièrement aux États-Unis, la réussite de la limitation de la grippe aviaire dans certaines régions d'Asie et le fort rebond consécutif des produits de la volaille, qui a aidé à redresser l'activité dans l'industrie de l'alimentation animale et donc la demande mondiale de maïs (cf. encadré 3.1).

Le cours des **matières grasses et des huiles** s'est lui aussi nettement renforcé sur la période. Plus particulièrement, en 2007, le

prix nominal de l'huile de palme a lui aussi grimpé de 63,8 % par rapport à son niveau moyen en 2006. Après cette évolution, le prix réel de la denrée a accéléré pour clôturer la période environ 47 % au-dessus de son niveau moyen de 1994. Le prix nominal du coprah a enregistré une hausse de 77 % en glissement annuel. La poursuite de la hausse des prix nominaux a fait grimper le prix réel de la denrée jusqu'à 71 % au-dessus de son niveau moyen de 1994. Les prix du pétrole ont quant à eux été soutenus par la hausse croissante de la production de biocarburants.

En 2007, le prix nominal du **soja** a expérimenté un fort rebond, culminant avec un gain en glissement annuel de 29,3 % environ et une amélioration de 25,1 % par rapport à son niveau moyen de 2005. Favorisé par la hausse du prix nominal, le prix réel de la denrée s'est établi en moyenne sur la période environ 52 % au-dessus de son niveau moyen de 1994. La forte reprise des prix nominaux du soja vient d'un net redressement de la demande de soja pour l'alimentation animale, dans un contexte d'offre tendue et de météo peu clémente qui a affecté la production et l'offre dans les grands pays producteurs, comme les Etats-Unis.

Durant la période à l'étude, plusieurs **métaux et minerais** ont vu leur prix atteindre des niveaux record dans le sillage d'intenses spéculations, d'une demande fiévreuse de la part de la Chine et de la glissade ininterrompue du dollar américain. À cet égard, le prix nominal moyen du cuivre a progressé de 6 % environ sur la période. L'évolution moyenne des prix du

cuivre montre que, d'un niveau moyen de 5.661,69 US\$ par tonne métrique en janvier 2007, le prix du métal a significativement augmenté, dans un contexte fluctuant, pour culminer à 8.025,5 US\$ par tonne métrique en octobre 2007. Par la suite, les prix du cuivre ont légèrement cédé du terrain, dans un contexte de correction du marché, pour s'établir en moyenne à 6.619,84 US\$ par tonne métrique en décembre 2007. Suite à la poursuite de la hausse des prix nominaux du cuivre, le prix réel de la marchandise a terminé la période 208,1 % au-dessus de son niveau moyen de 1994. Les prix élevés du cuivre qui ont prévalu sur la période sont dus à une offre mondiale tendue à cause des menaces de grève chez Coldelco, la plus grande mine de cuivre de la planète, et des perturbations de la production du Mexique et de la Zambie en conséquence de grèves chez les mineurs. Ces grèves réelles et/ou potentielles ont porté un coup à l'offre mondiale et alimenté l'achat spéculatif, ce qui a contribué à relever le prix de la denrée. Les prix du cuivre ont également été soutenus par la forte demande de la Chine et de l'Inde ainsi que par un net regain d'activité dans l'industrie électronique.

En ce qui concerne **l'or**, le prix nominal de la denrée a augmenté de 15,3 % en glissement annuel. L'évolution du cours de l'or dans le temps montre que, d'un cours mensuel moyen de 2.208.180 US\$ par tonne métrique en janvier 2007, l'or a vu sa valeur grimper en flèche dans un environnement caractérisé par de fortes fluctuations, pour culminer à 2.846.578 US\$ en novembre avant de céder à nouveau du terrain en décembre 2007. Le prix de l'or s'est établi en moyenne à 2.455.588,20 US\$ par tonne

métrique sur la période. Ces mouvements ont amené le cours de l'or à une moyenne pour la période supérieure de 81,3 % environ à son niveau de 1994. Le cours élevé observé a été alimenté par le vif intérêt des investisseurs pour l'or, considéré comme une valeur refuge, et par son rôle de couverture contre l'inflation face à la hausse des prix du pétrole et aux turbulences sur les marchés financiers. Les prix ont en outre été soutenus par un rapport du secteur indiquant que certaines banques centrales envisageaient une diversification des devises et des avoirs constitutifs de leurs réserves de change en faveur de plus importantes réserves d'or.

En 2007, le prix nominal moyen du plomb a gagné un impressionnant 100,44 % en glissement annuel, significativement plus que le gain de 32 % réalisé en 2006. Le prix nominal de l'étain en 2007 a lui aussi affiché une augmentation de 65,85 % en glissement annuel. Aidés par les appréciations du prix nominal, les prix du plomb et de l'étain sur la période étaient en moyenne supérieurs de 370,6 % et de 166,3 % respectivement à leurs niveaux moyens de 1994. Les cours élevés du plomb et de l'étain qui ont régné en 2007 trouvent leurs origines dans les craintes autour de perturbations de l'offre des principaux producteurs de ces marchandises, dans un contexte de demande mondiale forte et soutenue.

Sur la période, on a pu assister à une hausse continue des prix du **pétrole brut** jusqu'à des niveaux record, le prix du brut dépassant à plusieurs reprises 90 US\$ le baril, particulièrement au deuxième semestre. En

Tableau 3.7 Afrique: Commerce Mondial, 2005 - 2007
(en US\$ milliards sauf indication contraire)

Pays	Exportations Totales			Taux de croissance, %			Part du Pays dans les Exportations Totales, %			Taux de croissance, %			Importations Totales			Taux de croissance, %			Part du Pays dans les Importations Totales, %			Commerce Total			Taux de croissance, %			Part du Pays dans le Commerce Total, %			
	2005*	2006*	2007**	2006/2005	2007/2006	2007/2005	2005*	2006*	2007**	2006/2005	2007/2006	2007/2005	2005*	2006*	2007**	2006/2005	2007/2006	2007/2005	2005*	2006*	2007**	2006/2005	2007/2006	2007/2005	2005*	2006*	2007**	2006/2005	2007/2006	2007/2005	
Afrique	43.653	53.544	55.799	22.66	0.48	14.84	14.55	13.51	23.572	25.086	31.075	6.42	23.87	8.56	7.52	8.04	0.13	0.11	67.225	78.630	84.874	16.25	26.25	31.075	11.80	11.21	10.82	16.25	26.25	31.075	
Algérie	0.20	0.90	3.047	35.00	233.33	33.33	3.70	4.11	11.65	12.985	37.30	33.33	16.30	2.95	3.35	3.36	0.01	0.01	43.852	43.852	43.852	0.00	0.00	43.852	4.98	5.74	5.59	0.00	0.00	4.98	
Angola	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Bénin	0.80	1.00	1.00	25.00	0.00	0.12	0.11	0.11	3.374	3.024	3.497	6.60	6.60	0.22	0.13	0.18	0.05	0.05	7.840	7.840	7.840	0.00	0.00	7.840	0.11	0.54	0.04	0.11	0.04	0.11	0.04
Burkina Faso	0.373	0.419	0.503	12.30	20.06	0.13	0.11	0.13	1.128	1.428	1.522	26.55	6.60	0.41	0.43	0.39	1.501	1.847	2.025	34.88	34.88	34.88	0.00	0.00	2.025	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26
Burundi	0.057	0.059	0.130	3.16	122.13	0.02	0.02	0.03	0.267	0.430	0.407	60.87	-5.38	0.10	0.13	0.11	0.324	0.489	0.537	65.71	65.71	65.71	0.00	0.00	0.537	0.06	0.07	0.07	0.06	0.07	0.06
Cameroun	3.625	4.683	4.409	29.19	-5.86	1.23	1.27	1.11	2.354	2.896	3.416	47.26	17.98	0.92	0.87	0.88	6.159	7.979	7.825	27.04	27.04	27.04	0.00	0.00	7.825	1.08	1.08	1.00	1.08	1.00	1.08
Cap Vert	0.026	0.037	0.033	43.97	-9.77	0.01	0.01	0.01	0.498	0.657	0.860	72.84	35.09	0.18	0.19	0.22	0.524	0.674	0.893	70.60	70.60	70.60	0.00	0.00	0.893	0.09	0.10	0.11	0.09	0.10	0.11
Rep. Centrafricaine	0.115	0.115	0.104	-1.57	-7.97	0.64	0.63	0.63	0.223	0.258	0.285	33.53	50.77	0.08	0.09	0.07	0.338	0.411	0.389	13.38	13.38	13.38	0.00	0.00	0.389	0.06	0.06	0.03	0.06	0.03	0.06
Tchad	1.940	2.280	1.793	23.93	-21.36	0.65	0.62	0.45	0.488	0.527	0.795	61.14	30.77	0.18	0.16	0.21	2.527	2.807	2.888	11.20	11.20	11.20	0.00	0.00	2.888	0.51	0.40	0.40	0.51	0.40	0.40
Comores	0.024	0.032	0.029	32.37	-7.847	0.01	0.01	0.01	0.114	0.143	0.143	25.00	15.57	0.04	0.04	0.04	0.138	0.174	0.194	40.54	40.54	40.54	0.00	0.00	0.194	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
Rep. Dem. Du Congo	1.433	1.587	2.110	10.76	32.99	0.49	0.43	0.53	1.633	2.081	2.622	27.45	26.00	0.59	0.62	0.68	3.065	3.668	4.752	54.38	54.38	54.38	0.00	0.00	4.752	0.54	0.52	0.60	0.54	0.52	0.60
Rep. du Congo	5.421	8.054	7.969	48.56	-1.05	1.84	2.19	2.00	1.82	2.194	2.713	38.64	23.70	2.13	2.17	2.13	7.004	10.348	10.683	52.33	42.35	42.35	0.00	0.00	10.683	1.23	1.46	1.36	1.23	1.46	1.36
Cote D'Ivoire	7.251	8.134	8.304	12.17	4.56	2.46	2.21	2.14	5.873	5.814	5.665	-1.00	-2.57	0.57	0.73	0.74	13.124	13.948	14.169	7.97	7.97	7.97	0.00	0.00	14.169	2.30	1.99	1.81	2.30	1.99	1.81
Djibouti	0.275	0.340	0.403	24.01	18.384	0.09	0.09	0.10	1.207	1.355	1.985	28.82	27.71	0.44	0.47	0.51	1.481	1.895	2.388	61.20	61.20	61.20	0.00	0.00	2.388	0.26	0.27	0.30	0.26	0.27	0.30
Egypte	15.556	20.617	23.726	32.53	15.08	5.29	5.60	5.96	32.986	39.540	43.300	19.87	9.51	11.98	11.86	11.21	48.542	60.157	67.026	38.08	38.08	38.08	0.00	0.00	67.026	8.52	8.58	8.54	8.52	8.58	8.54
Guinée Equatoriale	6.196	7.457	6.847	20.36	-8.19	2.11	2.03	1.72	1.118	1.606	1.337	43.66	-16.74	0.41	0.48	0.35	7.313	9.063	8.183	11.90	9.70	9.70	0.00	0.00	9.063	1.28	1.29	1.04	1.28	1.29	1.04
Erythrée	0.018	0.017	0.017	-5.03	-1.08	0.01	0.01	0.00	0.636	0.706	0.776	10.96	9.98	0.23	0.21	0.20	6.654	6.723	6.793	21.26	9.72	9.72	0.00	0.00	6.793	0.11	0.10	0.10	0.11	0.10	0.10
Ethiopie	0.782	1.089	1.300	39.21	19.40	0.27	0.30	0.33	4.082	4.169	4.778	2.15	14.59	1.48	1.25	1.24	4.864	5.258	6.077	24.95	15.58	15.58	0.00	0.00	6.077	0.85	0.75	0.77	0.85	0.75	0.77
Gabon	5.105	4.663	6.601	-8.64	41.55	1.73	1.27	1.66	1.699	1.940	3.497	14.19	80.26	0.62	0.58	0.91	6.804	6.604	10.098	48.43	52.92	52.92	0.00	0.00	10.098	1.19	0.94	1.29	1.19	0.94	1.29
Gambie	0.028	0.037	0.046	31.65	26.66	0.01	0.01	0.01	0.638	0.711	0.813	11.39	14.31	0.23	0.21	0.21	0.666	0.748	0.859	28.97	28.97	28.97	0.00	0.00	0.859	0.12	0.11	0.11	0.12	0.11	0.11
Ghana	2.364	2.841	4.100	20.17	44.34	0.80	0.77	1.03	5.903	6.787	7.700	14.99	13.45	0.68	0.67	0.73	3.200	3.601	4.541	41.90	26.11	26.11	0.00	0.00	4.541	1.45	1.37	1.50	1.45	1.37	1.50
Guinée	1.328	1.351	1.716	1.71	27.05	0.45	0.37	0.43	1.872	2.250	2.825	20.19	25.55	0.08	0.06	0.07	3.322	3.333	4.422	31.19	26.89	26.89	0.00	0.00	4.422	0.06	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05
Guinée-Bissau	0.109	0.133	0.164	21.88	23.87	0.04	0.04	0.04	0.213	0.200	0.258	-6.06	28.90	0.08	0.06	0.07	0.322	0.333	0.422	31.19	26.89	26.89	0.00	0.00	0.422	0.06	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05
Kenya	3.541	4.155	4.705	17.33	13.24	1.20	1.13	1.18	6.805	8.223	7.600	20.83	-7.57	2.47	1.97	1.97	10.346	12.378	12.305	18.93	-0.59	-0.59	0.00	0.00	12.305	1.82	1.76	1.57	1.82	1.76	1.57
Lesotho	0.750	0.700	0.698	-6.65	-0.32	0.25	0.19	0.18	1.380	1.301	1.301	-5.80	0.10	0.50	0.39	0.34	2.130	2.000	1.999	-6.14	-0.05	-0.05	0.00	0.00	1.999	0.37	0.29	0.25	0.37	0.29	0.25
Liberia	0.987	1.198	1.483	21.33	23.78	0.34	0.33	0.37	5.752	7.142	9.117	24.18	27.64	2.09	2.14	2.36	6.739	8.340	10.599	57.29	27.09	27.09	0.00	0.00	10.599	1.18	1.19	1.35	1.18	1.19	1.35
Libye	29.019	38.978	37.427	34.32	-3.98	9.86	10.59	9.40	8.770	10.243	12.700	16.80	23.99	3.18	3.07	3.29	37.789	49.221	50.128	32.65	1.84	1.84	0.00	0.00	50.128	6.63	7.02	6.39	6.63	7.02	6.39
Madagascar	1.025	1.071	1.038	6.55	-3.00	0.34	0.29	0.26	1.888	2.032	2.712	7.64	33.47	0.69	0.61	0.70	2.893	3.103	3.751	29.67	20.89	20.89	0.00	0.00	3.751	0.51	0.44	0.48	0.51	0.44	0.48
Malawi	0.662	0.612	0.806	-1.70	31.83	0.21	0.17	0.20	0.712	0.786	0.914	10.34	16.27	0.26	0.24	0.24	1.334	1.397	1.720	28.89	23.08	23.08	0.00	0.00	1.720	0.23	0.20	0.20	0.23	0.20	0.20
Mali	0.246	0.295	0.254	19.94	-13.98	0.08	0.08	0.06	2.096	2.374	2.859	13.30	20.42	0.76	0.71	0.74	2.341	2.669	3.412	32.94	16.62	16.62	0.00	0.00	3.412	0.41	0.38	0.40	0.41	0.38	0.40
Mauritanie	0.943	1.392	1.686	47.62	21.16	0.32	0.38	0.42	1.368	1.471	1.754	7.53	19.26	0.50	0.44	0.45	2.310	2.862	3.400	48.90	20.19	20.19	0.00	0.00	3.400	0.41	0.41	0.44	0.41	0.41	0.44
Maurice	2.000	2.177	2.155	8.86	-1.04	0.68	0.59	0.54	3.162	3.646	3.605	15.32	-1.13	1.15	1.09	0.93	5.162	5.824	5.760	11.58	-1.10	-1.10	0.00	0.00	5.760	0.91	0.83	0.73	0.91	0.83	0.73
Îles de Mayotte	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Maroc	10.643	13.315	16.352	25.11	22.81	3.62	3.62	3.62	25.020	27.100	23.03	8.31	8.31																		

conséquence, le prix nominal moyen du brut a augmenté de 9,9 % en 2007. La hausse continue des prix nominaux du brut a favorisé l'augmentation de la marchandise (de 367,3 % et 440,7 % en 2005 et 2006, respectivement) jusqu'à 484,3 % de son niveau moyen en 1994. Ces prix s'expliquent par la faiblesse du dollar américain, la multiplication des achats spéculatifs de futur sur le pétrole, une demande mondiale qui ne faiblit pas, largement tirée par les États-Unis, l'Inde et la Chine, l'inquiétude face à l'épuisement des réserves américaines et aux potentielles perturbations de l'offre suite aux tempêtes dans le golfe du Mexique, les contraintes de capacités dans les pays membres et non membres de l'OPEP, qui ont conduit à un resserrement du marché, et les tensions géopolitiques persistantes dans tout le Moyen-Orient, au Venezuela et au Nigeria, grands producteurs mondiaux de pétrole.

3.2.2 Échanges africains avec le monde

La hausse soutenue des prix des matières premières et l'intensification générale de l'activité économique mondiale ont éperonné la croissance des exportations africaines, qui ont permis de plus hauts niveaux d'importation et contribué à augmenter le niveau global du total des échanges africains sur la période. Comme l'illustre le tableau 3.7, la valeur totale du commerce africain a augmenté d'environ 11,9 % en glissement annuel, amenant la valeur nominale du total des commerces africains à 784,5 milliards US\$, contre un niveau de 701,4 milliards US\$ en 2006. Les données disponibles montrent que la progression globale des échanges africains a

été alimentée par une croissance impressionnante des exportations comme des importations. À cet égard, le niveau des importations et des exportations de l'Afrique a enregistré une augmentation de 15,9 % et de 8,2 % en glissement annuel en 2007.

Comme pendant les périodes précédentes, le gros des augmentations observées dans la valeur totale des exportations africaines sur la période est dû aux pays exportateurs nets de pétrole. L'essor des exportations réalisées par ceux-ci a été favorisé par les cours élevés du pétrole et l'afflux de nouvelles installations de production dans certains pays dans le golfe de Guinée, qui a généré une augmentation de leur production et de leurs exportations pétrolières sur la période. Alors que les prix et les volumes en hausse de carburant et des exportations traditionnelles de matières premières stimulaient les recettes nationales d'exportation, de nombreux pays africains affichaient aussi d'impressionnants taux de croissance en valeur de leurs exportations non traditionnelles. Sur ce plan, des pays comme le Burundi, le Malawi, le Rwanda et l'Ouganda, entre autres, ont enregistré des taux de croissance significatifs de leurs exportations grâce à l'amélioration continue des performances de leurs exportations non traditionnelles. Les chiffres plus élevés des importations sont principalement le fait des cours élevés du pétrole, qui ont fait grimper la valeur en dollar US des importations des pays importateurs nets de pétrole, avec des revenus significatifs en devises étrangères pour les pays exportateurs nets, permettant un accroissement des importations de biens de première nécessité et de biens d'équipement. Par exemple, les importations

de l'Algérie, de l'Angola, de la Libye et du Nigeria ont augmenté de respectivement 23,87 %, 16,30 %, 23,99 % et 28,16 % en glissement annuel en 2007, grâce à ce dernier facteur.

Toujours en 2007, l'Afrique a enregistré un excédent commercial d'environ 11,80 milliards US\$, soit nettement moins que l'excédent de 34,41 milliards US\$ réalisé en 2006, en partie du fait de la plus forte croissance des importations par rapport aux exportations (tableau 3.7). Cette réduction constatée de l'excédent commercial s'explique par une forte hausse des dépenses d'importation causée par d'importantes importations pétrolières et une hausse des dépenses de capital et autres importations intermédiaires nécessaires à l'accroissement de la production sur le continent.

Dans l'esprit de cette tendance, une poignée de grands pays exportateurs représentaient environ 50 % de la valeur des exportations africaines totales sur la période. Sur ce plan, quatre pays, nommément l'Afrique du Sud (75,20 milliards US\$ ou 18,89 %), l'Algérie (53,79 milliards US\$ ou 13,51 %), le Nigeria (51,21 milliards US\$ ou 12,86 %) et la Libye (37,43 milliards US\$ ou 9,40 %) ont émergé comme les principales nations exportatrices, représentant une part combinée de 54,66 % du total des exportations du continent en 2007.

En ce qui concerne les importations, cinq pays importateurs leaders, à savoir l'Afrique du Sud (80,75 milliards US\$ ou 20,90 %), l'Égypte (43,30 milliards US\$ ou 11,21 %), le Nigeria (37,64 milliards US\$ ou 9,74 %), l'Algérie (31,07 milliards US\$ ou 8,04 %)

et le Maroc (27,10 milliards US\$ ou 7,01 %) représentaient une part combinée de 56,90 % de la valeur du total des importations africaines sur la période.

Globalement, comme dans les années précédentes, l'Afrique du Sud a maintenu sa position de nation commerçante leader, avec une part de 19,88 % (2006 : 18,79 %) de la valeur du total des échanges africains en 2007, suivie par le Nigeria (11,32 % contre 11,86 % en 2006), l'Algérie (10,82 % contre 11,21 % en 2006), l'Égypte (8,54 % contre 8,58 % en 2006) et la Libye (6,39 % contre 7,02 % en 2006). La part du continent sur les exportations et le commerce mondial a légèrement reculé, passant de 3,08 % et 2,83 % respectivement en 2006 à 2,92 % et 2,81 % en 2007 (figure 3.3).

3.2.3 Commerce intra-africain

Sur la période, on a également pu observer une robuste progression de la valeur du commerce intra-africain. En glissement annuel, elle a augmenté de 16,87 % pour s'établir à 72,02 milliards US\$ (tableau 3.8). L'expansion du commerce intra-africain observée pendant la période a été favorisée par une nette amélioration des performances de plusieurs pays exportateurs intra-africains, dont la Côte d'Ivoire, le Nigeria, l'Afrique du Sud, la Zambie et le Kenya. Ce développement a aussi été facilité par la poursuite d'une stratégie de croissance économique axée sur les exportations de la part de nombreux pays d'Afrique, la recherche incessante d'opportunités de commerce transfrontalier sur le continent que conduisent les

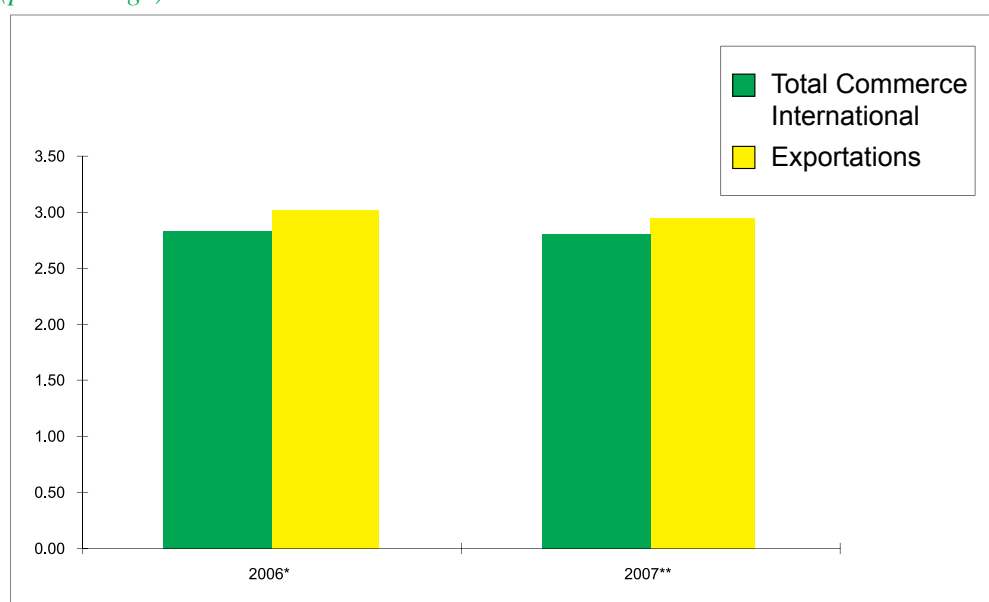
entreprises africaines, l'amélioration régulière des liaisons aériennes et maritimes intra-africaines, les efforts soutenus des gouvernements africains pour accentuer l'intégration économique intra-régionale et régionale et l'intensification des relations bancaires intra-régionales encouragée par l'AfBA (African Bankers' Association), association parrainée par Afreximbank, et les réformes du secteur bancaire dans plusieurs pays, entre autres facteurs. Comme dans les périodes précédentes, l'Afrique du Sud a maintenu sa position de principale nation pour le commerce intra-africain, représentant 18,7 % du total des échanges intra-africains en 2007, légèrement au-delà de la part de 18,5 % réalisée l'année précédente (tableau 3.8).

Conformément à la tendance historique, la répartition transfrontalière des exportations intra-africaines est restée lourdement axée

sur cinq pays, nommément l'Afrique du Sud (28,87 % du total), le Nigeria (13,69 %), la Côte d'Ivoire (7,29 %), la Zambie (5,66 %) et le Kenya (5,53 %) émergeant comme les principaux pays pour les exportations intra-africaines, représentant une part cumulée de 61,04 % du total des exportations intra-africaines en 2007, soit légèrement moins que la part de 62 % réalisée en 2006 (tableau 3.8).

Pour ce qui est des importations intra-africaines, le taux de croissance du commerce a gagné 17,14 % en 2007 par rapport à 2006. Six pays, à savoir l'Afrique du Sud (9,80 % du total), le Zimbabwe (6,90 %), le Nigeria (6,00 %), la Zambie (5,74 %), le Ghana (5,20 %) et la Côte d'Ivoire (4,39 %) ont émergé comme les principaux pays importateurs pour le commerce intra-africain sur la période, représentant une part combinée de 38,03 %

Figure 3.3 Part de l'Afrique dans le commerce mondial, 2006-2007
(pourcentage)

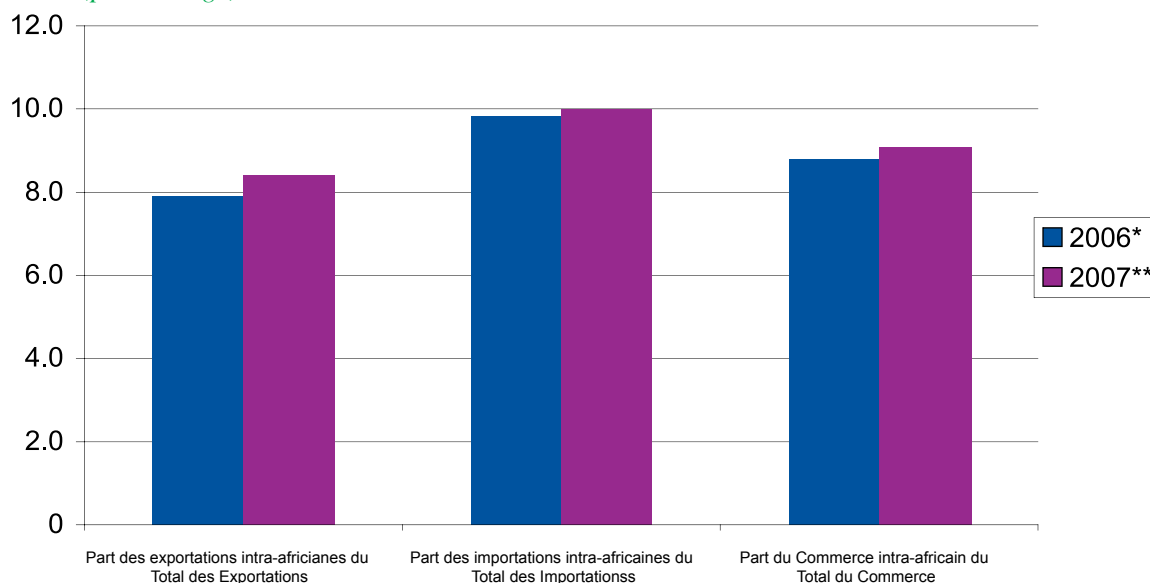


Sources : 1) FMI (2008) Direction des statistiques commerciales (Base de données).
2) EIU, Country Report (divers).
3) Estimations du personnel d'Afreximbank.

Tableau 3.8 Commerce Intra-Africain, 2005 - 2007^{a)}
(en US\$ milliards sauf indication contraire)

Afrique	Exportations Intra-Africaines			Part du Total des Exportations Intra-Africaines, %			Taux de croissance, %			Importations Intra-Africaines			Part Total des Importations Intra-Africaines, %			Taux de croissance, %			Total du Commerce Intra-Africain			Part du Total du Commerce Intra-Africain, %			Balance Commerciale (Exportations - Importations)		
	2005*	2006*	2007**	2002/05/	2007/06/	2005**	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**	2005*	2006*	2007**
Algérie	0,886	1,085	1,024	22,46	5,65	3,61	3,75	3,03	0,521	0,755	0,728	44,91	-3,54	1,96	2,31	1,90	1,407	1,840	1,752	30,77	-4,78	2,75	2,99	2,43	0,365	0,330	0,295
Angola	0,308	0,380	0,532	23,38	39,95	1,25	1,31	1,58	0,207	0,883	1,111	28,89	25,79	2,66	2,70	2,90	1,015	1,283	1,643	24,43	30,05	1,68	2,05	2,28	-0,199	-0,303	-0,579
Bénin	0,014	0,017	0,016	33,53	8,19	0,33	0,37	0,53	0,030	0,373	1,046	38,15	181,50	1,01	1,14	2,74	0,14	0,241	1,166	37,04	142,43	0,98	0,78	1,62	-0,189	-0,265	-0,932
Botswana	0,056	0,069	0,082	23,21	18,64	0,23	0,24	0,24	0,450	0,571	0,587	26,89	2,74	1,69	1,75	1,53	0,506	0,640	0,669	26,48	4,45	0,99	1,04	0,93	-0,394	-0,502	-0,505
Burkina Faso	0,007	0,008	0,016	14,29	95,78	0,03	0,03	0,05	0,088	0,094	0,126	6,82	33,82	0,33	0,29	0,33	0,095	0,141	0,149	7,27	38,68	0,19	0,17	0,20	-0,081	-0,086	-0,110
Cameroon	0,362	0,414	0,417	14,36	0,79	1,47	1,43	1,24	0,486	0,623	0,676	28,19	7,82	1,83	1,91	1,75	0,848	1,037	1,089	22,29	5,01	1,66	1,68	1,51	-0,124	-0,209	-0,254
Cap Vert	0,002	0,002	0,000	10,07	0,01	0,01	0,01	0,01	0,043	0,068	0,083	58,14	22,15	0,16	0,21	0,22	0,045	0,070	0,085	55,56	21,80	0,09	0,11	0,12	-0,041	-0,066	-0,081
Rep. Centrafricaine	0,008	0,010	0,007	25,00	-18,59	0,03	0,03	0,02	0,037	0,049	0,046	32,43	-5,23	0,14	0,15	0,12	0,045	0,059	0,054	31,11	-8,71	0,09	0,10	0,07	-0,029	-0,039	-0,039
Tchad	0,008	0,012	0,010	30,00	-18,59	0,03	0,04	0,03	0,110	0,134	0,189	21,82	41,30	0,41	0,49	0,49	0,118	0,140	0,139	23,73	36,33	0,23	0,24	0,28	-0,102	-0,122	-0,180
Comores	0,001	0,000	0,001	100,00					0,025	0,029	0,035	16,00	20,05	0,09	0,09	0,09	0,026	0,029	0,035	11,54	23,16	0,05	0,05	0,05	0,024	0,029	0,034
Rep. Dem. Du Congo	0,125	0,103	0,141	-17,60	36,62	0,51	0,36	0,42	0,089	0,127	0,236	58,96	9,70	2,66	3,45	3,23	0,834	1,200	1,377	47,48	11,96	1,63	2,00	1,91	-0,584	-0,084	-0,077
Cote D'Ivoire	0,098	0,087	0,204	-11,22	134,86	0,40	0,30	0,62	0,185	0,176	0,281	-8,86	59,82	0,70	0,54	0,53	0,283	0,363	0,486	-7,07	84,64	0,65	0,43	0,67	-0,087	-0,089	-0,077
Cote D'Ivoire	2,163	2,400	2,459	10,96	2,47	8,81	8,29	7,29	0,077	1,922	1,681	8,10	-12,56	6,68	5,88	4,39	3,941	4,322	4,140	9,67	-4,21	7,70	7,01	5,75	0,385	0,478	0,779
Djibouti	0,242	0,299	0,355	23,55	18,60	0,99	1,03	1,05	0,078	0,105	0,128	36,36	24,18	0,29	0,32	0,34	0,230	0,267	0,284	26,65	20,05	0,62	0,66	0,67	0,165	0,194	0,224
Egypte	1,093	1,321	1,522	20,86	15,25	4,45	4,56	4,51	0,878	1,074	1,188	22,32	10,61	3,30	3,29	3,10	1,971	2,395	2,710	21,51	13,17	3,85	3,89	3,76	0,215	0,247	0,334
Gambie	0,010	0,028	0,018	180,00	-34,36	0,04	0,10	0,05	0,132	0,162	0,146	22,73	-9,64	0,50	0,50	0,38	0,142	0,190	0,165	33,80	-13,28	0,28	0,31	0,23	-0,122	-0,134	-0,128
Gambie Equatoriale	0,091	0,128	0,135	40,66	5,71	0,37	0,44	0,40	0,189	0,275	0,251	45,50	-8,75	0,71	0,84	0,66	0,280	0,463	0,386	48,93	-4,16	0,55	0,65	0,54	-0,098	-0,147	-0,116
Ethiopie	0,212	0,335	0,309	58,02	-7,82	0,86	1,16	0,92	0,210	0,252	0,426	20,00	69,01	0,79	0,77	1,11	0,422	0,587	0,735	39,10	25,16	0,82	0,95	1,02	0,002	0,083	-0,117
Ghana	0,004	0,003	0,008	-25,00	160,85	0,02	0,01	0,02	0,154	0,173	0,186	12,34	7,44	0,58	0,53	0,49	0,158	0,179	0,194	11,39	10,05	0,31	0,29	0,27	-0,150	-0,170	-0,178
Ghana	0,213	0,268	0,372	25,82	38,72	0,87	0,93	1,10	0,238	0,186	1,992	20,06	7,02	5,83	5,69	5,20	1,763	1,129	2,363	20,76	11,01	3,45	3,45	3,28	-1,337	-1,593	-1,620
Ghana	0,025	0,029	0,032	16,00	9,44	0,10	0,10	0,09	0,028	0,029	0,422	-3,95	92,51	0,86	0,67	1,10	0,253	0,248	0,453	-1,98	82,79	0,49	0,40	0,63	-0,203	-0,190	-0,390
Gambie	0,020	0,026	0,028	30,00	9,56	0,08	0,09	0,08	0,051	0,044	0,066	-1,73	49,36	0,19	0,13	0,17	0,071	0,070	0,094	-1,41	34,38	0,14	0,11	0,13	-0,031	-0,018	-0,037
Guinée-Bissau	1,597	1,709	1,866	22,33	9,21	5,69	5,30	5,53	0,803	0,898	0,978	11,83	8,89	3,02	2,75	2,55	2,200	2,607	2,844	18,30	9,10	4,50	4,25	3,93	0,594	0,581	0,888
Kenya	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Lesotho	0,015	0,203	0,099	1253,33	-51,24	0,70	0,70	0,29	0,680	0,820	0,947	21,76	14,41	2,56	2,53	2,47	1,342	1,638	1,831	23,55	10,42	2,62	2,69	2,54	0,018	0,002	-0,064
Liberia	0,662	0,830	0,883	25,38	6,44	2,76	2,87	2,62	0,680	0,828	0,947	21,76	14,41	2,56	2,53	2,47	1,342	1,638	1,831	23,55	10,42	2,62	2,69	2,54	0,018	0,002	-0,064
Madagascar	0,186	0,209	0,300	11,54	3,05	0,11	0,10	0,09	0,231	0,281	0,405	-3,44	44,24	1,09	1,38	1,51	0,680	0,917	0,856	-2,21	40,39	0,62	0,50	0,60	-0,265	-0,252	-0,375
Malawi	0,026	0,249	0,279	33,87	12,11	0,76	0,86	0,83	0,494	0,480	0,577	-8,91	28,21	1,86	1,38	1,51	0,680	0,917	0,856	2,79	22,47	1,33	1,13	1,19	-0,308	-0,201	-0,298
Mali	0,017	0,022	0,017	29,41	-23,19	0,07	0,08	0,05	0,076	0,192	1,446	10,78	21,30	4,04	3,65	3,78	1,093	1,214	1,463	11,07	20,49	2,14	1,97	2,03	-1,059	-1,170	-1,429
Mauritanie	0,174	0,196	0,284	12,64	44,91	0,71	0,68	0,84	0,128	0,157	0,168	22,66	7,24	0,48	0,48	0,44	0,302	0,353	0,452	16,89	28,15	0,59	0,57	0,63	0,046	0,039	0,116
Maurice	0,112	0,165	0,195	7,14	0,06	0,74	0,07	0,58	0,181	0,464	0,62	6,04	14,47	1,43	1,24	1,21	0,363	0,389	0,628	6,39	9,78	1,10	0,97	0,91	-0,199	-0,209	-0,267
Îles de Mayotte	0,459	0,561	0,691	22,22	23,23	1,87	1,94	2,05	1,098	1,233	1,292	12,30	4,75	4,13	3,77	3,37	1,557	1,794	1,983	15,22	10,53	3,04	2,91	2,75	-0,639	-0,672	-0,600
Niger	0,393	0,480	0,532	22,14	10,76	1,60	1,66	1,58	1,174	1,151	1,540	-1,96	33,81	4,41	3,52	4,02	1,567	1,631	2,072	4,08	27,03	3,06	2,65	2,88	-0,781	-0,671	-1,009
Nigeria	0,081	0,100	0,110	23,46	9,92	0,33	0,35	0,33	0,198	0,239	0,314	20,71	31,17	0,74	0,73	0,82	0,279	0,339	0,423	21,51	24,90	0,55	0,55	0,55	-0,117	-0,139	-0,204
Réunion	3,807	4,805	4,620	26,21	-3,85	15,50	16,60	13,69	1,525	1,685	2,298	10,49	36,35	5,73	5,16	6,00	5,332	6,890	6,918	21,72	6,59	10,42	10,53	9,60	2,282	3,120	2,323
Réunion	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Rwanda	0,006	0,007	0,007	16,67	-5,22	0,02	0,02	0,02	0,173	0,209	0,208	20,81	-0,59	0,65	0,64	0,54	0,179	0,216	0,214	20,67	0,74	0,35	0,35	0,35	-0,167	-0,202	-0,201
Sao Tome et Principe	0,000	0,001	0,001	-52,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,004	0,004	0,004	0,00	0,96	0,02	0,01	0,01	0,004	0,005	0,005	25,00	-9,70	0,01	0,01	0,01	-0,004	-0,003	-0,004
Senegal	0,622	0,613	0,781	-1,45	27,39	2,53	2,12	2,31	0,082	0,492	0,620	-27,86	26,00	2,56	1,51	1,62	1,304	1,304	1,501	-15,26	26,77	2,55	1,79	1,94	-0,060	0,121	0,161
Soudan	0,020	0,035	0,025	75,00	-27,85	0,08	0,12	0,07	0,127	0,103	0,164	-18,90	59,25	0,48	0												

Figure 3.4 Part des échanges intra-africains sur le total des échanges africains, 2006-2007 (pourcentage)



* Révisés ** Estimations

Source : Tableau 3.9

des importations intra-africaines totales, soit nettement moins que leur part de 40,47 % réalisée en 2006 (tableau 3.8).

La part du commerce intra-africain sur le total des échanges de l'Afrique s'est redressée sur la période pour atteindre 9,18 %, après un recul jusqu'à 8,98 % en 2005 et 8,79 % en 2006 (tableau 3.9 et figure 3.4). La progression des échanges intra-africains sur le total des échanges africains est le fruit d'un taux de croissance plus fort du total des échanges intra-africains : + 16,87 % contre 11,85 % de croissance du total des échanges africains, ce qui reflétait une progression des relations commerciales régionales du fait de meilleures liaisons aériennes, d'initiatives politiques et d'amélioration des relations bancaires régionales.

Comme sur les périodes précédentes, la répartition régionale des échanges intra-

africains a vu l'Afrique australe (37,09 %) et l'Afrique de l'ouest (29,09 %) maintenir leurs positions de sous-régions leaders pour le commerce intra-africain, avec une part combinée de plus de 66 % du commerce (tableau 3.8 et figure 3.5).

Sur la période, le Zimbabwe (67,82 %), le Malawi (49,77 %), la Zambie (49,63 %), le Mali (47 %), l'Ouganda (38,68 %), le Mozambique (34,21 %) et le Burkina Faso (33,01 %) ont émergé comme les économies en tête du commerce avec l'Afrique, compte tenu de la part des échanges intra-africains sur le total de leurs échanges (tableau 3.9). Comme par le passé, le gros des importations de ces pays venait d'Afrique du Sud, du Kenya et de Côte d'Ivoire.

Conformément à la tendance, la majorité des pays africains ont enregistré des déficits de leur balance de commerce intra-africain sur

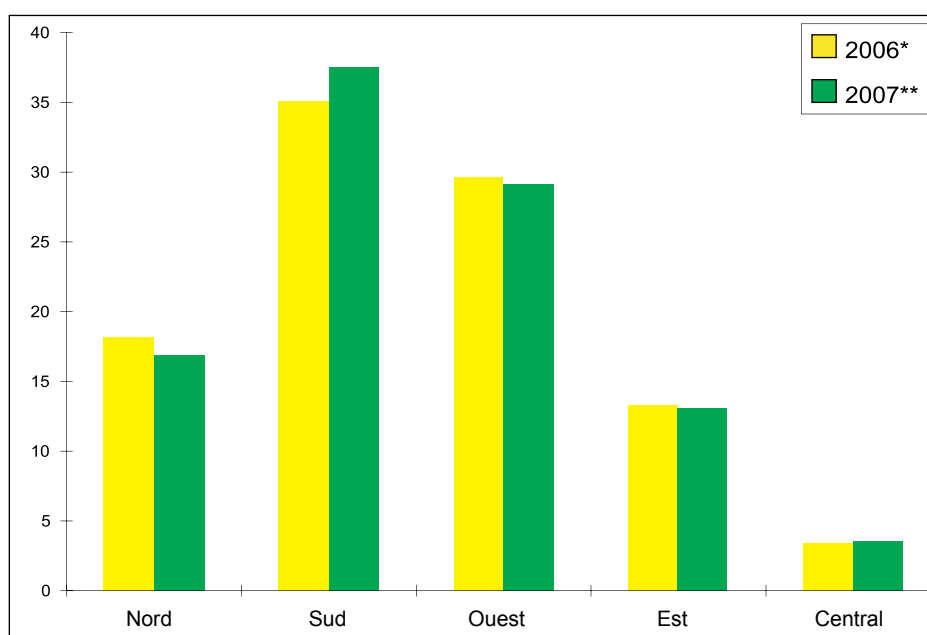
la période. Sur ce plan, seuls 11 des 48 pays dont les données étaient disponibles ont affiché un excédent de leur balance du commerce intra-africain en 2007, contre 14 pays (ayant enregistré un excédent) en 2006 (tableau 3.8). Comme dans les périodes précédentes, cette situation est le fruit d'une forte concentration des exportations intra-africaines, une poignée de pays régnant sur les échanges, comme en témoigne une distribution statistique asymétrique supérieure d'environ 4,58 pour les exportations intra-africaines, et une plus large répartition des importations intra-africaines illustrée par une plus faible distribution statistique asymétrique - 1,63 (tableau 3.9).

3.2.4 Coopération régionale en Afrique

Sur la période, le continent a été le théâtre de forts mouvements politiques en direction

d'une plus grande intégration régionale. À cet égard, lors d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO (Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest) qui s'est tenue le 19 janvier 2007 à Ouagadougou, au Burkina Faso, les États membres ont approuvé la transformation du Secrétariat Exécutif du groupement subrégional en une « Commission », ainsi que la restructuration des institutions de la CEDEAO dans le but de rendre ses organes plus efficaces et plus aptes à tenir leur rôle dans l'intégration et le développement du regroupement, mais aussi à s'adapter à un environnement international en rapide évolution. Dans le cadre d'une initiative connexe, la première retraite conjointe des ministres et des représentants du partenaire du développement de la CEDEAO s'est tenue les 2-3 juin 2007 à Ouagadougou, au

Figure 3.5 Part sous-régionale sur le total des échanges intra-africains, 2006-2007
(pourcentage)



* Revised

** Estimate

Source: Derived from Table 3.8.

Burkina Faso, avec l'UNECA (Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies), le PNUD (Programme pour le Développement des Nations Unies), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD). Lors de cette retraite, les ministres des Finances et de l'Intégration de la CEDEAO ont souligné l'importance de l'approche régionale dans le développement de l'Afrique de l'ouest et réitéré la volonté des États membres d'adopter la vision stratégique de la CEDEAO pour ajouter de la valeur à l'intégration et au développement de la sous-région et assurer le développement durable, la réduction de la pauvreté, la paix et la sécurité dans la région, dans l'esprit du NEPAD et des Objectifs de Développement du Millénaire. Sur ce plan, les ministres de la CEDEAO ont pris acte de leurs politiques et programmes d'intégration, dessiné les stratégies pour l'avenir et fixé les objectifs prioritaires de la CEDEAO à poursuivre en matière d'intégration, avec l'aide des partenaires au développement ; ils ont aussi exprimé leur satisfaction quant au retour de la paix et de la stabilité dans plusieurs pays ravagés par des crises, et appelé à la consolidation du mécanisme de prévention des conflits et à l'approfondissement des processus démocratiques dans la région, entre autres. Dans le cadre d'une initiative parallèle, la 12^{ème} troïka ministérielle CEDEAO-UE s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso. La réunion, co-présidée par M. Djibril Bassolé, ministre des Affaires Étrangères du Burkina Faso et président du Conseil de la Médiation et de la Sécurité de la CEDEAO, et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Portugal (représentant la présidence actuelle de l'UE) M. Joao

Gomes Cravinho, a traité des questions de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest ainsi que de la consolidation de la démocratie dans la région, et saisi l'occasion pour résoudre certains des divergences entre l'UE et la CEDEAO concernant la négociation en cours de l'Accord de Partenariat Économique (APE), comme évoqué dans l'encadré 3.2.

Les 22-28 avril 2007, les réunions annuelles des structures de la SQAM (structures de la normalisation de l'assurance et de la qualité, de l'accréditation et de la métrologie) de la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC) se sont tenues à Antananarivo, à Madagascar. Les réunions, auxquelles ont assisté des délégués de la SQAM de tous les États membres de la SADC, ont souligné l'importance de la coopération dans les domaines de la SQAM pour l'élimination des barrières non tarifaires, à la fois en termes de protocole de la SADC sur le commerce et en termes des engagements des États membres concernant l'Accord de l'OMC sur les barrières techniques au commerce. À l'appui de ce programme, les délégués de la SQAM, au nom de leurs gouvernements, ont signé un mémorandum d'accord sur la SQAM comme base de la coopération régionale et d'un forum d'harmonisation des normes, avec des mesures connexes conduisant à la création d'une structure de tutelle technique régionale et harmonisée. Conformément à ces objectifs, le mémorandum d'accord de la SQAM porte sur la création des structures suivantes :

- i) SADCSTAN (coopération et normalisation SADC) ;

ENCADRÉ 3.2 : ENJEUX DES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS D'AFRIQUE, CARAÏBES ET PACIFIQUE

Le 23 juin 2000 à Cotonou, au Bénin, un Accord de Partenariat entre les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et la Communauté Européenne (CE) et ses États membres a été signé (l'« Accord de Partenariat de Cotonou » ou l'« APC ») pour remplacer la quatrième Convention de Lomé, qui avait expiré le 29 février 2000. Aux termes de la quatrième Convention de Lomé, le groupe ACP jouissait de préférences commerciales non réciproques sur le marché européen. L'APC a pour objectif principal de réduire et de progressivement éradiquer la pauvreté, conformément aux objectifs de développement durable et à l'intégration graduelle des pays ACP dans l'économie mondiale.¹ L'APC a fourni un agenda intégré de négociation entre l'UE et le groupe des États ACP en vue de nouveaux accords de partenariat économique (APE) durant la période préparatoire, jusqu'au 2 décembre 2007, avec effet au 1er janvier 2008.

Les APE sont censément construits sur les principes fondateurs suivants : (i) compatibilité avec l'OMC, (ii) traitement spécial et différentiel (TSD), ainsi que flexibilité pour les États ACP, (iii) préservation des acquis (esprit, intention et réussites) des Conventions de Lomé, et (iv) préservation des processus d'intégration subrégionale et régionale comme pierres angulaires des relations commerciales ACP-UE. Bien que les APE visent l'élimination progressive des barrières au commerce entre les pays ACP et l'UE, on attend aussi d'eux qu'ils soient aussi flexibles que possible dans l'établissement d'une période de transition d'une durée suffisante, la couverture finale des produits tenant compte des secteurs sensibles et du degré d'asymétrie dans le calendrier de démantèlement des barrières tarifaires.² Ainsi, les APE devraient contribuer à la promotion d'une croissance économique durable des pays ACP, améliorer les capacités de production de ces derniers et accélérer la transformation structurelle et la diversification des économies ACP. On a également jugé nécessaires des périodes de transition plus longues pour faciliter la construction et la consolidation des marchés, par une ouverture progressive au commerce dans les pays en développement faibles et vulnérables, en tenant compte des besoins et contraintes économiques qui leur sont propres, reflétés par leur degré de développement social et économique. Des négociations formelles autour des APE avec le groupe ACP, en plusieurs phases, ont été lancées en septembre 2002 ; elles doivent s'achever en décembre 2007, pour permettre la signature et le lancement des APE en janvier 2008. Cet objectif n'a pas été atteint pour diverses raisons.

Les négociations des APE ont été plombées par des difficultés diverses suscitées par le grand écart entre les attentes des gouvernements ACP et des ONG en termes d'objectifs, de structure et de contenu des APE et celles de leurs homologues de l'UE. Les États ACP sont principalement soucieux de ce que la position actuelle de l'UE sur les APE s'écarte de l'intention et des objectifs d'origine

1 Accord de Partenariat de Cotonou (APC), Article 1(2).

2 L'APC, Article 37 (7), élabore sur ce sujet

de l'APC (ou convention de Lomé), visant des accords de développement, c'est-à-dire les APE, qui sous-tendraient le développement social et économique dans les pays ACP. Le groupe des pays ACP s'inquiète que l'Union Européenne continue d'axer quasi totalement les négociations des APE sur des accords commerciaux dont la capacité ou le potentiel de délivrance du « développement » aux pays ACP est limité. Ils sont également préoccupés par l'insistance de l'UE à inclure les questions hautement litigieuses de Singapour³ dans les négociations APE, la libéralisation du commerce agricole dans les pays ACP, les effets négatifs potentiels perçus de certains des programmes des APE sur le développement des pays ACP, comme la perte de recettes fiscales liées aux APE, l'absence de protection pour les industries sensibles et/ou spéciales, et l'absence d'engagement de la part de l'UE pour résoudre la question des contraintes du côté de l'offre dans les pays ACP, entre autres.

Plus précisément, on a fait part de préoccupations concernant le désaccord entre les négociateurs de l'UE et des pays ACP sur la marche à suivre pour rendre les APE plus 'orientés sur le développement'. Cette divergence de point de vue vient du fait que l'UE voit le développement comme un objectif, qui ne peut être atteint et maintenu efficacement que par l'accélération de l'intégration régionale et la poursuite de politiques et de programmes de commerce et d'investissement orientés vers le marché dans les pays ACP, soutenus par une aide européenne limitée aux programmes de construction des capacités commerciales. Cette vision européenne du développement, qui passe sous silence les rigidités des structures et de l'offre qui limitent présentement le niveau de l'activité économique dans les pays ACP, n'est pas partagée par ces derniers. Selon leurs négociateurs, un développement durable dans de nombreux pays ACP nécessiterait un traitement spécial et différentiel de ces pays, en rapport avec le niveau de développement et les vulnérabilités de leurs économies, particulièrement concernant les petits pays, les pays insulaires, les pays enclavés et les pays moins développés. La flexibilité dans l'application des règles commerciales, un meilleur accès aux marchés européens, des programmes de construction des capacités commerciales bien conçus pour les pays ACP et des engagements exécutoires du côté de l'aide (financière et technique) européenne au développement des économies du groupe ACP, seraient également nécessaires, soulignent les négociateurs de l'ACP. Il convient cependant de noter que ces divergences d'opinion sur le 'comment' du développement des États ACP se rapprochent progressivement en ce que, lors de leurs récentes réunions, les négociateurs de l'UE et des pays ACP sont parvenus à une certaine forme d'accord sur l'importance du lien entre les APE et la coopération pour le développement.

En outre, il y a désaccord sur la résolution des contraintes du côté offre pour les pays ACP. Les négociateurs de l'UE maintiennent que les APE pourraient soutenir et promouvoir l'intégration régionale au sein des États ACP et que les marchés régionaux plus vastes en résultant contribueront à promouvoir une plus grande efficacité des ACP et aiguillonneront les flux entrants d'IED, ce qui stimulerait le développement social et économique dans les pays et les régions ACP. Il convient de noter que la position de l'UE contredit même les objectifs du programme d'aide au commerce (qui a émergé de l'Agenda du Développement de Doha de l'OMC suite à la décision de la réunion ministérielle

3 Ceux-ci portent sur l'extension des droits des investisseurs étrangers sur les accords de commerce et d'investissement, et la réforme des politiques nationales pour assurer la libre concurrence entre entreprises étrangères et domestiques dans les pays ACP – des enjeux actuellement considérés dans le cycle de négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha.

de l'OMC qui s'est déroulée à Hong Kong en 2005), qui recommande sans ambiguïté que les pays ACP soient assistés par les pays développés, notamment par l'Union Européenne, pour construire les capacités et les infrastructures commerciales dont ils ont besoin pour s'intégrer graduellement à l'économie mondiale. Les négociateurs ACP rejettent donc cette position de négociation de l'UE et mettent la pression pour qu'ils honorent leurs obligations aux termes du programme d'aide au commerce de l'OMC, en prenant des engagements sérieux, orientés sur les résultats et exécutoires dans le cadre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement, qui enjoint les pays développés de fournir une assistance officielle au développement aux pays en développement équivalant à 0,7 % du PNB des pays donateurs, pour alléger les contraintes du côté offre dans les pays ACP, afin d'améliorer comme il convient la compétitivité des opérateurs économiques avant l'ouverture réciproque des marchés des pays ACP.

La perte de recettes fiscales liées aux APE dans les pays ACP est un autre obstacle majeur qui freine la conclusion de la plupart de ces accords. En effet, dans la majorité des pays ACP, les recettes des droits d'importation représentent une source significative de recettes fiscales. Leur disparition ou leur réduction suite à la libéralisation du commerce dans les pays ACP, selon certaines études, pourrait faire perdre aux pays ACP entre trois (3) et dix (10) fois en pertes de recettes de barrières tarifaires les bénéfices projetés de leur acceptation des APE sous leur forme actuelle.⁴ L'effet négatif d'une telle évolution est jugée très grave pour les pays les moins développés et pour les économies moins diversifiées, ou les pays petits, insulaires et enclavés du groupe ACP. En conséquence, les pays ACP demandent l'établissement d'une certaine forme de dispositif ou de mécanisme d'ajustement pour résoudre le problème de cette perte potentielle de recettes fiscales suite à la mise en œuvre de la libéralisation commerciale et de l'ajustement structurel induits par les APE.

En ce qui concerne la libéralisation du commerce de marchandises, la principale pierre d'achoppement porte sur la proposition de l'UE demandant un seul signal de départ pour le début de la mise en œuvre (1er janvier 2008), commune à tous les pays ACP. Les négociateurs ACP font objection à cette proposition, arguant qu'elle contredit l'Article 37(7) de l'APC, qui stipule que les négociations des APE « tiennent compte du degré de développement et de l'impact socio-économique des mesures commerciales sur les pays ACP, et de leur capacité à adapter et à ajuster leurs économies au processus de libéralisation. »

En réponse à ces inquiétudes du groupe ACP, l'UE a récemment avancé une nouvelle proposition visant à combler les différences. De plus, certains États/certaines régions ACP ont déjà fait ou sont en passe de faire des propositions indiquant la libéralisation échelonnée d'un panier de marchandises négociables et différentes lignes de départ pour différents pays/régions au lieu d'une seule, en commençant par une liste régionale de produits à exclure de la libéralisation commerciale et des listes nationales de produits non compris dans le panier, et une période transitoire allongée (allant de 15 à 25 ans) afin de résoudre les soucis des pays concernant les produits et les industries d'intérêt particulier pour leurs économies nationales/régionales. De surcroît, les pays ACP trouvent actuellement difficile

4 Pour en savoir plus sur cette observation, voir South Centre (2006 : 30) High Level Conference on ACP Trade Relations: The Development Challenge of Economic Partnership Agreements

d'accepter la pression de l'UE pour négocier des réductions des barrières tarifaires au commerce des produits agricoles dans les pays ACP tandis que l'UE, dans une tentative de protection des intérêts de ses agriculteurs et de son secteur agricole, avait décroché un accord de l'OMC pour continuer à subventionner la production et les exportateurs agricoles jusqu'en 2013, avant d'envisager toute possible suppression des subventions aux produits agricoles dans l'Union Européenne. Les détracteurs des APE se demandent donc pourquoi les pays ACP devraient s'imposer de négocier des réductions tarifaires sur leur commerce agricole tandis qu'une réforme *quid pro quo* des subventions de l'UE à la production et au commerce agricole ne peut être négociée dans le cadre des APE.

Les informations disponibles montrent qu'il existe un nombre non négligeable de petites économies moins diversifiées, enclavées et insulaires parmi les sept pays ACP dont la survie économique future dépend de l'étendue du traitement spécial et différentiel qui leur sera accordé dans le cycle de négociations commerciales multilatérales en cours. La libéralisation débridée du commerce et des économies de ces pays, sans traitement spécial et différentiel dans leurs relations économiques mondiales, disent les critiques des APE, aurait inévitablement des effets socio-économiques pervers, avec la faillite de nombreuses entreprises locales et la décimation de la production locale, notamment les industries manufacturières légères, en conséquence d'un « dumping » potentiel de produits sur le marché local par des entreprises multinationales grassement dotées en capitaux et en technologie, et une augmentation consécutive du chômage local, entre autres désagréments. Les négociateurs ACP et les ONG répètent donc qu'il est important que ces pays ACP se voient accorder un traitement spécial et différentiel dans le cadre des APE, par exemple par la protection de leurs industries et/ou secteurs locaux spéciaux et sensibles.

Les groupes d'intervention préparatoire régionaux (ou RPTF, pour Regional Preparatory Task Forces) qui ont été mis en place pour servir de liaison entre les négociations APE et la coopération au développement, n'ont eux non plus quasiment rien obtenu, du fait de leur échec à faire sentir le caractère d'urgence du soutien relatif aux APE ou à obtenir des ressources alternatives pour les coûts sociaux et économiques des difficiles ajustements requis des États ACP dans le cadre des APE. Même certains États de l'UE ont aussi exprimé récemment certaines inquiétudes concernant l'inefficacité des RPTF, certains d'entre eux appelant la Commission Européenne et les régions ACP à s'efforcer d'améliorer le fonctionnement de ceux-ci ou des instances équivalentes de façon à ce que les États membres puissent augmenter leur engagement, financier ou autre, envers le processus APE. De surcroît, l'anxiété parmi les ONG et les États ACP va croissante quant à la totale absence actuelle d'études exhaustives pour établir l'impact réel ou les conséquences ultimes des politiques et des programmes des APE sur les économies des pays ACP.

Compte tenu de ces difficultés, les APE complets supposément conclus et signés pour prendre effet en janvier 2008 n'étaient pas prêts à la fin 2007. À la fin janvier 2008, un semblant de sept APE était censément en place. Sur ceux-ci, six étaient considérés comme des APE intérimaires et étaient donc soumis à d'autres négociations, avec l'APE UE-Caraïbes considérée comme un APE complet. Les sept accords, considérés comme ayant rempli l'objectif clé de compatibilité avec l'OMC concernant le commerce des marchandises, évitent actuellement les perturbations du commerce entre les États ACP et l'UE sur une base préférentielle et non réciproque. Toutefois, des inquiétudes ont été

exprimées à l'idée que les APE intérimaires devaient progressivement aller au-delà des marchandises pour devenir des APE complets et mettre en jeu une palette de règles commerciales, que l'OMC doit encore considérer, par exemple les enjeux de Singapour.

À la lumière de ce qui précède, on a argué que l'établissement d'APE axés sur le développement nécessiterait, entre autres mesures, l'introduction de politiques et de programmes crédibles pour mettre à niveau les infrastructures économiques (privées et publiques), particulièrement celles nécessaires pour appuyer le commerce extérieur, aborder la question des coûts économiques et sociaux issus de la libéralisation du commerce induite par les APE et les réformes structurelles, augmenter la compétitivité commerciale des États ACP pour faciliter leur intégration réussie au système commercial mondial, atténuer l'impact fiscal de la libéralisation du commerce induite par les APE, s'ajuster à la concurrence mondiale croissante et à l'érosion des préférences tarifaires, construire les capacités institutionnelles pour promouvoir le commerce, et compenser la perte de recettes fiscales liée aux APE.

Compte tenu de la complexité des enjeux des négociations, le groupe ACP devrait renforcer ses capacités de négociation pour être capables de défendre efficacement leurs intérêts commerciaux et économiques dans le cadre des APE intermédiaires, qui font l'objet de négociations complémentaires. En tant qu'institution financière régionale et de centre d'excellence pour les questions commerciales africaines, Afreximbank a suivi de près les négociations des APE en cours entre l'UE et les États ACP, dans le but de conseiller les gouvernements des pays membres d'Afreximbank dans l'adoption de positions de négociations plus éclairées et propices au développement commercial et économique en Afrique.

- ii) SADCA (coopération et accréditation de la SADC) ;
- iii) SADC MET (coopération et traçabilité des mesures de la SADC) ;
- iv) SADC MEL (coopération et métrologie légale de la SADC), et
- v) SQAMEG (groupe d'experts SQAM de la SADC).

En outre, la réunion a mis en exergue les différents enjeux devant être abordés de toute urgence pour faire avancer efficacement l'agenda de la SQAM, à savoir le besoin de créer une ligne budgétaire de la

SQAM au Secrétariat, afin de répondre aux frais associés à la SQAM tels que les frais de secrétariat, les redevances de propriété intellectuelle couvrant l'enregistrement et la protection des marques de commerce applicables, la traduction des documents et la présence aux réunions internationales, la nécessité de lancer rapidement le projet SADC/EC SQAM, visant à construire les capacités de la SQAM dans la région, de parachever la conversion du mémorandum d'accord de la SQAM en une annexe TBT/SPS au protocole commercial SADC, plus obligatoire, comme véhicule de mise en œuvre de normes harmonisées et de création d'un cadre réglementaire technique harmonisé, l'enregistrement urgent du

SADCAS (service d'accréditation de la SADC) en tant que émanation de la SADC qui sera établie au Botswana et fournira des services d'accréditation à tous les États membres, et le besoin de conclure des accords avec les fonctionnaires des douanes qui permettront le passage d'essais d'aptitude/d'essais comparatifs entre les institutions des États membres de la SQAM.

3.3 REMARQUES DE CONCLUSION

L'analyse de l'environnement politico-économique dans lequel la Banque opérait en 2007, comme détaillé aux chapitres 2 et 3 de ce Rapport, dessine un environnement opérationnel mitigé sur le premier semestre mais plus favorable au deuxième, marqué par un ralentissement des économies avancées et mondiales et par une accentuation des incertitudes économiques. Les économies africaines semblent avoir été

relativement moins affectées par les difficultés qui ont caractérisé l'environnement économique mondial sur la période, mais ont bénéficié d'un grand nombre de développements extérieurs favorables, tels que la hausse incessante de la demande et des prix des matières premières, les taux d'intérêts peu élevés et les influx accrus de capitaux. Ces facteurs extérieurs positifs et d'autres forces internes, telles que la poursuite de politiques économiques saines, entre autres, ont aidé le continent à battre son record de durée pour une période de croissance économique. Sur ce plan, le PIB réel de l'Afrique, le total des échanges et le commerce intra-régional ont connu une croissance en glissement annuel de 5,1 %, 11,9 % et de 16,9 % respectivement en 2007. Aux chapitres 4 et 5 de ce Rapport, les opérations de la Banque et les performances financières sont exposées dans le contexte de l'environnement opérationnel.

Partie 2 : Opérations et activités d'Afreximbank

La deuxième partie de ce Rapport expose les opérations et les activités de la Banque sur l'année à l'étude. Elle analyse également la performance financière de la Banque. Ce Rapport montre que la Banque a amélioré sa performance opérationnelle et financière en 2007 en dépit des difficultés qui ont plombé l'économie mondiale.



4

OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS D'AFREXIMBANK

4.1 INTRODUCTION

Les opérations de la banque ont été alimentées par des facteurs internes et externes qui, ensemble, ont déterminé l'allure et l'orientation des activités de la Banque sur la période.

En interne, la direction s'est lancée dans la poursuite des objectifs de son projet ASPIRE, l'ambitieux troisième plan stratégique de la Banque ratifié début 2007, qui cherche notamment à attirer plus d'actionnaires de classe « B » et « C » afin de parvenir à la répartition d'actionnaires envisagée dans les statuts de la Banque. Les Statuts d'Afreximbank envisage qu'avec une complète souscription de capital social de la Banque, les actions seront détenues à 35 %, 40 % et 25 % par la classe « A » (gouvernements africains et/ou banques centrales et institutions multilatérales africaines), la classe « B » (institutions financières africaines et investisseurs publics) et la classe « C » (investisseurs publics et privés non africains), respectivement. À la fin du mois de décembre 2007, les actions de la Banque étaient réparties comme suit parmi les actionnaires : la classe « A » détenait environ 64,73 % des actions, la classe « B » 26,6 % et la classe « C » 8,67 %.

La Direction a aussi consacré un temps et des efforts considérables à la mise en œuvre de la résolution des actionnaires votée lors de leur 13^{ème} Assemblée Générale ordinaire

concernant le transfert du siège de la Banque. De surcroît, la direction a aussi orienté ses efforts sur la suppression des obstacles à la réalisation de ses objectifs, par exemple les contraintes des ressources humaines, rendant difficile la poursuite simultanée des objectifs du projet ASPIRE et des objectifs du transfert du siège. La Direction a aussi été confrontée à un autre défi, améliorer la visibilité de la Banque et faire comprendre au marché que le litige avec les actionnaires apparu en 2005 après la nomination d'un nouveau président à la tête de la Banque a été résolu.

Sur le plan externe, les activités et les réussites opérationnelles de la Banque ont été influencées par plusieurs facteurs : (i) un intérêt croissant pour certains de nos principaux marchés de la part des banques internationales, qui a permis à la Banque de constituer des partenariats commerciaux et opérationnels solides avec certaines d'entre elles, particulièrement Standard Chartered Bank (Londres); (ii) l'environnement économique mondial favorable sur le premier semestre, dans un contexte de croissance forte et soutenue des économies BRIC suivie d'une décélération de la croissance économique mondiale au second semestre, du fait des incertitudes et du credit crunch né de la crise hypothécaire des subprimes, (iii) des prix du pétrole et du gaz record qui ont suscité des coûts de production élevés et des pressions inflationnistes dans les économies développées

et en développement, (iv) la crise irakienne et les tensions mondiales autour des activités nucléaires de l’Iran qui s’éternisent, (v) la meilleure performance économique des pays africains, sur la base d’une forte demande mondiale en ressources minérales pétrolières et non pétrolières, (vi) le secteur minier et le secteur des services comme principaux moteurs de la performance économique observée et de l’augmentation associée de l’investissement dans ces secteurs ainsi que dans le secteur agricole et (vii) la consolidation de l’industrie bancaire sur certains grands marchés de la Banque couplée à des activités transfrontalières des banques africaines.

Ces développements chroniqués plus en détail aux chapitres 2 et 3 de ce Rapport ont mis en place un environnement mitigé pour l’activité sur la période, avec des conditions plus favorables observées sur le premier semestre. En résultat, la direction a conservé un degré raisonnable de prudence dans les opérations de la Banque, en se concentrant comme par le passé sur la réalisation d’un équilibre judicieux entre la rentabilité, la liquidité et la sécurité. Dans ce chapitre, les activités et les opérations de la Banque sur la période sont discutées dans le contexte de l’environnement opérationnel et les plans exposés au début de l’année dans le budget 2007 de la Banque.

4.2 ANALYSE DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT

Sur la période, les opérations de crédit de la Banque ont été mises en œuvre dans le contexte des forces en jeu expliquées ci-dessus. La prudence opérationnelle adoptée

a assuré que l’accent restait mis sur les DRF (Dual Recourse Facilities), à savoir ces facilités offrant à la Banque l’opportunité d’étendre les recours aux emprunteurs directs et aux banques acceptables. La valeur des demandes de financement reçues par la Banque en 2007 a décliné de 22 % pour s’établir à 3.360 millions US\$, contre 4.283 millions US\$ en 2006. Les prêts approuvés ont augmenté de plus de 5 % par rapport à l’année précédente, s’établissant à 1.390,5

Figure 4.1a Afreximbank : prêts approuvés, 2005-2007

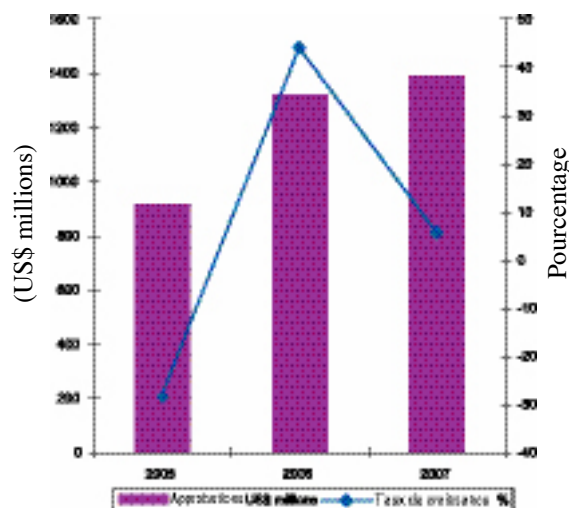
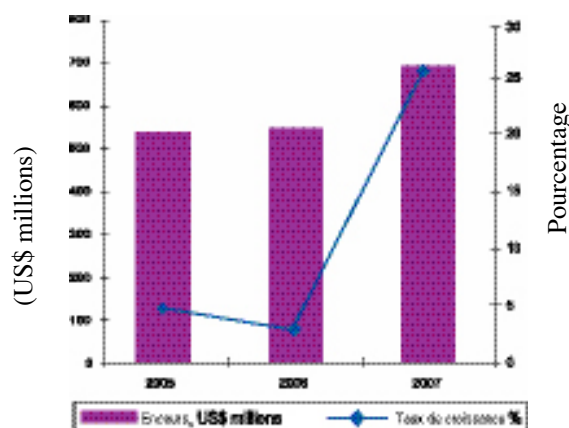


Figure 4.1b Afreximbank : Encours de crédit au 31 décembre 2005-2007



Source : Afreximbank

millions US\$ (tableau 4.1 et figure 4.1 a), indiquant un taux d'autorisation de 41 % reçue et une amélioration d'environ 4 % sur le taux d'autorisation de 2006. Les encours de prêt ont cru de 26,4 % en glissement annuel, à 710,98 millions US\$ au 31 décembre 2007 (tableau 4.1 et figure 4.1b). L'accroissement des activités dans les programmes de financement direct et de syndication a contribué à la rapide croissance du portefeuille de prêts de la Banque sur la période. Le portefeuille de prêts a aussi augmenté du fait des nouveaux programmes et facilités lancés sous l'égide du projet ASPIRE. Les activités menées dans le cadre de programmes et de facilités spécifiques opérés par la Banque sur la période sont décrites ci-après.

a) Programme de ligne de crédit (LOCP)

Le LOCP est un programme par lequel la Banque utilise les banques africaines (intermédiaires financiers) pour approvisionner en facilités de prêt et de garantie les petites et moyennes entités commerciales dont le bilan et le chiffre d'affaires ne leur permettraient normalement pas d'accéder à des prêts directs de la part de la Banque. À cet égard et conformément à ses politiques et procédures de crédit, la Banque a utilisé les banques locales et internationales solvables comme véhicules pour octroyer des crédits aux entités dont le bilan est inférieur à 2 millions US\$ et le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 10 millions US\$. Dans le cadre du Programme, la Banque a opéré plusieurs facilités, notamment (i) facilités pré et post-exportation, (ii) confirmation de L/C et refinancement et (iii) garantie de remboursement. Bien que la part des prêts

approuvés du Programme ait décliné de 50 à 39 % entre 2006 et 2007, le programme a maintenu sa prépondérance des approbations sur la période. Les prêts approuvés aux termes du Programme sont passés à 541 millions US\$ en 2007, contre 662 millions US\$ en 2006 (tableau 4.1). Le déclin observé était la conséquence de la consolidation du secteur bancaire, qui a réduit le nombre de banques avec lesquelles la Banque pouvait faire affaires. Du fait des restrictions concernant un seul et même débiteur, qui ont limité la croissance de l'activité avec les banques consolidées restantes, des opérations bien plus importantes ont été réalisées dans le cadre du programme de syndication de la Banque, contribuant ainsi à l'essor rapide des activités aux termes de celui-ci. Les encours de prêts dans le cadre du LOCP à la fin de la période avaient augmenté de 18,2 % en glissement annuel pour s'établir à 237,5 millions US\$. La hausse des encours de prêts reflétait une accélération des décaissements aux termes du programme, une issue positive des séminaires annuels de la Banque pendant lesquels les difficultés de décaissements sont discutés avec les banques partenaires. Malgré l'augmentation des encours de prêts, la part du Programme sur le portefeuille de prêts de la Banque a reculé légèrement, passant de 35,7 % en 2006 à 33,4 % en 2007 (tableau 4.1).

b) Programme d'achat de créances

Par ce programme, la Banque apporte un financement aux entreprises en achetant des billets à ordre ou des instruments similaires émis ou acceptés par elles et dans certains cas avalisés ou garantis par des banques ou

Tableau 4.1 Afreximbank: Répartition des Prêts Approuvés et des Encours par Type de Programme, 2005-2007

Type de Programme	Approbations			Taux de croissance (%)			Part des Approbations par Type de Programme (%)			Décassements (US\$m) (Fin de Période)			Taux de croissance (%)			Part de Décassements par Type de Programme (%)		
	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006	2007/2006	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006	2007/2006	2005	2006	2007
1. Programme de Ligne de Crédit	532.000	662.000	541.000	24.44	-18.28	58.02	50.19	38.91	266.813	200.950	237.502	-24.69	18.19	48.82	35.73	33.40		
i. Importation et Exportation	503.000	535.000	491.000	6.36	-8.22	54.85	40.56	35.31	135.730	171.823	203.830	26.59	18.63	24.84	30.55	28.67		
ii. Prêt et Post-Exportation	29.000	74.000	45.000	155.17	-39.19	3.16	5.61	3.24	16.323	29.127	33.672	78.44	15.60	2.99	5.18	4.74		
iii. Confirmation de Lettre de Crédit et Refinancement	0.000	53.000	5.000	0.00	-90.57	0.00	4.02	0.36	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
2. Programme d'Achat de Créances	115.000	105.000	70.000	-8.70	-33.33	12.54	7.96	5.03	114.760	97.115	61.319	-15.38	-36.86	21.00	17.27	8.62		
3. Programme d'achat/d'escomptes d'effets à recevoir	50.000	90.000	54.000	80.00	-40.00	5.45	6.82	3.88	7.087	16.248	16.582	129.26	2.06	1.30	2.89	2.33		
i. Forfaitage	0.000	0.000	54.000	0.00	-100.00	0.00	4.93	0.00	7.087	7.152	7.841	0.92	9.63	1.30	1.27	1.10		
ii. Factures/Escompte des Créances	15.000	65.000	0.000	333.33	-100.00	1.64	4.93	0.00	0.000	9.096	8.741	0.00	-3.90	0.00	1.62	1.23		
iii. Gestion de Facturages et des créances	35.000	25.000	0.000	-28.57	-100.00	3.82	1.90	0.00	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
iv. Financement/Rpt. des Effets Escomptés																		
4. Programme de Financement Direct	85.000	54.100	87.000	-36.35	60.81	9.27	4.10	6.26	118.861	94.395	161.636	-20.58	71.23	21.75	16.78	22.73		
5. Programme de Financement de Projet	0.000	5.000	22.000	340.00	0.00	0.00	0.38	1.58	0.000	0.000	4.238	0.00	0.00	0.00	0.00	0.60		
6. Programme de Syndication ^{a)}	90.000	356.920	570.500	296.58	59.84	9.81	27.06	41.03	153.753	134.129	197.249	-12.76	47.06	28.13	23.85	27.74		
7. Programme Relatif aux Risques Spéciaux:	10.000	4.000	4.000	-60.00	0.00	1.09	0.30	0.29	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Risque Pays ^{b)}	10.000	4.000	4.000	-60.00	0.00	1.09	0.30	0.29	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
8. Programme de Prédancement des Flux Financiers Futurs	0.000	25.000	10.000	-60.00	0.00	0.00	1.90	0.72	0.000	19.628	32.457	65.36	0.00	0.00	3.49	4.57		
9. Programme de Prêts Adossés à des Créances	0.000	17.000	32.000	88.24	0.00	0.00	1.29	2.30	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
10. Programme de Financement du Développement des Exportations	35.000	0.000	0.000			3.82	0.00	0.00	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Pour Mémoire:																		
Programme Pays	95.000	125.000	145.000	31.58	16.00	10.36	9.48	10.43										
Programme de services & conseils bancaires ^{d)}	265.000	826.000	1.076.000	211.70	30.27	28.90	62.62	77.38										
Total	917.000	1.319.02	1.390.50	43.84	5.42	100.00	100.00	100.00	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.00	100.00	100.00		
Total Cumulé^{e)}	8.880.99	10.200.09	11.590.514	14.85	13.63													

a) Inclus les co-financements et les sous-participations
 b) Engagements Hors Bilan
 c) Depuis le démantement des opérations de la Banque en septembre 1994
 d) Mandats de conseil remportés
 Note: Gaps represent infinity.

des entreprises acceptables. Les prêts approuvés en vertu de ce programme représentaient 70 millions US\$ en 2007, soit une baisse de 33,3 % par rapport aux 105 millions US\$ de l'année précédente. Les encours de prêts dans le cadre du programme d'achat de créances ont aussi décliné de 36,9 % en glissement annuel, pour s'établir à 61,319 millions US\$ en 2007, soit 8,6 % des actifs de prêt de la Banque (tableau 4.1). Le ralentissement observé dans l'activité aux termes de ce programme est attribuable à deux facteurs : (i) la hausse des prix du pétrole, qui a réduit la demande en crédit de la part des filiales africaines des grandes compagnies pétrolières, utilisateurs majeurs, et (ii) une utilisation plus vaste des privilèges de la Banque pour rendre les documents de garantie opposables, permettant de prêter à certaines entreprises intermédiaires.

c) Programme d'achat/d'escompte d'effets à recevoir

Ce programme se compose d'une famille de facilités de crédit impliquant l'achat d'effets à recevoir au titre de biens et de services vendus à des acheteurs étrangers ou domestiques, avec ou sans recours au vendeur des effets. Les facilités opérées en vertu de ce programme sont : (i) affacturage à forfait, ii) facilité d'escompte des factures/effets à recevoir, iii) gestion de l'affacturage et des effes à recevoir et iv) escompte/financement conjoint et refinancement des factures. Sur la période, les prêts approuvés en vertu de ce programme ont représenté 54 millions US\$, entièrement apportés par les prêts approuvés d'affacturage à forfaitage. Les encours de prêts dans le cadre de ce

programme représentaient 16,58 millions US\$ en 2007, soit une hausse de 2,1 % par rapport à 2006. Ce montant se composait de 7.841 millions US\$ en vertu de la facilité d'affacturage à forfaitage, et de 8.741 millions US\$ dans le cadre de la facilité d'escompte des factures/d'effets à recevoir. Dans le sillage de ce développement, le programme a terminé la période à l'étude avec une part de 2,33 % du portefeuille de prêts de la Banque, légèrement moins que sa part de 2,89 % en 2006 (tableau 4.1).

d) Programme de financement direct

Par ce programme, la Banque prête directement aux entités dont le bilan est au moins égal à 2 millions US\$ et le chiffre d'affaires annuel d'au moins 10 millions US\$. En 2007, les prêts approuvés en vertu de ce programme ont gagné un impressionnant 61 % en glissement annuel pour s'établir à 87 millions US\$, alors que certaines entreprises intermédiaires précédemment financées dans le cadre de structures Dual Recourse (programme d'achat d'achat de créance) commençaient à être financées dans le cadre du programme de financement direct sur une base structurée, étant donné la plus vaste utilisation des privilèges et exemptions de taxes dont jouit la Banque dans ses États membres pour rendre opposables les documents de garantie. Les taxes documentaires, dont la Banque est exonérée dans ses pays membres, rendent la plupart du temps cette opposabilité difficile et onéreuse. Les encours de prêts dans le cadre du programme représentaient 161,64 millions US\$ fin 2007, soit une hausse d'environ 71 % par rapport au niveau de

94,4 millions US\$ à la fin de l'année précédente (tableau 4.1). La nette augmentation des encours de prêts dans le cadre de ce programme a reflété la substantielle hausse des décaissements effectués sur la période. Le programme représentait environ 22,7 % des actifs de prêt de la Banque fin 2007, contre 16,8 % en 2006.

e) Programme de financement de projet

Ce programme a pour objectif de développer la capacité de production pour l'exportation de l'Afrique, en finançant l'importation de l'équipement nécessaire pour ce faire. Il vise aussi à aider les promoteurs de projets privés ainsi que les gouvernements africains et leurs agences à exécuter les projets essentiels, qui peuvent ne pas être directement générateurs d'exportations mais mettre en place l'environnement propice aux investissements dans le secteur des exportations.

Les prêts approuvés dans le cadre du programme ont augmenté de 340 % pour atteindre 22 millions US\$ en 2007, contre 5 millions US\$ l'année précédente. Les encours de crédits dans le cadre de ce programme à la fin de la période s'élevaient à 4,24 millions US\$, représentant une part de 0,6 % du portefeuille de prêts de la Banque fin 2007 (tableau 4.1).

f) Programme de syndication

Durant la période, la Banque a continué de mettre l'accent sur ce programme, l'un des instruments qu'elle utilise pour attirer des financements internationaux en Afrique. Les

prêts approuvés dans le cadre du programme ont augmenté d'environ 60 %, de 356,92 millions US\$ en 2006 à 570,5 millions US\$ en 2007. Cette croissance reflétait un focus soutenu de la part de la Banque sur la période, alors qu'elle cherchait comment répondre aux besoins de ses partenaires bancaires africains qui, du fait des réformes du secteur bancaire dans certains pays, ont pris de l'envergure et nécessitaient un financement supérieur aux plafonds fixés pour un seul et même débiteur de la Banque. L'accroissement du volume des prêts approuvés en vertu du programme a aussi souligné la position de la Banque comme principale source d'accords de syndication en Afrique, en étroite collaboration avec ses partenaires, dont Standard Chartered Bank (Londres), un grand Actionnaire de « Classe C » de la Banque. Favorisés par la hausse des prêts approuvés, les encours de crédits dans le cadre du Programme ont progressé d'un impressionnant 47,1 %, de 134,13 millions US\$ à la fin 2006 à 197,25 millions US\$ fin 2007. En conséquence, le Programme a clôturé la période avec une part de 27,74 % des encours de prêts, soit une hausse de 23,85 % par rapport à 2006 (tableau 4.1).

g) Programme relatif aux risques spéciaux

Ce programme est conçu pour rassurer les prêteurs en étendant les facilités de crédit aux entités souveraines, banques et entreprises africaines en transférant une partie des risques de financement à Afreximbank. Les résultats des opérations en 2007 montrent que les prêts approuvés en vertu du Programme sont demeurées inchangées par rapport au niveau de 4 millions US\$ réalisé fin 2006,

pour représenter moins de 1 % du total des prêts approuvés de la Banque en 2007.

h) Programme de préfinancement des flux financiers futurs

Les flux financiers futurs font référence aux offres de futurs flux de dettes qui s'appuient sur les effets à recevoir non générés par l'exportation de marchandises physiques pour le remboursement. Il s'agit de ceux qui sont issus des transactions en carte de crédit et par chèque, les virements de migrants, les redevances découlant des accords aériens bilatéraux, les redevances de vol, etc. En 2007, les prêts approuvés en vertu de ce programme ont décliné de 60 % en glissement annuel pour s'établir à 10 millions US\$, représentant moins de 1 % des prêts approuvés de la Banque. Les encours de prêts dans le cadre du Programme ont nettement augmenté (+ 65 %), à 32,46 millions US\$ fin 2007, contre 19,628 millions US\$ fin 2006 (tableau 4.1). Cette croissance est le fruit des décaissements des prêts approuvés délivrés l'année précédente. Le Programme représentait 4,57 % du portefeuille de prêts de la Banque fin 2007, contre 3,49 % en 2006.

i) Programme de prêts adossés à des créances

À cause de la privatisation et de la volonté dans de nombreux pays africains d'augmenter la participation autochtone à divers secteurs de leurs économies, les entrepreneurs africains demandent de plus en plus de financement pour leur permettre de tirer parti de la privatisation et des opportunités de promotion du contenu local qui surgissent sur le

continent, par l'acquisition d'avoirs corporels. Compte tenu de la nature spécialisée de ce financement, particulièrement de la nature adossé à des actifs, la Banque a récemment introduit ce programme, dont l'un des intérêts réside dans le fait que les actifs peuvent servir de garantie, leur valeur devant normalement croître avec l'inflation. Les prêts approuvés enregistrés en 2007 représentaient 32 millions US\$, une hausse de 88,2 % par rapport au niveau de l'année dernière. Il n'y avait aucun encours de prêts dans le cadre du programme, les prêts approuvés étant toujours en cours de documentation à la fin de la période (tableau 4.1).

j) Programme de financement du développement des exportations

Avec le programme, la Banque encourage la production pour exportation sur le continent comme moyen de faciliter la diversification des exportations d'Afrique hors matières premières. En tant que programme spécial, il ne fournit pas seulement un financement mais aussi des services de conseil pour faciliter le transfert de technologie et l'accès au marché. Il n'y avait aucune autorisation de crédit ni aucun encours de prêts dans le cadre du programme à la fin de la période (tableau 4.1).

k) Programme pays

Ce programme vise à aider les pays membres de la Banque qui ont des difficultés particulières ne pouvant être réglées par les solutions proposées dans le menu de produits de la Banque. Les prêts approuvés aux termes du Programme s'élevaient à 145

millions US\$ en 2007, soit 16 % de plus que le niveau de 2006 (tableau 4.1).

l) Programme de services et de conseils bancaires

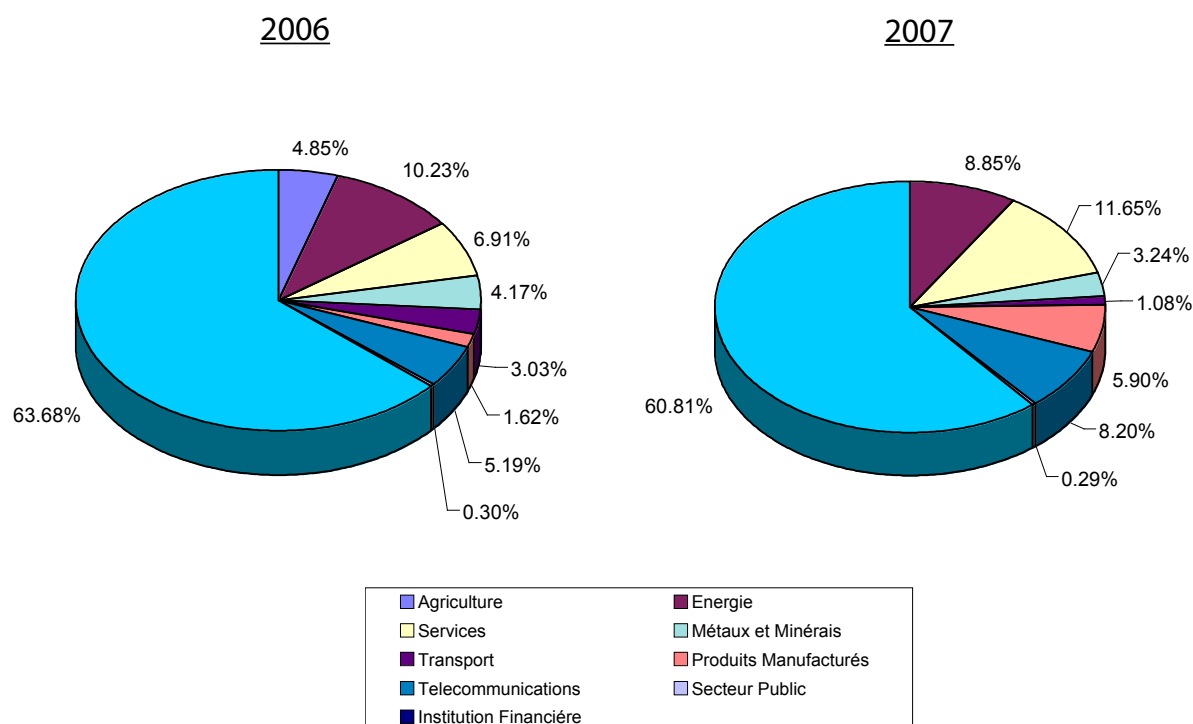
Sous l'égide de ce programme, la Banque propose des services de conseil et de souscription à ses clients. Grâce à un regain d'efforts, la Banque a pu générer des opérations d'envergure dans cet important domaine de ses activités. Les mandats remportés dans le cadre de ce programme ont augmenté de 30,27 % passant de 826 millions US\$ en 2006 à 1.076 millions US\$ en 2007. Les différents mandats étaient en cours d'exécution à la fin de la période.

m) Programme de financement du carbone

La Banque a lancé un programme de financement du carbone sous l'égide de son projet ASPIRE. Ce programme a pour but de financer des projets respectueux de l'environnement en Afrique via des échanges d'émissions certifiées de carbone dans le cadre des Mécanismes de Développement Propre (MDP) du protocole de Kyoto ainsi que dans le cadre de préfinancement d'effets à recevoir des crédits carbone acquis et échangés par les entreprises et gouvernements d'Afrique, contribuant ainsi aux réductions des émissions de carbone et du changement climatique.

Pendant la période, la Banque a largement mené campagne pour le programme, créant des capacités internes pour l'exécution des transactions et recherchant des partenariats dans le monde entier pour développer un pipe-line de projets que la Banque prévoit de

Figure 4.2 Afreximbank : Répartition des prêts approuvés par secteur, 2006 - 2007
(pourcentage)



Source: Afreximbank

mettre en œuvre dans l'année à venir.

4.3 ANALYSE DES TRANSACTIONS

4.3.1 Secteur financé

Sur la période, les institutions financières se sont taillé la part du lion en termes des prêts approuvés, reflétant la priorité de la Banque sur les DRF. Sur ce plan, le tableau 4.2 montre que les prêts approuvés à l'appui des opérations pour les institutions financières se sont élevés à 845,5 millions US\$, soit 61 % du total des prêts approuvés sur la période. Le secteur des institutions financières a également représenté 15,1 % du total des encours de crédit, soit 107,01 millions US\$, faisant de ce secteur le troisième plus

important secteur dans le portefeuille de prêts de la Banque après les services (19,7 %) et l'énergie (19,1 %) (tableau 4.2 et figure 4.2). Les crédits au secteur de l'énergie ont augmenté de 46,8 % en glissement annuel et représentaient plus de 19,1 % du portefeuille de prêts de la Banque fin 2007, reflétant l'accroissement de la demande en financement du pétrole, alimentée par la hausse des prix de l'énergie. Le soutien au secteur manufacturier a connu une explosion pendant la période, avec des encours de crédit pour le secteur qui ont plus que doublé pour atteindre 102,618 millions US\$. En conséquence, le secteur manufacturier représentait environ 14,43 % du portefeuille de prêts de la Banque à la fin de la période.

Tableau 4.2 Afreximbank: Répartition des Prêts Approuvés et des Encours par Secteur, 2005-2007

Secteur Financé	Approbations (US\$m)			Taux de Croissance, (%)			Part des Approbations par Secteur (%)			Encours (US\$m)* (Fin de Période)			Taux de Croissance, %			Part des Encours par Secteur (%)		
	2005	2006	2007	2005/2006	2006/2005	2007/2006	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005/2006	2006/2005	2007/2006	2005	2006	2007
Agriculture	80.00	64.000	0.000	-20.00	-100.00	-100.00	8.72	4.85	0.00	59.756	42.202	44.122	-29.38	4.55	10.93	7.50	6.21	
Energie	1.30.00	135.000	123.000	3.85	-8.89	-8.89	14.18	10.23	8.85	149.103	92.401	135.674	-38.03	46.83	27.28	16.43	19.08	
Services	45.00	91.10	162.00	102.44	77.83	4.91	6.91	11.65	11.65	50.123	67.688	139.973	35.04	106.79	9.17	12.03	19.69	
Métaux et Minéraux	25.00	55.00	45.00	120.00	-18.18	2.73	4.17	3.24	3.24	33.661	38.600	52.782	14.67	36.74	6.16	6.86	7.42	
Transport	15.00	40.00	15.00	166.67	-62.50	1.64	3.03	1.08	1.08	21.284	31.547	60.662	48.22	92.29	3.89	5.61	8.53	
Produits Manufacturés	0.00	21.42	82.00	282.82	0.00	1.62	5.90	5.90	5.90	36.081	43.408	102.618	20.31	136.40	6.60	7.72	14.43	
Telecommunications	20.00	68.50	114.00	242.50	66.42	2.18	5.19	8.20	8.20	92.735	104.622	60.303	12.82	-42.36	16.97	18.60	8.48	
Secteur Public	10.00	4.00	4.00	-60.00	0.00	1.09	0.30	0.29	0.29	0.000	0.000	7.841			0.00	0.00	1.10	
Institutions Financieres ^{a)}	592.00	840.00	845.50	41.89	0.65	64.56	63.68	60.81	60.81	103.771	141.997	107.008	36.84	-24.64	18.99	25.25	15.05	
Total	917.000	1,319,020	1,390,500	43.84	5.42	100.00	100.00	100.00	100.00	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.00	100.00	100.00	
Total Cumulé ^{b)}	8,880,994	10,200,014	11,590,514	14.85	13.63													

Les approbations des institutions financières comprennent les garanties de crédit mais excluent les matières premières financées de manière spécifique par le biais des banques spécialisées en matière de prêts. Les encours des institutions financières excluent les garanties de crédit mais excluent les matières premières financées de manière spécifique par le biais des banques spécialisées en matière de prêts.

a) Approvals for financial institutions include unfunded credit guarantees but excludes commodity specific lending made through banks.

b) Since the Bank began operations in September 1994

Note: Gaps represent infinity

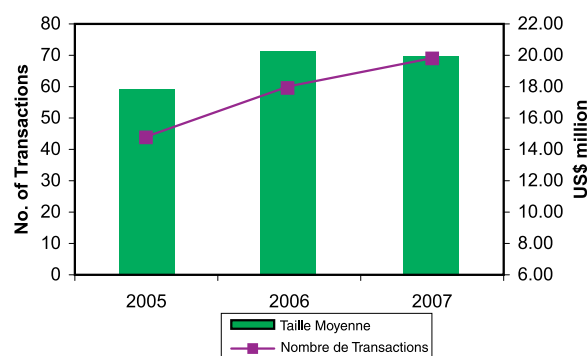
Source: Afreximbank

Le tableau 4.2 montre aussi que les secteurs du transport et des télécommunications étaient les cinquième et sixième secteurs dans le portefeuille de prêts de la Banque avec 8,53 % et 8,48 % respectivement des encours de crédits fin 2007 (tableau 4.2 et Figure 4.2).

4.3.2 Institutions bénéficiaires

Sur la période à l'étude, la plupart des prêts approuvés de la Banque sont allés à d'autres banques. Bien que les institutions bancaires aient représenté environ 60 % des encours de prêts en 2007, contre 66 % en 2006, les encours de crédit ont augmenté de 14 % en 2007 par rapport à 2006 (tableau 4.3). Les encours de prêts aux entreprises ont eux aussi augmenté de 39 % par rapport à 2006, reflet de l'accroissement de l'activité dans le cadre du programme de financement direct de la Banque. Les institutions gouvernementales ont reçu le moins de financement en termes de prêts approuvés, tandis que les encours de prêts en faveur de ces entités représentaient 7,8 millions US\$,

Figure 4.3 : Afreximbank : nombre et taille moyenne des transactions approuvées, 2005 - 7



Source: Afreximbank

Tableau 4.3 Afreximbank: Répartition des Prêts Approuvés et des Encours par Type d'Institution Beneficiaire, 2005-2007

Type of Beneficiary Institution	Approbations (US\$m)			Taux de Croissance (%)			Part des Approbations par Type d'Institution (%)			Encours (US\$m) (Fin de Période)			Taux de Croissance (%)			Part des Encours par Type d'Institution (%)								
	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006	2007/2006/2005	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006	2007/2006/2005	2005	2006	2007						
Entreprise/Agence Gouvernementale/Para-Etatique	210.000	330.020	486.000	57.152	47.264	22.901	25.020	34.951	257.406	189.576	277.093	-26.351	46.165	33.705	38.973	286.781	372.697	426.049	29.959	14.315	52.475	66.261	59.924	
Banque	697.000	985.000	900.500	41.320	-8.579	76.009	74.677	64.761	2.327	0.192	7.841	-91.749	3983.854	0.425	0.034	1.103	2.327	0.192	7.841	-91.749	3983.854	0.425	0.034	1.103
Secteur Public	10.000	4.000	4.000	-60.000	0.000	1.090	0.303	0.288	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.000	100.000	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.000	100.000	100.000	
Total	917.000	1319.020	1390.500	43.841	5.419	100.000	100.000	100.000	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.000	100.000	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.000	100.000	100.000	
Total Cumulé^{a)}	8880.994	10200.094	11590.594	14.85	13.63																			

a) Depuis le démarrage des opérations de la Banque en septembre 1994

Source: Afreximbank

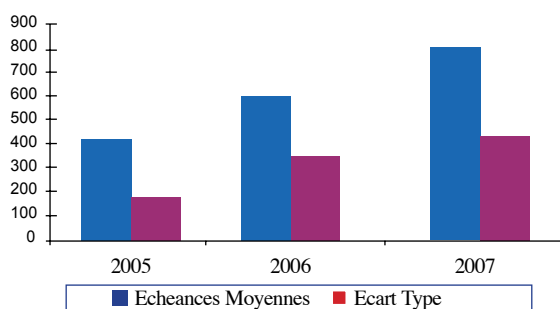
Tableau 4.4 Afreximbank: Répartition des Prêts Approuvés et des Encours par la Destination des Echanges, 2005-2007

Destination	Approbations (US\$m)			Taux de Croissance (%)			Part des Prêts par Destination (%)			Encours (US\$m) (Fin de Période)			Taux de Croissance (%)			Part des Encours par Destination (%)								
	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006	2007/2006/2005	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006	2007/2006/2005	2005	2006	2007						
Intra-Africain	50.000	37.500	53.500	-25.00	42.67	5.45	2.84	3.85	45.000	21.041	72.896	-53.24	246.45	8.23	3.74	10.25	128.167	87.202	245.841	-31.96	181.92	23.45	15.50	34.58
Extra-Africain	84.000	192.500	128.500	129.17	-33.25	9.16	14.59	9.24	373.347	454.222	392.246	21.66	-13.64	68.31	80.76	55.17	783.000	1.089.020	1.208.500	39.08	10.97	85.39	82.56	86.91
Intra- et Extra- Africain	783.000	1.089.020	1.208.500	39.08	10.97	85.39	82.56	86.91	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.000	100.000	100.000	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.000	100.000	100.000
Total	917.000	1,319.020	1,390.500	43.84	5.42	100.00	100.00	100.00	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.00	100.00	100.00	546.514	562.465	710.983	2.92	26.40	100.00	100.00	100.00
Total Cumulé^{a)}	8.880.994	10.200.014	11.590.514	14.85	13.63																			

a) Depuis le démarrage des opérations de la Banque en septembre 1994

Source: Afreximbank

Figure 4.4 : Échéances et variation moyenne, 2005 -2007 (jours)



Source: Afreximbank

soit 1% des encours de prêts à la fin de la période, reflétant la priorité de la Banque sur les opérateurs du secteur privé.

4.3.3 Orientation du commerce financé

L'orientation du commerce financé par la Banque, comme le montre le tableau 4.4, indique que la plupart des prêts approuvés de la Banque étaient orientés vers un commerce mixte (intra- et extra-africain). En outre, en termes d'encours de prêts, le financement à l'appui du commerce mixte s'est taillé la part du lion, avec 55,2 % des encours de prêts (tableau 4.4).

4.3.4 Taille des transactions et autres caractéristiques des transactions

Les règles et procédures de gestion du risque de la Banque imposent certaines limites à l'exposition de la Banque à un débiteur ou à une opération. Ces limites sont exprimées en pourcentages des fonds des actionnaires de la Banque, l'objectif étant de diversifier les actifs de la Banque et de réduire le risque auquel elle est confrontée.

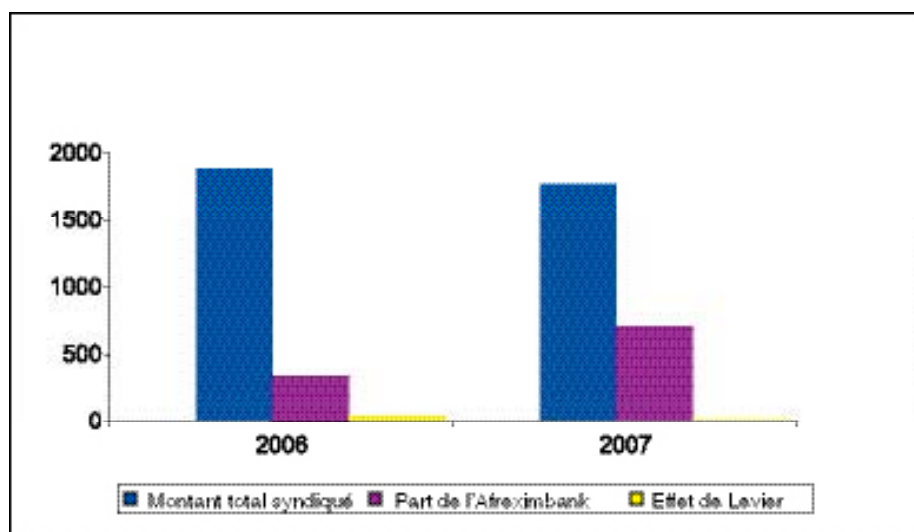
L'étude des opérations de la Banque dans le contexte de ce qui précède montre que la taille moyenne des transactions est passée à 20,15 millions US\$ sur la période, contre 18,32 millions et 15,5 millions US\$ en 2006 et 2005, respectivement (figure 4.3). Bien que le nombre de transactions approuvées ait reculé de 72 l'année précédente à 69 sur la période, il reste supérieur aux 59 réalisées en 2005. Ce résultat fait écho à la stratégie de prise de plus d'opérations de plus grande envergure et à moyen terme, compte tenu des contreparties de crédit plus solides (banques notamment) et des fonds propres en hausse de la Banque.

La figure 4.4 montre que les échéances moyennes des facilités des prêts approuvés par la Banque sur la période ont augmenté d'environ 38 % en glissement annuel jusqu'aux alentours de 818 jours, contre 593 jours un an auparavant. Cet allongement des échéances des crédits accordés par la Banque est due à une demande accrue pour ces derniers, ainsi qu'à un plus grand accès de la Banque à des fonds à moyen terme. Il est également conforme à l'objectif de la Direction de conserver plus longtemps dans ses livres les actifs sains. L'écart type de répartition des échéances a augmenté sur la période par rapport à 2006, manifestant une plus forte disparité dans la répartition des échéances.

4.3.5 Rôle de levier financier de la Banque

Parmi les instruments traditionnels utilisés par la Banque pour tirer parti du financement international en Afrique, les arrangements ou co-arrangements de syndication et les club

Figure 4.5 : Syndications/Club Deals arrangés ou co-arrangés par la Banque, 2006 - 2007



En centaines de millions US\$

** Montre le montant attiré par participation US\$ de la Banque

Source: Afreximbank

deals, en invitant autrui à partager le risque de ces opérations, l'octroi à des prêteurs prenant une exposition en Afrique de certaines garanties pour leur permettre de financer ces facilités, la levée de fonds en son nom sur le marché et les prêts à des entités qui n'auraient normalement pas accès aux marchés financiers internationaux, et la prestation de services de conseil qui encouragent l'afflux de prêts et d'investissements étrangers directs. La figure 4.5 montre que, bien que le nombre de transactions syndiquées que la Banque a arrangé, co-arrangé ou auxquelles elle a participé ait augmenté sur la période, passant de 19 en 2006 à 23 sur la période, le montant total de ces transactions syndiquées a baissé à 1,63 milliard en 2007, contre 1,87 milliard US\$ un an auparavant. Néanmoins, la participation de la Banque aux facilités de crédit syndiqué, en termes des prêts approuvés, est passé à 570,5 millions US\$ en 2007, contre

381,92 millions US\$ un an auparavant. En résultat, pour chaque dollar US de financement engagé par la Banque, elle a pu attirer environ 3 US\$ en 2007.

Comme les années précédentes, la Banque a aussi attiré un financement international en fournissant des garanties aux prêteurs finançant des entités africaines. La Banque a aussi activement utilisé ses activités d'emprunt, exposées plus en détail à la section 4.4 ci-après, pour attirer un financement international en Afrique.

4.4 ACTIVITÉS DE TRÉSORERIE

La Banque a continué de conduire ses activités de trésorerie conformément aux dispositions de ses règles et procédures de trésorerie. Les principales opérations de trésorerie conduites incluaient l'emprunt, des investissements et

des opérations de couverture concernant des expositions de la Banque non libellées en dollar US.

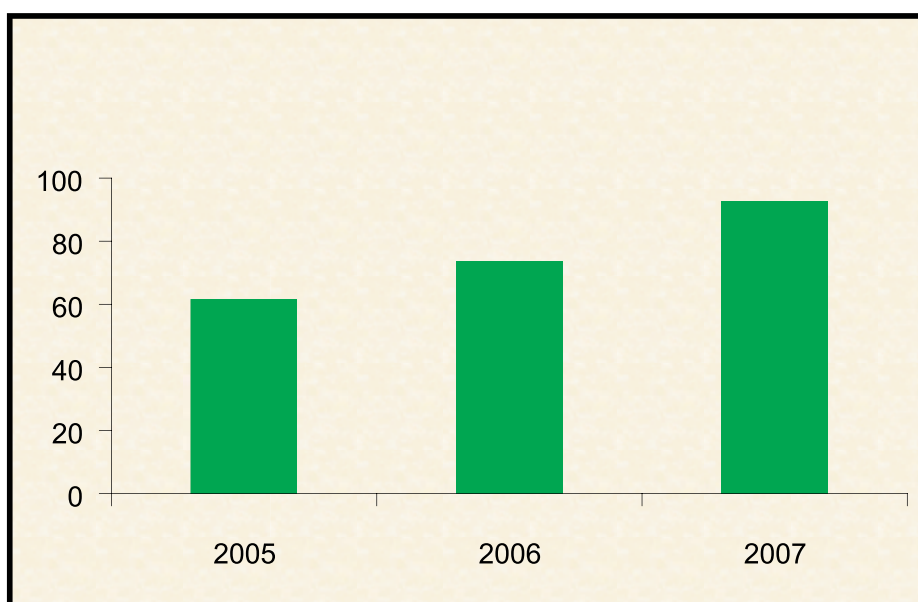
En ce qui concerne les emprunts, la Banque n'a fait aucune nouvelle émission de prêt syndiqué durant la période, compte tenu des turbulences sur les marchés financiers mondiaux apparues au second semestre. La Banque a néanmoins été bien financée par les précédentes facilités de crédit syndiqué et les lignes bilatérales de crédit de ses banques partenaires. Cependant, la Direction de la Banque a mis la période à profit pour préparer une offre majeure de prêt syndiqué, prévue pour le premier semestre 2008. Sur ce plan, la Banque a organisé des salons itinérants en Allemagne, au Royaume-Uni et à Singapour, avec l'aide de Natixis, un important partenaire de la Banque, pour ceux de Singapour et de Londres.

La Banque a aussi reçu plusieurs lignes monétaires et financières de la part de banques internationales pendant la période. De ce point de vue, des lignes monétaires s'élevant à 93 millions US\$ ont été reçues en 2007, contre 75,39 millions US\$ en 2006 (figure 4.6). Les dettes de la Banque envers d'autres banques ont donc grimpé à 374 millions US\$ au 31 décembre 2007, contre 283 millions US\$ un an auparavant.

Autre source de financement dans laquelle la Banque a puisé : les dépôts des clients. À la fin de la période, les dépôts de la Banque s'élevaient à 68 millions US\$, un montant supérieur de 136,5 % au solde de 28,7 millions US\$ détenus au 31 décembre 2006.

La Banque gérait habituellement le risque de change engendré par ses opérations de financement en concluant des contrats de

Figure 4.6 : Afreximbank : Montant des lignes de trésorerie reçues, 2005-2007 (millions US\$)



Source: Afreximbank

change avec des contreparties solvables. À la fin de la période, il n'y avait aucun contrat de change en cours.

La valeur des investissements détenus par la Banque a augmenté, passant de 22,08 millions US\$ en 2006 à 48,7 millions US\$ en 2007. Tous ces investissements étaient détenus avec des contreparties satisfaisant la solvabilité/ notation de crédit minimum BBB (S&P) telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

4.5 QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES

4.5.1 Sur la période, le nombre d'actionnaires de la Banque a augmenté : ils sont désormais 120, contre 116 fin 2006. Le nombre total d'actions souscrites a suivi une progression parallèle, passant de 37.500 unités fin décembre 2006 à 40.318 fin décembre 2007, d'une valeur nominale de 403,18 millions US\$, du fait des actions additionnelles souscrites par les nouveaux actionnaires ou les actionnaires existants. Fin 2007, tous les actionnaires avaient rempli leurs obligations de premier versement des souscriptions d'actions. En ce qui concerne les arriérés sur le deuxième versement, le nombre d'actionnaires en défaut a baissé à 5, contre 6 fin décembre 2006, avec des arriérés équivalant à 0,37 millions US\$, soit approximativement 0,46 % du montant total dû.

4.5.2 En 2007, le nombre de pays et d'institutions multilatérales qui ont ratifié l'Accord de la Banque, avec deux nouveaux membres, est passé à 28 après la ratification

de l'Accord par les gouvernements du Cameroun et du Ghana. Le nombre de pays africains qui ont signé l'Accord ou y ont adhéré est passé à 33, contre 32 fin 2006.

4.5.3 La Banque a tenu sa 14^{ème} assemblée générale des Actionnaires à Accra, au Ghana, le 14 septembre 2007. La réunion déclarée ouverte par Kwadwo Baah-Wiredu, ministre des Finances et de la Planification économique du Ghana, qui a lu la déclaration d'ouverture au nom du président de la République du Ghana. Le gouvernement du Ghana, par l'intermédiaire de son ministère des finances et de la Banque du Ghana, a immensément contribué au succès de l'assemblée, en lui apportant un soutien de grande envergure.

4.5.4 À cette occasion, l'Assemblée Générale a ratifié le rapport annuel et les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 et a aussi approuvé la distribution de dividendes aux actionnaires à hauteur de 6 millions US\$. L'assemblée générale a élu Kwadwo Baah-Wiredu président de l'assemblée générale pour un mandat d'un an et le gouverneur Tumusiime Mutebile, gouverneur de la Banque d'Ouganda, vice-président.

4.5.5 L'Assemblée générale a également ratifié la nouvelle nomination de Price Waterhouse Coopers et Ernst and Young comme Auditeurs Externes de la Banque pour l'audit de l'exercice social 2007 et a approuvé leur rémunération pour le programme d'audit 2006.

4.5.6 Également lors de la 14^{ème} Assemblée Générale, les Actionnaires ont reçu et

considéré le Rapport sur l'amendement des statuts et ont convenu de faire examiner le document à nouveau lors de la 15^{ème} assemblée générale, afin de donner aux Actionnaires le temps d'étudier plus en détail le document. Les actionnaires ont également étudié une proposition de transfert du siège de la Banque et noté les propositions reçues de 9 États membres pour abriter le siège. Compte tenu du grand nombre de pays qui ont exprimé un intérêt pour accueillir le siège, l'Assemblée Générale a ordonné que le Conseil d'administration nomme un consultant pour conduire l'étude nécessaire des propositions reçues, laquelle, une fois terminée, devra être référée aux actionnaires pour délibérations finales et décision.

4.6 RÉUNIONS ET COOPÉRATION

4.6.1 Dans le cadre des activités marquant la 14^{ème} Assemblée Générale des Actionnaires, le Groupe consultatif de la Banque sur le financement du commerce et le développement des exportations en Afrique (le « Groupe ») a tenu sa 13^{ème} Assemblée annuelle le 14 septembre 2007. L'événement était présidé par le Dr Paul Amoako Acquah, gouverneur de la Banque du Ghana, tandis que le président d'Afreximbank, M. Jean-Louis EKRA, prononçait le discours d'ouverture devant l'Assemblée Générale. L'événement s'est ouvert sur un colloque intitulé «Africa and the New Commodity Boom: Riding the Tiger?». Mme Razia Khan, Économiste en chef – Afrique, Standard Chartered Bank (Londres) a présenté le rapport principal. M. Lamon Rutten, directeur général adjoint, Multi Commodity Exchange of India, a présenté un rapport intitulé «Evolving Commodity Markets

– Commodity Trade Patterns and Risk Efficient Financing Structures and Instruments» tandis que le Dr B.O. Oramah, Directeur Senior chez Afreximbank, intervenait sur le thème «Carbon as a new Commodity Class – Africa in the Emerging Global Carbon Markets». Ces présentations ont servi de pierre angulaire à une table ronde intitulée «The Rise of Commodities – Opportunities and Challenges for Africa». La table ronde, présidée par l'ancien président de la Banque, M. C.C. Edordu, a vu plusieurs intervenants s'exprimer. À cet égard, le Dr Abdul Kamara, directeur de la recherche – Division de la Recherche en Développement à la Banque Africaine de Développement est ainsi intervenu sur le thème «Opportunities and Challenges in the New Agricultural Commodities Markets», le Dr Marquaye Laryea, faculté d'Économie, université du Ghana, a présenté un rapport intitulé «Opportunities in the New Metals and Minerals Markets » tandis que M. Oliver Walter, Vice-président, VATECH Finance GmbH (Autriche), s'exprimait sur le sujet «Opportunities and Challenges in the Emerging Renewable Energy Markets». Parmi les autres intervenants à la table ronde, M. Justin Chinyanta, président de Loita Capital Partners, Afrique du Sud, qui a délivré une présentation intitulée «Using Commodity Fund as a Risk Mitigation Instrument under the New Commodity Trading Environment», et M. Arjuna Balasingham, Directeur, Financement commercial structuré - Afrique, Standard Chartered Bank (Londres), qui s'est exprimé sur le thème «Commoditized Revenue Flows as Risk Mitigants - Challenges, and Opportunities». M. Siyanga Malumo, directeur, Fieldstone (Pty) Limited, Afrique du Sud, a synthétisé les présentations.

Dans le cadre des activités marquantes des réunions du groupe consultatif, un forum d'investissement s'est également tenu. Le forum s'est ouvert sur une présentation baptisée "Investment Opportunities and Projects in Ghana", du Dr Peter Ankrah, Directeur, Promotion Division, Ghana Investment Promotion Center, suivi par des réunions bilatérales entre les investisseurs potentiels en visite et les hommes d'affaires ghanéens. En outre, dans le cadre de la 14^{ème} Assemblée Générale, une exposition a été organisée par le secteur privé du Ghana et d'autres régions d'Afrique. L'exposition a recueilli un vif succès parmi les participants à l'Assemblée Générale et les membres du Groupe Consultatif.

4.6.2 Sur la période, des responsables de la Banque ont assisté à des réunions, des conférences, des cours, des séminaires et des ateliers conformément à la stratégie de la Banque d'utiliser des forum choisis pour former les responsables ainsi que pour commercialiser ses produits et ses services. Sur ce plan, à l'invitation de l'Union Africaine (UA) et du NEPAD, une délégation de deux hommes de la Banque menée par le Président a participé à la réunion du Comité des Chefs d'État et de gouvernement du NEPAD, tenue le 28 janvier 2007 à Addis Abbaba (Éthiopie). Les représentants de la Banque ont utilisé cette opportunité pour approfondir leur relation avec l'UA et le NEPAD. Les 14-21 février 2007, un responsable de la Banque a assisté au forum «Private Sector Investment in Liberia», organisé par le Corporate Council on Africa à Washington D.C., États-Unis d'Amérique. Le représentant de la Banque à cette réunion a saisi l'occasion pour

commercialiser les produits et services de la Banque ainsi que pour éduquer les participants à la contribution potentielle de la Banque à la promotion et au financement de l'infrastructure du secteur privé ainsi qu'aux efforts de reconstruction économique au Liberia. Le 22 mars 2007, la Banque était représentée lors de la Seconde Assemblée Annuelle du Global Network of Eximbanks and Development Finance Institutions (G-NEXID) qui s'est déroulée à Genève, en Suisse (cf. encadré 4.1). L'événement était organisé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD). Les 19-20 avril 2007, une délégation de deux hommes de la Banque a assisté au forum «From Fossil to Renewable Energy» organisé par le Crans Montana Forum à Genève, en Suisse. La délégation a saisi cette occasion pour rechercher des partenaires pour le programme de financement du carbone de la Banque.

Le 5 mai 2007, un responsable de la Banque a assisté à un atelier de formation intitulé «International Financial Reporting Standards (IFRS) 7 and Basel II -- Pillar 3» tenu à Bahreïn les 7-11 mai 2007. La Banque a aussi été représentée lors de la conférence internationale «Global Initiatives on Commodities» convoquée par le Common Fund for Commodities (CFC) en collaboration avec UNCTAD, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le groupe des États ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et qui s'est déroulée à Brasilia, au Brésil. Durant cet événement, le représentant de la Banque a présenté un Rapport intitulé «Recent Developments in Commodity Finance in Africa: The Experience of Afreximbank». Les 19-20 mars 2007, à Vienne, en Autriche, la Banque a participé au séminaire

ENCADRÉ 4.1 : RÉSEAU GLOBAL DES BANQUES D'IMPORT EXPORT ET DES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

Pour de nombreux pays en développement, le commerce international est la principale source de devises pour les importations essentielles et le capital technologique nécessaire pour soutenir la consommation de base et la production domestique. Le commerce international facilite aussi l'accès aux investissements étrangers directs (IED) et autres formes de flux de capitaux qui aident à étendre la capacité de production des pays manquant de capitaux. Ainsi, la participation effective au commerce international est considérée comme une condition sine qua non de la croissance et du développement économique durable, particulièrement dans le Sud.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), en reconnaissance du caractère central d'un financement approprié (commerce et projet) et de partenariats internationaux pour la promotion du développement commercial et économique, a conçu l'idée et sponsorisé la création d'un réseau global de banques d'import-export (Eximbanks) et d'institutions de financement du développement (IFD) comme moyen de promotion du partenariat international nécessaire parmi ces institutions, afin de leur permettre de mieux soutenir leurs efforts nationaux de développement commercial et économique. C'est en quête de cet objectif visionnaire que cinq banques Exim et IFD ont signé un mémorandum d'accord en mars 2005 lors d'une réunion parrainée par l'UNCTAD à Genève, en Suisse, avalisant la création du Global Network of Exim banks and Development Finance Institutions (G-NEXID). Les institutions pionnières étaient African Export-Import Bank, Andean Development Corporation (Venezuela), Export-Import Bank of India, Export-Import Bank of Malaysia et Eximbanka S.R. Bratislava.

G-NEXID devrait servir de forum global où ces institutions travailleraient ensemble à la promotion du financement du commerce et du développement par les activités de coopération et d'assistance technique conjointe, pour encourager la créativité et la recherche, pour fournir des opportunités de mise en réseau et pour faciliter l'échange d'informations sur les bonnes pratiques en matière de financement du commerce et des projets. Plus précisément, G-NEXID vise à améliorer la coopération et l'assistance, et à faciliter l'échange d'expériences au sein des institutions spécialisées impliquées dans le financement du commerce et du projet, particulièrement les banques Eximbanks et les IFD, aux niveaux régionaux et mondiaux, en :

- a) Favorisant et développant la coopération et la compréhension commune sur les divers sujets relatifs au financement du commerce et de projet parmi ses membres ;
- b) Facilitant le flux d'informations parmi ses membres, par le renforcement de son réseau d'informations à l'échelon national, régional et international, ainsi que par l'organisation de réunions régulières ;
- c) Diffusant les connaissances spécialisées pertinentes mises à disposition par l'UNCTAD et autres organisations internationales ;
- d) Partageant des expériences nationales et régionales et des bonnes pratiques dans le financement

- du commerce et de projet, y compris celles relatives aux services et aux PME ;
- e) Aidant ses membres à bénéficier d'une assistance technique grâce aux travaux de recherche sponsorisés par le réseau mondial sur diverses questions de politique générale, nouvelles tendances et opportunités, mécanismes de financement novateur et problèmes et enjeux communs auxquels ses membres sont confrontés, ainsi que développement et compétitivité des PME ;
 - f) Aidant ses membres à bénéficier de services de construction des capacités et de formation, par l'intermédiaire d'événements sponsorisés par le Réseau Mondial, de visites d'étude, de stages, d'ateliers, de publications ou au moyen de renvois à des agences internationales ou multilatérales compétentes ;
 - g) Aidant ses membres à explorer divers accords de coopération, par exemple des opérations de cofinancement et des opérations conjointes ;
 - h) Aidant et conseillant, sur requête, des membres pour structurer et mettre en œuvre les opérations de financement des exportations ou des importations ;
 - i) Levant les fonds nécessaires pour les activités susvisées, et
 - j) Remplissant toutes les autres fonctions applicables décidées par l'Assemblée Générale.

G-NEXID a l'intention de devenir un partenaire essentiel de la mondialisation, en travaillant pour compléter plutôt que pour dupliquer les institutions multilatérales, régionales, sous-régionales et nationales. Ainsi, G-NEXID a l'intention de remplir ses fonctions par des réunions au niveau du directeur général, complétées par des séminaires, des coopérations techniques, des constructions de capacités et des institutions, des échanges de recherche, de personnel et d'information, des services Web, des publications et des rapports spéciaux, entre autres. Le siège de G-NEXID est actuellement établi à Genève, en suisse.

On pourrait déduire de ce qui précède que les besoins et les fonctions de G-NEXID sont louables et capables de contribuer aux efforts permanents de promotion du développement économique par accroissement des flux de commerce et d'investissement, en le rendant digne du soutien d'African Export-Import Bank, une banque dotée d'un mandat de promotion et de financement du commerce intra et extra-africain. C'est dans ce contexte que la Banque a participé à la réunion parrainée par l'UNCTAD convoquée parallèlement à la réunion UNCTAD XI qui s'est tenue en juin 2004 au Brésil, pour discuter de la création de l'Association. Comme gage de son engagement vis-à-vis du réseau, la Banque a participé à une réunion de suivi qui s'est tenue en mars 2005 dans les bureaux des Nations Unies à Genève, en Suisse, et qui a culminé avec la signature d'un mémorandum d'accord relatif à l'établissement de G-NEXID par un petit nombre d'institutions membres fondatrices, y compris Afreximbank. Il est de l'intention de la Banque de faire usage de la plate-forme fournie par G-NEXID pour construire les capacités nécessaires ainsi que pour forger les partenariats internationaux dont elle a besoin pour sa mission de stimulation d'une croissance régulière, de diversification et de développement du commerce africain, tout en étant une institution financière socialement responsable et orientée sur les profits, de premier rang, et un centre d'excellence pour les questions commerciales africaines.

CTI (Climate Technology Initiative) «Energy Efficiency Projects in Clean Development Mechanism (CDM) and Joint Implementation (JI)» tenue en coopération avec l'ONUDI et le ministère britannique du Commerce et de l'Investissement. L'événement a été organisé pour fournir un forum aux entreprises et à l'industrie, afin de faire progresser leur compréhension des questions méthodologiques entourant l'efficacité énergétique, y compris les projets/programmes de rendement énergétique à petite échelle, dans le cadre des MDP et des barrières à leur développement et à leur mise en œuvre. Pendant l'événement, les représentants de la Banque ont présenté le rapport «Afreximbank and Carbon Financing».

À l'invitation de la Banque Africaine de Développement, le Président a mené une délégation de la Banque à la Réunion annuelle 2007 du Conseil des Gouverneurs de l'AfDB qui s'est tenue à Shanghai, en Chine, les 16-17 mai 2007. La délégation a saisi cette occasion pour rencontrer divers partenaires de la Banque, notamment la Exim Bank of China, actionnaire de «Classe C» de la Banque. La Banque était aussi représentée à la 11ème conférence africaine sur le commerce et le financement du pétrole et du gaz organisée par l'UNCTAD à Nairobi, au Kenya, du 21 au 26 mai 2007. Durant cet événement, le Président de la Banque a présidé une session intitulée «Financing Import and Storage of Oil and Oil Products» tandis qu'un haut dirigeant de la Banque présentait deux rapports, «Commoditizing Emissions Reduction in Africa's Oil & Gas Sector – Carbon Credits and Afreximbank Carbon Credit Financing Programme», et «Local Content: Development of Local Linkages for the Oil and Gas

Industry». La délégation de la Banque a saisi l'opportunité fournie par la réunion pour promouvoir l'activité de la Banque. La Banque a aussi participé au 18ème symposium annuel de la Banque Islamique de Développement, «Capacity Building for Promoting Trade and Investment in Africa», qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, les 23-25 mai 2007. Pendant cet événement, le président de la Banque a présenté un rapport intitulé «Capacity Building to Improve Trade Financing in Africa: The Experience of Afreximbank». La Banque a aussi profité de l'occasion pour discuter des domaines de coopération possibles avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et la Islamic Corporation for Insurance of Investments and Export Credit (ICIEC).

Sur invitation de l'International Factors Group (IFG), un représentant de la Banque a assisté à deux ateliers « Fundamentals of Factoring », qui se sont respectivement tenus en Turquie les 17-21 juin 2007 et à Bruxelles les 3-5 décembre 2007. Le responsable a saisi l'occasion pour finaliser l'adhésion de la Banque à l'International Factors Group, l'une des deux organisations sectorielles mondiales de promotion de l'affacturage. Les 27-29 juin 2007, un responsable de la banque a assisté à la PROFIT 2007 Investment Conference organisée par PROINVEST, initiative commune de la Commission européenne (UE) et des institutions des États ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Le programme vise à développer et à soutenir le secteur du tourisme, un enjeu majeur dans les pays ACP. Sur invitation de la Banque indienne d'import-export, le Président et un responsable ont assisté au conclave régional «India-Africa

Project Partnership» qui s'est tenu à Maputo, au Mozambique, les 2-4 juillet 2007. La délégation de la Banque a profité de la réunion à Maputo pour finaliser les accords concernant l'accueil du séminaire annuel 2007 de la Banque qui s'est tenu à Maputo. Les 12-14 septembre 2007, la Banque a pris part au séminaire «Working with African Lenders» organisé par la Banque américaine d'import-export. Sur invitation de Rabobank, la Banque a aussi pris part à la 2ème conférence sur la révolution verte en Afrique, co-hébergée par Yara International et Rabobank ainsi que par deux institutions de développement public norvégiennes, Norad et Norfund. La conférence s'est tenue du 29 août au 1er septembre 2007 à Oslo, en Norvège. Principale recommandation de la table ronde ministérielle de la Conférence, l'établissement d'un fonds mondiale pour la révolution verte en Afrique. À cet égard, plusieurs actions de soutien ont été recommandées pour garantir son succès, particulièrement dans les domaines tels que les finances, les technologies, le marketing, l'organisation et la construction de capacité. La Banque était aussi représentée lors du Forum Africa 2007, organisé par le magazine Afrique Expansion, the African Business Round Tableau (ABR) et le Conseil canadien pour l'Afrique, qui s'est tenu à Montréal, au Canada les 26-29 septembre 2007. Durant cet événement, auquel ont assisté entrepreneurs, banques et officiels de gouvernement, le représentant de la Banque a présenté un rapport intitulé « Financing Projects in Africa: The Experience of Afreximbank» dans le cadre de la contribution de la Banque à un débat sur le thème du Forum «Investments and partnerships for sustainable development in Africa». La délégation de la Banque a aussi

saisi cette occasion pour poursuivre l'activité de la Banque.

Les 16-24 octobre 2007, la Banque a participé, en tant qu'observatrice, aux réunions de la Banque Mondiale/du FMI (Fonds Monétaire International), à Washington D.C., (Etats-Unis). Les réunions ont apporté à la Banque une plate-forme pour poursuivre son activité et rencontrer des représentants de ses divers Actionnaires et États participants.

Les 6-7 novembre à New Delhi, en Inde, un responsable de la Banque a pris part à la conférence «India-Africa Hydrocarbon Conference and Exhibition», conjointement organisée par le ministère du pétrole et du gaz naturel, le gouvernement indien, la fédération des chambres de commerce et d'industrie indienne et l'UNCTAD. Durant l'événement, le représentant de la Banque a présenté un rapport baptisé « Financing Downstream Oil and Gas Operations: The Experience of Afreximbank». Sur invitation du Secrétariat de l'Union Africaine, la Banque a assisté à la réunion inaugurale sur l'établissement d'une task force sur les matières premières qui s'est tenue à Addis Abbeba (Éthiopi), les 16-17 novembre 2007.

Ces réunions, conférences et séminaires ont été l'occasion pour le personnel de la Banque non seulement d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de faire progresser l'activité de la Banque et d'honorer ses engagements pris vis-à-vis d'autres institutions aux termes de divers accords de coopération.

Dans le cadre de son objectif de développement et de renforcement de la

capacité de financement du commerce en Afrique, la Banque a organisé son séminaire/atelier annuel sur le thème du financement structuré innovant du commerce les 11-14 novembre 2007 à Maputo, au Mozambique. Cet événement, qui a attiré 122 participants venus des quatre coins de l'Afrique, a débuté le 12 novembre 2007 avec un séminaire de 2 jours sur le même sujet. Parmi les rapports présentés lors du séminaire : «The Evolving African Trade and Project Financing Environment: Challenges, Risks, and Opportunities» ; «Understanding UCP 600» ; «Project Finance – Concept, Features, Structuring Parameters, Risk Identification and Mitigation and Pricing Issues» ; «An Introduction of Ex-Im Bank in Africa» ; «Critical Issues in KYC/AML Compliance» ; «Understanding Basic Trade Finance Structuring Techniques» ; «Dynamics of Limited Recourse Finance – Key Features and Approach to Risk Mitigation in Context of Resource Projects» ; «Asset Securitization: Principles, Benefits, Risks and Legal Issues» ; «Aircraft Financing: Challenges, Risks and Risk Mitigating Structures» ; et «Structured Commodity Financing in the Absence of Commodity Boards – Risks, Mitigants and the Role of Collateral Management Companies». Les intervenants comptaient dans leurs rangs des personnes hautement qualifiées dans les questions de financement du commerce africain : M. Dele Babade, directeur général, AfriCapital LLC ; Mlle Claudia Larisch, vice-présidente adjointe / responsable produits, Services commerciaux, Commerzbank, Allemagne ; M. Orville Cachia, directeur des Financements projet, Nedbank Capital, Afrique du Sud ; M. John Richter, directeur régional, Afrique, Banque

américaine d'import-export, et Mlle Suboula Abraham, Compliance Consulting, Royaume-Uni, sans oublier le Dr B. O. Oramah, directeur, Planning et Développement commercial, Afreximbank ; M. Jeff Midzuk, directeur Financement des projets et des exportations, Standard Chartered Bank (Londres) ; M. Andrew Gamble, associé, Lovells (Londres) ; M. Charles Carlson, directeur, Financement structuré des exportations, Standard Chartered Bank (Londres), et M. Cheick S. Diawara, avocat (Genève). Le séminaire a été suivi d'un atelier d'une journée sur le thème «Project Finance for Export Development». Les participants à l'atelier incluaient le Dr B. O. Oramah, directeur, Banque africaine d'import/export, qui a présenté un rapport sur «Afreximbank Export Development Programme – Rationale, Objectives and Instruments» ; le Dr G.A. Krishna, directeur, Planning, Suivi et Coordination, Central Food Technology Research Institute (CFTRI), Mysore, Inde, qui a présenté deux rapports, intitulés «CFTRI's Role in Promoting SME Projects in the Food Processing Sector» et «India's Experience in Promoting SME Projects in the Food Processing Sector». Autres participants, le Dr Francis Mbroh, analyste économique en chef, Afreximbank, intervenu sur le sujet «Afreximbank Re-imburement Guarantee Facility in Support of India's Export of Raw Materials and Equipment to African Exporting Entities» et M. S.K. Pawar, représentant résident, Eximbank d'Inde, qui a présenté un rapport intitulé «Small and Medium Enterprise Development – the Role of Exim Bank». L'atelier, qui a recueilli un vif succès, était présidé par M. Siyanga Malumo.

4.7 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.7.1 Sur la période à l'étude, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois et a pris des décisions majeures sur des questions affectant la Banque. Plus particulièrement, le Conseil d'administration a étudié le rapport annuel et les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, et a approuvé leur soumission à la 14ème Assemblée générale des Actionnaires, et a passé en revue les préparatifs de l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Accra, au Ghana. En outre, le Conseil d'administration a étudié le 3ème plan stratégique de la Banque et approuvé son exécution. En outre, le Conseil a suivi les procédures de sélection d'un nouveau siège de la Banque, conformément à la décision des actionnaires ratifiée lors de la 13ème assemblée générale.

4.7.2 Sur la période, les Comités du Conseil se sont réunis pour délibérer sur les questions relatives aux opérations et aux activités de la Banque. Sur ce plan, le Comité Exécutif, le Comité de Direction des Succursales et le Comité d'Audit du Conseil se sont réunis en accord avec leurs calendriers et ont délibéré sur les questions tombant sous leurs mandats respectifs. Le Comité Exécutif du Conseil a approuvé les opérations de financement et reçu des rapports sur les opérations de crédit de la Banque. Le Comité d'Audit a passé en revue les états financiers 2006 ainsi que le statut des programmes d'audit interne et externe de l'exercice 2007.

4.8 MOBILISATION DES MEMBRES DE LA BANQUE

Sur la période, la Banque a vigoureusement poursuivi ses efforts de mobilisation des membres et obtenu un succès considérable dans la mobilisation d'investissements additionnels aux fonds propres de la Banque. Sur ce plan, quatre nouveaux membres, le gouvernement du Cameroun (classe « A »), Calag Capital Limited, Nigeria (classe « B »), Meridian Management & Investment Limited, Ghana (classe « B »), et Banque Nationale d'Investissement – BNI, Côte d'Ivoire (classe « B ») sont devenus actionnaires de la Banque. De surcroît, la Reserve Bank of Zimbabwe (classe « A »), Bank of Mauritius (classe «A»), Skye Bank of Nigeria (classe « B »), First Inland Bank, Nigeria (classe « B ») et Standard Chartered Bank, Londres (classe «C») ont augmenté leur part dans la Banque en souscrivant des actions supplémentaires. De surcroît, les actionnaires ont approuvé la cession des actions de Trust Bank Corporation Limited (Zimbabwe) à Zimbabwe Allied Banking Group Limited.

4.9 SUCCURSALES

Pendant la période, les trois succursales de la Banque ont fonctionné conformément aux objectifs opérationnels fixés pour eux par la Direction. Un résumé des activités des succursales est présenté ci-après.

4.9.1 Succursale d'Harare (HBO)

Sur l'année, les activités métier de HBO se sont nettement améliorées par rapport à la même période un an auparavant. À cet égard, le volume total des transactions générées par la succursale sur la période a augmenté d'environ 48 % par rapport à l'année

précédente, pour passer à 631 millions US\$. Le Comité Exécutif du Conseil d'Administration a approuvé les transactions générées par HBO, s'élevant à 371 millions US\$, soit environ 8 % de plus que le niveau approuvé en 2006. La succursale a continué de superviser avec efficacité les opérations en cours dans son domaine de compétence.

4.9.2 Succursale d'Abuja (ABO)

Sur la période, la succursale d'Abuja a intensifié ses activités marketing et généré de nouvelles activités à hauteur de 1,5 milliard US\$. La succursale a également assuré le suivi avec certains documents relatifs aux conditions suspensives et d'autres requis pour le décaissement de certaines facilités de crédit accordées aux clients de la Banque dans le domaine des opérations d'ABO.

4.9.3 Succursale de Tunis (TBO)

Sur la période, TBO a également intensifié ses activités marketing, conformément à ses objectifs opérationnels, mais aucun nouvel accord n'a été généré. Néanmoins, des progrès ont été faits en ce qui concerne le traitement de plusieurs opérations dans le pipe-line, notamment dans la production d'exportation, la logistique des exportations et le tourisme.

4.10 INFORMATIONS COMMERCIALES

Sur la période, la Banque a intensifié ses efforts pour fournir à ses clients des rapports sur les pays, sur le secteur financier, sur le marché des matières premières et sur les questions de commerce international d'intérêt économique pour les entités africaines. À cet

égard, la Banque a avancé dans son travail sur plusieurs études, notamment l'utilisation de fonds de marchandises comme véhicules pour relancer le financement du commerce, l'initiative de la Chine et de l'Inde, le développement d'un marché pour les acceptations bancaires en Afrique, et le développement de modèles informatiques pour structurer les opérations de financement du commerce, entre autres. De surcroît, la Banque a continué d'élargir sa base de données sur les banques africaines et les marchandises présentant un intérêt commercial pour l'Afrique. En 2007, la Banque a publié « African Trade Report 2006 » et une réimpression de « Ten Years of African Trade Finance: The Afreximbank Story ».

4.11 ADMINISTRATION ET PERSONNEL

La capacité en ressources humaines de la Banque a été renforcée sur la période, avec l'embauche de trois nouveaux employés, ce qui porte les effectifs de la Banque (en comptant les succursales d'Abuja, d'Harare et de Tunis) à 46 fin 2007.

Dans l'esprit de l'objectif de la direction, à savoir doter le personnel des compétences pertinentes par une formation et un partage des connaissances appropriées, certains membres du personnel de la Banque ont assisté aux formations, aux conférences et aux séminaires dans des domaines jugés cruciaux pour la réalisation des objectifs de la Banque à moyen terme. Certaines des formations, des séminaires et des conférences auxquels ont assisté les membres du personnel sont présentés au paragraphe 4.6 de ce rapport. En outre, en préparation au transfert de la Banque

et la réalisation du plan de recrutement du personnel du budget 2007, la direction a recruté un consultant en ressources humaines pour combler les éventuelles lacunes en dotation de personnel quand le transfert recommencera. Le consultant a aussi aidé à préparer des exercices de recrutement du personnel qui ont eu lieu sur l'année.

4.12 RELATIONS BANCAIRES

Sur la période, la Banque a continué à élargir l'envergure et la profondeur de ses relations avec ses banques partenaires. À la fin de la période, le nombre total des IFC (intermédiaires de financement du commerce) s'élevait à 71, répartis sur 22 pays. Comme les années précédentes, la Banque a continué de recevoir à son siège des délégations des grandes institutions africaines et non africaines, cherchant à développer des relations de travail avec la Banque. À cet égard, sur la période, 33 délégations en visite ont été reçues au siège de la Banque, au Caire. Des efforts conscients ont été faits pour renforcer les relations d'affaires avec les grandes institutions financières sur le marché des Euro-Credit, par des appels du plan et la participation à des opérations syndiquées et/ou des club deals émanant de certaines de ces banques partenaires. À cet égard, la Banque a organisé un salon itinérant en avril/mai en Allemagne (4 villes), à Londres et à Singapour. Ce salon itinérant avait pour objectif d'élargir globalement les relations de la Banque et

d'informer les institutions partenaires de la résolution fructueuse du litige avec les actionnaires survenu en 2005 suite à la nomination d'un nouveau président pour la Banque.

4.13 PRIX

Sur la période, la Banque a remporté deux prix : le « Africa Investor Consultancy of the Year (2007) Award for Excellence in Implementing an Africa Diaspora Remittance-Backed Facility Programme (DRFP) » et le « Trade Finance Magazine Deal of the Year (2007) Award ». Le DRFP de la Banque améliore l'accès des contreparties africaines à un financement du commerce extérieur et de projet à prix raisonnable de la part des marchés, en utilisant les virements de la diaspora africaine comme garantie et principale source de remboursement. Le magazine Trade Finance a décerné son « Deal of the Year (2007) Award » à la Banque pour avoir organisé avec succès une facilité de crédit syndiqué de 70 millions US\$ pour des services pétroliers pour une entité nigériane. Outre la complexité de la transaction, ce crédit était le premier de son envergure en faveur d'une compagnie de forage pétrolier autochtone en Afrique et à l'appui de la politique de promotion du secteur pétrolier et gazier local du gouvernement nigérian.



5 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

5.1 INTRODUCTION

Les états financiers de la Banque incluent le compte de résultats, le bilan, l'état des mouvements des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les notes d'accompagnement. Ce rapport expose et analyse les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, en prêtant une attention particulière aux facteurs qui ont influencé les résultats observés.

5.2 COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats montre que la Banque a enregistré un résultat net d'un montant de 36,524 millions US\$ contre 31,57 millions US\$ réalisés en 2006, soit une hausse de 16 %. L'augmentation du résultat net s'explique essentiellement par l'augmentation des produits nets des intérêts, des frais et des commissions pour l'exercice 2007. Nous présentons ci-dessous une analyse détaillée du compte de résultats.

5.2.1 Intérêts créditeurs nets et marge

5.2.1.1 Sur la période, les intérêts créditeurs nets, représentant l'écart entre les intérêts payés par la Banque et les intérêts qu'elle a perçus sur la période, ont progressé de 19 %, à 30,997 millions US\$ (2006 : 26,15 millions US\$). Cette augmentation est le fruit d'une hausse des intérêts créditeurs, du fait de la

hausse des volumes de prêts par rapport à 2006.

5.2.1.2 Du fait de l'augmentation des intérêts créditeurs par rapport aux intérêts débiteurs, la marge nette des intérêts est passée de 4,5 % en 2006 à 4,6 % en 2007. L'augmentation observée reflète une amélioration de l'efficacité de la Banque dans la gestion de ses activités de trésorerie.

5.2.2 Autres revenus

Les revenus nets des frais et des commissions, qui représentent l'écart entre les frais et commissions payés par la Banque et ceux qu'elle a perçus, ont progressé de 25 % ou 3 millions US\$ pour s'établir à 16,94 millions US\$. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des revenus des frais et des commissions, intervenant du fait de plus forts volumes de prêts et services bancaires d'investissement.

5.2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, à savoir la somme des intérêts créditeurs nets, des revenus nets des frais et des commissions et d'autres revenus d'exploitation, a progressé de 21 % en 2007 pour s'établir à 48,21 millions US\$ (2006 : 39,8 millions US\$). Cette hausse est essentiellement le fruit de l'augmentation de 7,8 millions US\$ et de 3 millions US\$

respectivement, des intérêts créditeurs, des frais et des commissions.

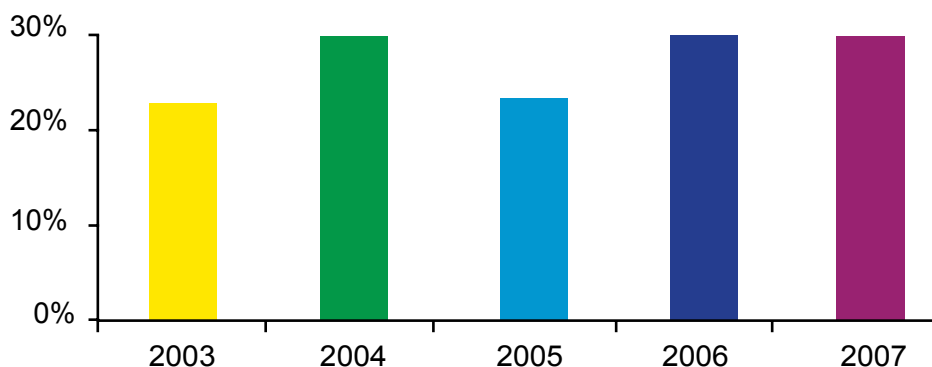
5.2.4 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 27 % en 2007 pour s'établir à 9,62 millions US\$, essentiellement suite au recrutement de plusieurs nouveaux employés, qui a suscité certaines charges exceptionnelles associées à leur transfert, des coûts supérieurs du fait du paiement d'honoraires d'avocat relatifs au recouvrement d'une facilité de crédit en défaut et des charges d'amortissement associées au nouveau siège de la Banque, apparu pour la première fois dans les états financiers 2007. La Banque a aussi engagé des frais s'élevant à 0,517 millions US\$ (2006 : 1,18 million US\$) en rapport avec un litige avec les actionnaires sur la nomination du Président, litige résolu légalement lors de la 13^{ème} Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Banque, tenue en septembre 2006. Les autres frais ont généralement été limités en 2007.

5.2.5 Ratio coût /revenu

La figure 5.1 montre que le ratio coût-revenu réalisé par la Banque est passé à 19,96 %,

Fig 5.1 Afreximbank : Ratio coût/revenu 2003-2007



Source : États financiers d'Afreximbank (divers)

contre 19 % en 2006. Cette légère augmentation se doit à la progression des charges d'exploitation déjà expliquée. Le niveau était toutefois nettement en deçà de la moyenne du secteur, qui reflétait des contrôles des coûts efficaces et l'efficacité opérationnelle de la Banque sur toute l'année.

5.2.6 Provision pour dépréciation des prêts et des avances

La provision pour dépréciation des prêts et des avances est passée de 0,619 million US\$ en 2006 à 3,22 millions US\$ en 2007, du fait d'une augmentation des provisions spécifiques pour certaines facilités de crédit non performantes ainsi que du fait d'une augmentation des provisions collectives pour dépréciation, à cause des volumes des prêts supérieurs.

5.2.7 Bénéfices par action

Les bénéfices par action ont progressé de 13 %, de 0,84 US\$ en 2006 à 0,95 US\$ en 2007, en conséquence d'un résultat net supérieur.

5.2.8 Dividendes

5.2.8.1 Du fait du résultat net supérieur réalisé pendant l'année, le Conseil d'Administration a recommandé une distribution de dividendes aux actionnaires, à hauteur de 8 millions US\$, reflétant une hausse de 33 % sur les 6 millions US\$ payés sur les opérations de 2006.

La tendance passée de progression des dividendes distribués aux actionnaires s'est donc confirmée sur la période. Comme il est de tradition dans la Banque, les actionnaires se sont vus proposer de percevoir le paiement des dividendes en numéraire ou de les échanger contre de nouvelles actions ordinaires de la Banque.

5.2.8.2 Pour exprimer sa recommandation sur le niveau des dividendes ordinaires, le Conseil a pris en considération l'objectif de maintien de la tendance à la hausse des paiements de dividendes. Il a fallu pour cela se pencher sur plusieurs facteurs, notamment la performance des bénéfices, la nécessité de conserver des bénéfices pour alimenter la croissance de l'entreprise, la suffisance du

capital, l'inflation, ainsi que la nécessité d'équilibrer financement interne et externe.

5.3 BILAN

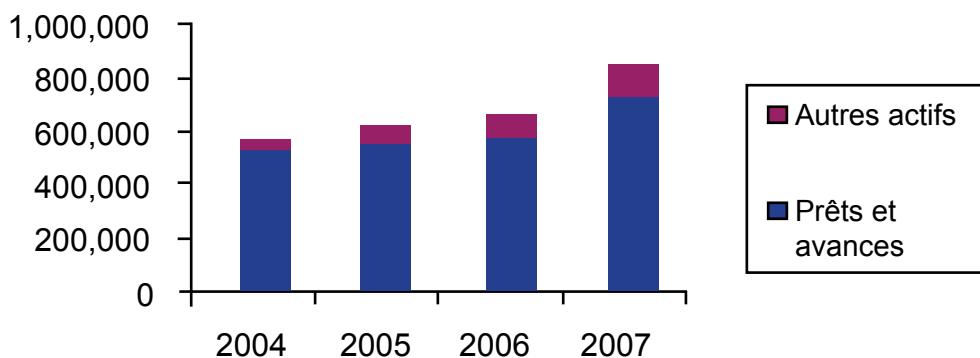
Le bilan de la Banque montre la situation de l'actif et du passif de la Banque, ainsi que sa valeur nette ou les fonds propres à la date du bilan. Un exposé détaillé sur ces points pour 2007 est présenté ci-après.

5.3.1 Actif

5.3.1.1 L'actif total de la Banque a augmenté de 30 % en 2007, à 811,642 millions US\$. Cette hausse est essentiellement due à des volumes de prêts et d'avances plus élevés. Les prêts et les avances ont en effet augmenté, en net, de 145,293 millions US\$ pour s'établir à 702,86.3 millions US\$ (cf. figure 5.2).

5.3.1.2 La répartition de l'actif de la Banque en 2007 montre que les prêts et les avances représentaient environ 87 % du total de l'actif. Les liquidités et les dépôts auprès d'autres banques (investissements) représentaient environ 10 %. La répartition observée ne diffère pas énormément de celle de 2006.

Fig 5.2 Afreximbank : Actif (milliers US\$), 2004-2007



Source: Afreximbank Financial Statements (various issues)

5.3.2 Passif

Par rapport à 2006, le total du passif de la Banque a augmenté de 41 %, à 465,523 millions US\$ (2006 : 330,812 millions US\$), essentiellement du fait de la hausse des emprunts. Les sommes dues aux banques représentaient 80 % du passif, ce qui en faisait le plus important composant du passif, comme en 2006. Le passif de la Banque a été utilisé pour financer l'augmentation observée des actifs de prêt de la Banque.

5.3.3 Fonds propres

Du fait de l'évolution de l'actif et du passif de la Banque décrite ci-avant, ainsi que des augmentations des bénéfices non distribués et des provisions générales, les fonds propres de la Banque ont augmenté de 18 %, à 346,119 US\$ entre 2007 et 2006. La progression observée reflétait aussi de nouvelles souscriptions d'actions en 2007, en réponse à une active campagne de mobilisation des actionnaires menée par la direction.

5.4 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Ce Rapport montre un environnement opérationnel mitigé sur le premier semestre 2007, mais plus favorable que le second semestre, marqué par plusieurs problèmes économiques mondiaux. Des prix fermes des matières premières, des taux d'intérêts peu élevés et l'afflux incessant de capitaux privés et publics, le recours soutenu à de saines politiques macro-économiques, et le recul permanent des perturbations et des guerres civiles en Afrique ont contribué à

l'amélioration des performances économiques et commerciales sur la période.

Malgré tout, l'environnement d'exploitation n'en faisait pas moins peser d'énormes risques sur l'activité et appelait une position opérationnelle prudente sur la période. À cet égard, la Banque a opéré avec un optimisme prudent, ce qui lui a permis d'étendre les prêts approuvés et les encours de prêts au-dessus de leurs niveaux de 2006. Par le passé, l'accent était mis sur les banques comme véhicules de délivrance des services de la Banque.

Un résumé des résultats financiers décrits ci-dessus montre qu'en dépit des difficultés auxquelles la Banque a dû faire face en 2007, elle a pu maintenir une solide performance financière, reflétée dans une forte augmentation des bénéfices, la croissance de l'actif et l'amélioration de la capitalisation et de l'efficacité.

Pour l'avenir, la Banque prévoit une expansion de ses actifs de prêts répartis sur ses pays membres. En conséquence, la Banque prévoit que ses actifs de prêt augmentent de plus de 10 % au-dessus du niveau de 2007 en 2008. Elle prévoit également que la croissance du résultat net suive la même évolution. Les paiements de dividendes devraient aussi suivre leurs tendances historiques. Ces prévisions reposent sur la conviction de la Banque que l'environnement opérationnel va continuer de s'améliorer, ce qui doperait inévitablement la confiance des entreprises et les opportunités en Afrique. Ces facteurs doivent continuer d'alimenter la croissance et la demande commerciale pour les crédits et les services de la Banque en 2008.

*États financiers
de l'exercice clos le 31
décembre 2007*

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

Conformément aux dispositions de l'article 30 (1) et (3) des Statuts de la Banque et de la résolution n° Afrexim/BD/9/95/02 concernant l'établissement, l'adhésion, les fonctions et les pouvoirs du Comité d'Audit de la Banque (telle que modifiée), le Comité d'Audit, lors de sa réunion du 15 mars 2008, a examiné les états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

A notre avis, le but et le plan de l'audit de l'exercice clos le 31 décembre 2007 étaient adéquats.

Le Comité d'Audit a examiné les réponses de la Direction à certaines questions relevées par les commissaires aux comptes et confirmé que le Comité d'Audit et les commissaires aux comptes sont satisfaits des réponses de la Direction.

Après examen, le Comité d'Audit a accepté le rapport des commissaires aux comptes en ce que les états financiers ont été préparés en conformité avec la pratique éthique et les standards des rapports financiers internationaux et qu'ils donnent une image fidèle et sincère de la condition financière de la Banque au 31 décembre 2007.

Le Comité d'Audit a par conséquent recommandé que les états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport des commissaires aux comptes soient approuvés par le conseil d'administration et présentés pour considération par les Actionnaires lors de la 15ème Assemblée Générale Annuelle.

Le Comité d'Audit a accepté la proposition faite dans les comptes pour la rémunération des commissaires aux comptes et a recommandé que le Conseil d'Administration approuve ladite proposition. Le Comité d'Audit, par conséquent, recommande aux Actionnaires la désignation de Ernst & Young (Kenya) et Deloitte & Touche (Ghana) comme commissaires aux comptes de la Banque pour l'exercice 2008.

Honorable Aderemi Babalola
Président du Comité d'Audit

Membres du Comité d'Audit

Honorable Aderemi Babalola / Président ;
Monsieur Gideon Gono ; Monsieur Liu Liange



RAPPORT JOINT DES REVISEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

Nous avons audité les états financiers de la Banque Africaine d'Import – Export qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2007, le compte des résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos cette date, ainsi qu'un résumé des méthodes principales comptables et autres notes explicatives.

OBLIGATIONS DE LA DIRECTION CONCERNANT LES ETATS FINANCIERS

Il appartient à la direction d'établir et de présenter ces états financiers de manière conforme aux normes internationales d'information financière (IFRS). La direction est notamment responsable de la conception, de la mise en place et du maintien de contrôles internes adaptés à l'établissement et la présentation honnête des états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne de fraude ou d'erreur; la direction doit également sélectionner et appliquer les méthodes comptables appropriées et retenir les estimations qu'elle juge raisonnables en vu des circonstances.

OBLIGATIONS DES REVISEURS

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur ces états financiers. Nous avons procédé à un audit conformément aux normes d'audit internationales. Ces normes requièrent la mise en œuvre de toutes diligences éthiques et réglementaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste en la mise en œuvre de procédures afin d'obtenir les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers. Les procédures retenues dépendent du jugement des réviseurs, y compris l'évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers qu'elles proviennent de fraude ou d'erreur. En faisant appel à son jugement, le réviseur examine les contrôles internes pertinents à l'établissement et la présentation honnête des états financiers aux fins de concevoir des procédures d'audit appropriées en vu des circonstances mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère adéquat des méthodes comptables suivies et des estimations comptables retenues par la direction ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci- après.

NOTRE AVIS

A notre avis, les états financiers précités reflètent honnêtement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2007 ainsi que les résultats financiers et le flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les normes internationales d'information financière (IFRS) et la charte de la Banque :

Ernst & Young
Nairobi
Le 15 Mars 2008

Pricewaterhouse Coopers
Le Caire
Le 15 Mars 2008

Certified Public Accountants
Kenya-Plc Towers, Upperhill, Off Ragati Road
P.O. Box 44286, 00100 Nairobi GPO, Kenya.
Telephone: + 254 20 2715300 - Facsimile: + 254 20 2716271
E-mail: info@ey.co.ke - Website: www.ey.com/easternafrica

22 El Nasr Street, New Maadi
PO Box 42, El Souk El Togary 11693
Cairo, Egypt
Telephone: +2 (02) 516 8027 Facsimile: +2 (02) 516 8169
E-mail: pwo@info.com - Web site: www.pwo.com/ma

COMPTE DE RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

	Note	2007 000 US\$	2006 000 US\$
Produits financiers	7	51.561	43.729
Charges financières	8	(20.564)	(17.575)
Intérêts créditeurs nets		30.997	26.154
Revenus des frais et des commissions		18.180	15.225
Charges des frais et des commissions		(1.243)	(1.684)
Revenus nets des frais et des commissions		16.937	13.541
Autre résultat d'exploitation		276	113
Résultat d'exploitation		48.210	39.808
Charges d'exploitation	9	(9.621)	(7.598)
Ajustements de change		1.351	72
Bénéfice d'exploitation avant autres provisions et provision pour dépréciation		39.940	32.282
Provision pour dépréciation des prêts et avances	13	(3.225)	(619)
Autres provisions		(191)	(96)
RÉSULTAT NET POUR L'ANNÉE		36.524	31.567
BÉNÉFICES PAR ACTION			
Bénéfices par action de base et dilués (exprimés en US\$ par action)	10	0,95	0,84

**BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-
EXPORT - BILAN**
AU 31 DÉCEMBRE 2007

	Note	2007 000 US\$	2006 000 US\$
ACTIF			
Liquidités et créances auprès des banques	11	33.304	22.352
Dépôts dans d'autres banques		48.734	22.080
Prêts et avances aux clients	12	702.863	557.570
Remboursements anticipés et revenus échus	14	10.854	9.087
Autres actifs	15	1.874	1.342
Installations et équipement	16	229	10.852
Immobilier de placement	17	13.784	-
Total de l'actif		811.642	623.283
PASSIF			
Dettes bancaires	18	373.782	283.492
Dépôts et comptes clients	19	67.975	28.740
Autre passif	20	23.766	18.580
Total du passif		465.523	330.812
FONDS PROPRES			
Capital social	21	161.416	149.584
Primes d'émission des actions		13.193	1.901
Provision générale	22	82.270	68.008
Bénéfices non distribués		89.240	72.978
Total des fonds propres		346.119	292.471
Passif total et fonds propres		811.642	623.283

Jean-Louis Ekra

Président du Conseil d'Administration

Les notes d'accompagnement des états financiers font partie desdits états.

ÉTAT DES FLUX DE CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

	Capital social 000 US\$	Prime d'émission des actions 000 US\$	Provision générale 000 US\$	Bénéfices non distribués 000 US\$	Total 000 US\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2006	149.368	1.728	55.225	58.194	264.515
Capital libéré en 2006	216	173	-	-	389
Résultat net pour 2006	-	-	-	31.567	31.567
Transfert dans la provision générale	-	-	12.783	(12.783)	-
Dividendes pour 2005	-	-	-	(4.000)	(4.000)
Bilan au 31 décembre 2006	149.584	1.901	68.008	72.978	292.471
Solde au 1 ^{er} janvier 2007	149.584	1.901	68.008	72.978	292.471
Capital libéré en 2007	11.832	11.292	-	-	23.124
Résultat net pour 2007	-	-	-	36.524	36.524
Transfert dans la provision générale	-	-	14.262	(14.262)	-
Dividendes pour 2006	-	-	-	(6.000)	(6.000)
Bilan au 31 décembre 2007	161.416	13.193	82.270	89.240	346.119

The accompanying notes to the financial statements form part of this statement.

ÉTAT DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
	000 US\$	000 US\$
<u>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ACTIVITÉS</u>		
RÉSULTAT NET POUR L'EXERCICE	36.524	31.567
<u>Rapprochement du résultat net et des flux de trésorerie nets tirés des activités d'exploitation</u>		
Amortissement des installations et de l'équipement	90	121
Amortissement de l'immobilier de placement	418	-
Provision pour dépréciation des prêts et des avances	3.225	619
Autres dépréciations	191	96
Différences de réévaluation des devises dans les soldes de provisions	82	87
(Augmentation) / Diminution nette des remboursements anticipés et revenus échus	(1.767)	466
Augmentation nette des autres actifs	(857)	(408)
Augmentation nette des autres passifs	3.751	661
Provisions devenues superflues	(152)	(101)
Augmentation nette / (diminution) des dépôts et comptes clients	39.201	(1.685)
Augmentation nette in loans and advances to customers	(148.518)	(29.468)
Flux (sortants) / entrants de trésorerie tirés des activités d'exploitation	(67.812)	1.955
<u>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		
Achats et ajouts aux installations et équipements	(3.669)	(5.269)
Flux sortant net de trésorerie tiré des activités d'investissement	(3.669)	(5.269)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		
Flux net de trésorerie tiré des souscriptions de capital et des primes d'émissions d'actions	22.243	-
Distribution de dividendes	(3.446)	(3.154)
Produits des fonds empruntés	213.190	213.176
Remboursement des fonds empruntés	(122.900)	(204.183)
Flux net de trésorerie tiré des activités de financement	109.087	5.839
Augmentation nette des liquidités et équivalents liquidités	37.606	2.525
Liquidités et équivalents liquidités au 1^{er} janvier	44.432	41.907
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE</u>	82.038	44.432
Composés de :		
Dépôts auprès d'autres banques	48.734	22.080
Liquidités et créances bancaires	33.304	22.352
	82.038	44.432

Les notes d'accompagnement des états financiers font partie desdits états

BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT
NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

1. STATUT ET ACTIVITÉS

La Banque Africaine d'Import-Export (la « Banque »), dont le siège est sis au Caire, en Égypte, est une institution supranationale établie le 27 octobre 1993. La Banque a commencé ses opérations de prêt le 30 septembre 1994. La principale activité de la Banque consiste à financer et encourager le commerce entre pays africains et entre l'Afrique et le reste du monde.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les règles comptables appliquées par la Banque ont été approuvées par le Conseil d'Administration de la Banque et sont conformes aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) promulguées par l'Organisation des Nations Unies pour la coopération économique internationale. Les principales règles comptables adoptées et appliquées par la Banque sont résumées ci-après.

2.1. Base de préparation

Les états financiers sont préparés en vertu de la convention des coûts historiques et sont présentés en dollars US conformément à la Charte de la Banque. La devise fonctionnelle de la Banque est le dollar américain, la plupart des activités de la Banque étant conduites en dollars US. La Banque n'a pas appliqué de norme IFRS avant leur date d'effet.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle nécessite aussi que la direction exerce son jugement dans l'application des règles comptables de la Banque. Les domaines impliquant un plus haut degré de jugement ou de complexité, ou ceux où les hypothèses et les estimations sont significatives pour les états financiers, sont communiqués dans la note 5 ci-après.

2.1.1 Normes, amendements et interprétations avec effet au 1er janvier 2007

La norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations » et l'amendement à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers – Communication du capital », présentent de nouvelles divulgations relatives aux instruments financiers et n'a aucun impact sur la classification et la valorisation des instruments financiers de la Banque.

2.1.2 Amendements des normes publiées et des interprétations publiées mais pas encore en effet au 1er janvier 2007

La Banque a choisi de ne pas adopter en avance les normes, amendements et interprétations suivants des normes déjà publiées, mais pas encore en effet, pour l'exercice comptable commençant le 1er janvier 2007.

- IFRIC 11, IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe (avec effet au 1er mars 2007);
- IAS 23, (Amendement), Coûts d'emprunt (avec effet au 1er janvier 2009);
- IFRS 8, Segments opérationnels (avec effet au 1er janvier 2009);
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (avec effet au 1er janvier 2008);
- IFRIC 12, Accords de concession de services (avec effet au 1er janvier 2008) et
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients (avec effet au 1er juillet 2008).

L'application de ces nouvelles normes et amendements n'aura pas d'impact matériel sur les états financiers pendant la période d'application initiale.

2.2. Intérêts et autres revenus et charges similaires

Pour tous les instruments financiers mesurés au coût amorti et les instruments financiers porteurs d'intérêts classifiés comme instruments financiers négociables, les intérêts créditeurs ou débiteurs sont reconnus au taux d'intérêts effectif, à savoir le taux qui prend exactement en compte les futurs paiements de liquidités ou recettes sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou d'une plus courte période, le cas échéant, à la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. La valeur comptable de l'actif ou du passif financier est calculée d'après le taux d'intérêt effectif original et l'évolution est reconnue comme intérêts créditeurs ou débiteurs.

Une fois la valeur comptable d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires réduite du fait d'une dépréciation, les intérêts créditeurs continuent d'être comptabilisés suivant un taux d'intérêts effectif d'origine appliqué à la nouvelle valeur comptable.

2.3. Revenus des frais et des commissions

Les frais et les commissions sont généralement comptabilisés d'après la méthode de la comptabilité d'exercice quand le service a été fourni. Les frais d'engagements des prêts susceptibles d'être tirés sont différés (avec les coûts directs associés) et comptabilisés comme un ajustement au taux d'intérêt effectif sur le prêt. Les commissions et les frais découlant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une transaction pour une tierce partie sont comptabilisés à la clôture de la

transaction sous-jacente. Les frais de syndication des prêts sont reconnus quand la syndication a été menée à bien et que la Banque n'a conservé pour elle-même aucune partie du package de prêt, ou en a conservé une part au même taux d'intérêt effectif que les autres participants.

2.4. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont comptabilisées d'après la méthode de la comptabilité d'exercice.

2.5. Devises

Les transactions en devises étrangères sont traduites en dollars US au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

À la date du bilan, les soldes de l'actif et du passif monétaire libellés en devises sont convertis d'après le taux de change en vigueur à cette date. Les plus-values ou moins-values résultant de la conversion sont transférées dans le compte de résultats.

2.6. Liquidités et équivalents liquidités

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents liquidités comprennent les encaisses, les dettes bancaires et les dépôts auprès d'autres banques à échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

2.7. Prêts et avances aux clients

Les prêts et avances aux clients sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif. Les prêts et avances sont reportés au coût amorti à l'aide de la méthode des taux d'intérêts effectifs, et sont comptabilisés le jour où ils sont tirés par l'emprunteur. Ils sont initialement reconnus à leur juste valeur plus les coûts de transaction et sont comptabilisés quand les droits à percevoir des flux de trésorerie des actifs financiers ont été exprimés ou quand la Banque a transféré substantiellement la quasi totalité des risques et des rétributions de la propriété.

2.8. Dépréciation des prêts et des avances

La Banque évalue à chaque date de bilan s'il y a des preuves objectives de dépréciation d'un prêt. Un prêt n'est déprécié et il n'y a perte que s'il y a des preuves objectives de ce fait suite à un ou plusieurs événements survenus après la reconnaissance initiale du prêt (un événement de perte), et si cet événement (ou ces événements) de perte a un impact sur les futurs flux de trésorerie estimés du prêt, lesquels peuvent être estimés de manière fiable.

La période estimée entre la survenue d'une perte et son identification est déterminée par la direction pour chaque prêt. En règle générale, les périodes utilisées varient entre trois et douze mois ; dans certains cas exceptionnels, des périodes plus longues sont garanties.

Le montant de la perte se mesure comme la différence entre la valeur comptable du prêt et de l'avance et la valeur présente des futurs flux de trésorerie estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif contractuel du prêt et de l'avance. La valeur comptable des prêts et des avances est minorée par l'utilisation d'un compte de provisionnement et le montant de la perte est reconnu dans le compte de résultat.

Outre les provisions spécifiques pour les prêts et avances d'un montant individuel significatif, la Banque prévoit aussi une provision pour dépréciation collective des prêts et les avances qui, bien qu'ils ne soient pas précisément identifiés comme imposant des provisions spécifiques, présentent un plus grand risque de défaut que lorsqu'ils ont été autorisés à l'origine. Cette dépréciation collective repose sur la détérioration du grade interne du prêt depuis son attribution. Le montant de la provision est fonction de l'expérience de perte historique pour les prêts au sein de chaque grade et il est ajusté de façon à refléter l'évolution économique du moment. Ces notations internes prennent en compte divers facteurs, tels que la détérioration du risque pays, du secteur, les faiblesses structurelles identifiées ou la détérioration des flux de trésorerie.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les futurs flux de trésorerie sont régulièrement révisées par la Banque pour diminuer l'écart entre les pertes estimées et réelles.

Quand un prêt est irrécouvrable, il est contrepassé sur la provision associée pour dépréciation des prêts. Ces prêts sont annulés une fois toutes les procédures nécessaires finalisées, y compris l'obtention de l'approbation du Conseil d'Administration, et le montant de la perte déterminé.

Si, dans une période subséquente, le montant de la dépréciation diminue et la diminution peut être associée objectivement à un événement survenant après la reconnaissance de la moins-value, la moins-value, la moins-value précédemment reconnue est contre-passée en ajustant le compte de provisionnement. Le montant de la contre-passation est reconnu dans le compte de résultat.

2.9. Installations et équipements

Les installations et équipements sont comptabilisés au coût, hors coûts de l'entretien courant, moins l'amortissement en cumul et la valeur de la dépréciation en cumul.

L'amortissement est calculé sur la base d'un amortissement linéaire, aux taux annuels estimés pour l'annulation de la valeur comptable des actifs sur leur durée de vie utile prévue. La durée de vie utile est de 5 ans pour les véhicules motorisés et de 4 ans pour le mobilier et l'équipement.

Les installations et les équipements sont régulièrement passés en revue pour analyser la dépréciation. En présence d'une indication et lorsque les valeurs comptables dépassent le montant recouvrable estimé, les actifs sont annulés selon leur montant recouvrable. Le montant recouvrable est le plus élevé du prix de vente net ou de la valeur d'usage. Les dépréciations sont reconnues dans le compte de résultat.

Les installations et l'équipement sont sortis du bilan à leur aliénation ou quand aucun bénéfice économique futur n'est prévu de l'utilisation continue des actifs. Toute plus-value ou moins-value découlant de la sortie du bilan de l'actif (calculée comme la différence entre les produits nets de la cession et le valeur comptable de l'item) est incluse dans le compte de résultat l'année de sortie du bilan.

2.10. Caisse de prévoyance des salariés

La Banque administre un régime à cotisations déterminées approuvé par le Conseil d'Administration. Les cotisations sont reconnues dans le compte de résultat d'après la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque n'a aucune autre obligation de paiement une fois les cotisations payées.

2.11. Immobilier de placement

L'immobilier de placement est le bâtiment du siège auto-construit par la Banque au Caire, en Égypte. Le bâtiment est comptabilisé au coût, hors coût de l'entretien courant, moins l'amortissement en cumul et la moins-value cumulée en valeur.

L'amortissement est calculé sur la base d'un amortissement linéaire, au taux annuel estimé pour annuler la valeur comptable du bâtiment sur sa durée de vie utile. La durée de vie utile estimée est de 20 ans.

L'immobilier de placement est régulièrement passé en revue pour analyse de la dépréciation. En présence d'une telle indication et lorsque la valeur comptable dépasse le montant recouvrable estimé, l'actif est annulé suivant sa valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le plus élevé du prix de vente net ou de la valeur d'usage. Les dépréciations sont reconnues dans le compte de résultat.

L'immobilier de placement est sorti du bilan à la cession aliénation ou quand aucun bénéfice économique futur n'est prévu de l'utilisation continue des actifs. Toute plus-value ou moins-value découlant de la sortie du bilan de l'actif (calculé comme la différence entre les produits nets de la cession et le valeur comptable de l'item) est incluse dans le compte de résultat l'année de sortie du bilan.

2.12. Subventions d'État

Les subventions d'État ne sont pas reconnues à moins qu'il n'existe une assurance raisonnable que les subventions sont reçues et que la Banque se conforme aux conditions rattachées à la subvention. Les subventions relatives aux installations et à l'équipement sont enregistrées ensemble, avec l'actif rattaché à sa juste valeur.

2.13. Provisions

Les provisions sont reconnues quand la Banque est assujettie à une obligation présente, légale ou par interprétation, en conséquence d'événements passés, pour laquelle il est probable qu'il faudra une sortie de bénéfices économiques pour régler l'obligation et dont on peut estimer de façon fiable le montant.

Le passif monétaire estimé pour les droits à congés annuels échus des salariés à la date du bilan est reconnu comme une charge à payer.

2.14. Baux d'exploitation

Le total des paiements faits en vertu des baux d'exploitation est inscrit au compte de résultat sur la base d'un amortissement linéaire sur la durée du bail. Quand un bail d'exploitation est résilié avant l'expiration de la période du bail, l'indemnité devant être versée au bailleur à titre de pénalité est reconnue comme une charge sur la période où a lieu la résiliation.

2.15. Coûts de l'emprunt

Les coûts de l'emprunt sont reconnus comme des charges et comptabilisés d'après la méthode de la comptabilité d'exercice.

2.16. Dépréciation des actifs non financiers

La Banque évalue, à chaque date de reporting ou plus fréquemment, s'il existe une indication de dépréciation d'un actif. En présence d'une telle indication, la Banque estime le montant recouvrable de l'actif. Si la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, l'actif est considéré comme déprécié et est annulé selon son montant recouvrable. Les moins-values sont reconnues dans le compte de résultat.

2.17. Dividendes sur les actions ordinaires

Les dividendes sur les actions ordinaires sont reconnus comme un passif et déduits des capitaux

propres quand ils sont approuvés par les actionnaires de la Banque. Les dividendes pour l'année approuvés après la date du bilan sont communiqués après la date du bilan.

2.18. Contrats de garantie financière

Les contrats de garantie financière sont des contrats exigeant de l'émetteur qu'il verse des paiements spécifiés pour rembourser au titulaire une perte subie parce qu'un débiteur spécifiée a manqué à ses obligations de paiement à l'échéance selon les dispositions d'un instrument de dette. Ces garanties financières sont données aux banques, aux institutions financières et autres instances au nom des clients pour garantir les prêts et autres facilités bancaires.

Les garanties financières sont initialement reconnues dans les états financiers à leur juste valeur à la date à laquelle la garantie a été donnée. Après la reconnaissance initiale, le passif de la Banque soumis à ces garanties se mesure au plus haut de la mesure initiale, moins l'amortissement calculé pour reconnaître dans le compte de résultat les revenus des frais acquis sur la base d'un amortissement linéaire sur la durée de vie de la garantie et la meilleure estimation des dépenses requises pour régler toute obligation financière à la date du bilan. Ces estimations sont déterminées sur la base de l'expérience des transactions similaires et de l'historique des pertes, complétées par le jugement de la direction. Toute augmentation du passif relatif aux garanties est inscrite dans le compte de résultats sous la rubrique des charges d'exploitation.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

3.1. Utilisation des instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque consistent essentiellement en liquidités et en dépôts auprès de banques, de pertes et d'avances aux clients, de dettes bancaires et de dépôts de clients. La Banque emprunte des fonds pour effectuer des décaissements en devises dans le cadre du rapprochement de l'actif et de passif, afin de gérer les risques de devise. Les produits des remboursements de prêt servent à rembourser les emprunts. L'exposition de la Banque aux effets des fluctuations des taux de changes sur sa situation financière et ses flux de trésorerie est jugée minime, puisque près de cent pour cent de l'actif et du passif de la Banque est libellé en dollars US. La Banque ne spéculé pas dans la négociation d'instruments financiers dérivés ni ne s'engage dans celle-ci.

3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou une contrepartie de la Banque soit incapable de tenir un engagement conclu avec la Banque, ou s'y refuse. Il découle du prêt, du financement de commerce, de la trésorerie et autres activités entreprises par la Banque.

Les valeurs comptables des liquidités et des dépôts auprès des banques et des prêts et avances aux clients apparaissant dans le bilan représentent le montant maximum d'exposition au risque de crédit.

3.3. Concentration du risque de crédit

La Banque traite avec diverses grandes banques et ses prêts et avances sont structurés et répartis sur plusieurs grands secteurs, clients (suivant les secteurs) et domaines géographiques (groupe de pays). En outre, la Banque a des procédures et des règles en place pour limiter le montant de l'exposition au risque de crédit d'une contrepartie et d'un pays. La Banque passe régulièrement en revue les limites de crédit des contreparties et des pays et prend des mesures en conséquence pour assurer que les limites d'exposition ne soient pas dépassées.

3.4. Mesure du risque de crédit

La Banque évalue la probabilité de défaut du client ou de la contrepartie à l'aide d'un barème de notation interne défini d'après les diverses catégories des contreparties. Le barème de notation a été développé en interne et combine l'analyse des données au jugement du responsable crédit et il est validé, le cas échéant, par comparaison avec les informations disponibles en externe. Les clients de la Banque sont segmentés en sept classes de notation. Le barème de notation de la Banque, présenté ci-après, reflète l'éventail des probabilités de défaut défini pour chaque classe de notation, ce qui signifie que, en principe, les expositions migrent d'une classe à l'autre au fil de l'évolution de l'estimation de leur probabilité de défaut. Le barème de notation est maintenu à l'étude et mis à jour comme nécessaire. La Banque valide régulièrement la performance de la notation et son pouvoir prédictif par rapport aux cas de défaut.

Barème de notation interne de la Banque

Notation de la Banque	Description de la notation
1	Faible risque
2	Risque satisfaisant
3	Risque normal
4	Risque à surveiller
5	Risque supérieur à la normale
6	Douteux et médiocre
7	Perte

3.5. Dépréciation et règles de provisionnement

La provision pour dépréciation qui figure dans le bilan à la clôture de l'exercice est tirée de chacun

des sept grades de notation internes. Toutefois, la provision pour dépréciation se compose largement à partir de la sixième notation. Le tableau ci-après montre le pourcentage des prêts et avances de la Banque et la provision pour dépréciation associée pour chacune des catégories de notation internes.

Notation de la Banque

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	<u>Prêts & avances %</u>	<u>Provision dépréciation %</u>	<u>Prêts & avances %</u>	<u>Provision dépréciation %</u>
Grade 1	22	11	20	13
Grade 2	62	11	59	13
Grade 3	7	11	6	13
Grade 4	4	11	4	13
Grade 5	-	-	-	-
Grade 6	4	48	10	33
Grade 7	1	8	1	15
Total	100	100	100	100

Le barème de notation interne aide la direction à déterminer s'il existe une preuve objective de dépréciation aux termes d'IAS 39, d'après les critères suivants définis par la Banque :

- Défaut dans les paiements contractuels du principal ou des intérêts,
- Difficultés de trésorerie traversées par l'emprunteur,
- Rupture des engagements ou des conditions de prêt,
- Initiation de procédures de faillite,
- Détérioration de la situation concurrentielle de l'emprunteur,
- Détérioration de la valeur de la garantie.

La politique de la Banque exige l'examen des actifs financiers individuels, des facilités de crédit et des engagements au moins une fois par an, voire plus quand les circonstances individuelles l'exigent. Les provisions pour dépréciation sur des comptes estimés individuellement sont déterminées par évaluation de la dépréciation au cas par cas à la date du bilan, et sont appliquées à tous les comptes individuellement significatifs. L'évaluation comprend normalement la garantie détenue (y compris la reconfirmation de son applicabilité) et les recettes anticipées pour le compte individuel en question.

3.6. Exposition maximum au risque de crédit avant garantie détenue ou autres améliorations du crédit

	<u>maximum</u> <u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>Exposition</u> <u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Prêts et avances	50.012	62.439
Exposition au risque de crédit relatif aux éléments hors bilan :		
Garanties financières	23.304	24.942
Engagements de prêt et autre passif lié au crédit	264.992	207.158
	<u>338.308</u>	<u>294.539</u>

Le tableau ci-avant représente un scénario pessimiste d'exposition de la Banque au risque de crédit au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, sans prendre en compte les garanties détenues ou autres améliorations du crédit rattachées. Pour les actifs au bilan, les expositions visées ci-dessus reposent sur la valeur comptable nette telle que rapportée dans le bilan.

3.7. Prêts et avances

Les prêts et avances sont résumés comme suit :

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Ni en retard ni déprécié	649.660	475.134
En retard mais non déprécié	30.748	83.616
Déprécié	30.575	3.715
Prêts et avances bruts	<u>710.983</u>	<u>562.465</u>
Moins : provision pour dépréciation (note 13)	(8.120)	(4.895)
Prêts et avances nets	<u>702.863</u>	<u>557.570</u>

La provision totale pour dépréciation au titre des prêts et des avances s'élève à 8.120.000 US\$ (2006 : 4.895.000 US\$) dont 4.626.000 US\$ (2006 : 2.395.000 US\$) représentent les prêts individuellement dépréciés et le solde de 3.494.000 US\$ (2006 : 2.500.000 US\$) représente la provision pour dépréciation collective. Des informations complémentaires sur la provision pour dépréciation des prêts et des avances aux clients sont communiquées à la note 13.

(a) Prêts et avances ni en retard ni dépréciés

La qualité de crédit du portefeuille de prêts et d'avances ni en retard ni dépréciés peut être évaluée par rapport au système de notation interne adopté par la Banque :

Grade	Prêts et avances	
	2007	2006
	000 US\$	000 US\$
Grade 1	154.564	110.463
Grade 2	441.358	331.235
Grade 3	53.738	33.436
Total	649.660	475.134

(b) Prêts et avances En retard mais non dépréciés

Les prêts et avances avec moins de 90 jours de retard ne sont pas considérés comme dépréciés, à moins d'autres informations indiquant le contraire. Les montants bruts des prêts et des avances aux clients en retard mais non dépréciés étaient les suivants :

	Prêts et avances	
	2007	2006
	000 US\$	000 US\$
En retard de moins de 30 jours	3.311	7.112
En retard de 30 - 60 jours	-	7.780
En retard de 60 - 90 jours	27.437	68.724
Total	30.748	83.616
Juste valeur de la garantie	35.487	35.886

(c) Prêts et avances dépréciés

	2007	2006
	000 US\$	000 US\$
	Prêts dépréciés	30.575
Juste valeur de la garantie	21.877	1.746

À la reconnaissance initiale des prêts et des avances, la juste valeur de la garantie repose sur les techniques de valorisation communément utilisées pour les actifs correspondants. Dans les périodes subséquentes, la juste valeur est actualisée d'après les prix du marché, s'ils sont disponibles.

3.8. Garanties et autres améliorations du crédit

Les garanties disponibles pour les prêts et avances en retard mais non dépréciés et les prêts dépréciés sont les suivantes :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Billets à ordre	46.691	36.644
Cession de créances	10.673	988
	<u>57.364</u>	<u>37.632</u>

3.9. Risque de marché

Au 31 décembre 2007, si les taux d'intérêts à cette date avaient été inférieurs de 70 points de base, toutes autres variables égales par ailleurs, le bénéfice pour l'année aurait été de 2.226.000 US\$ (2006 : 1.907.000 US\$) de moins, découlant principalement d'une baisse des intérêts créditeurs sur les prêts et d'intérêts débiteurs plus élevés sur les emprunts. Si les taux d'intérêts avaient été supérieurs de 70 points de base, toutes autres variables égales par ailleurs, le bénéfice aurait été de 2.226.000 US\$ (2006 : 1.907.000 US\$) de plus, essentiellement du fait d'intérêts créditeurs sur les prêts et d'intérêts débiteurs plus bas sur les emprunts. La sensibilité est plus grande en 2007 qu'en 2006, du fait d'une augmentation de l'actif et du passif sensible aux taux d'intérêts.

Le tableau ci-après résume l'impact sur les pertes et profits de chaque catégorie d'instruments financiers détenus au 31 décembre 2007. Il inclut les instruments financiers de la Banque à la valeur comptable.

	Risque de taux d'intérêt (IR)		
	<u>Valeur comptable</u>	<u>+ 70bp of US\$ IR</u>	<u>-70bp of US\$ IR</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
Actif financier		<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Dépôts auprès d'autres banques	48.734	341	(341)
Prêts et avances aux clients (bruts)	710.983	4.977	(4.977)
Impact sur les avoirs financiers		5.318	(5.318)
Passif financier			
Dettes bancaires	373.782	(2.616)	2.616
Dépôts et comptes clients	67.975	(476)	476
Impact sur le passif financier		(3.092)	3.092
Augmentation/(diminution) totale		2.226	(2.226)

Le tableau ci-après résume l'impact sur les pertes et profits pour chaque catégorie d'instruments financiers détenus au 31 décembre 2006. Il inclut les instruments financiers de la Banque à la valeur comptable.

	Risque de taux (RT)		
	<u>Valeur comptable</u>	<u>+ 70bp of US\$ IR</u>	<u>-70bp of US\$ IR</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
Actif financier		<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Dépôt auprès d'autres banques			
Prêts et avances aux clients (bruts)	562.465	3.937	(3.937)
Impact sur les avoirs financiers		4.092	(4.092)
Passif financier			
Dettes bancaires	283.492	(1.984)	1.984
Dépôts et comptes clients	28.740	(201)	201
Impact sur le passif financier		(2.185)	2.185
Augmentation/(diminution) totale		1.907	(1.907)

3.10. Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations des taux d'intérêt affectent la rentabilité de la Banque. L'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt existe parce que la Banque possède un actif et un passif sur lesquels les taux d'intérêts changent de temps à autre (actif et passif sensible aux taux) ou ne changent pas (actif et passif insensible aux taux). L'exposition aux fluctuations des taux d'intérêts survient en cas d'inadéquation entre l'actif et le passif sensible aux taux.

La Banque surveille de près les fluctuations des taux d'intérêts et cherche à limiter son exposition en gérant les taux d'intérêts et la structure d'échéance de l'actif et du passif inscrit au bilan.

Le tableau ci-après résume l'exposition au risque de taux d'intérêts au 31 décembre 2007. Il inclut les instruments financiers de la Banque à la valeur comptable, catégorisés par la période de réévaluation du prix contractuel.

	<u>Jusqu'à 1</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>1-3</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>3-12</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>Non</u> <u>Porteur</u> <u>D'intérêts</u> <u>000 US\$</u>	<u>2007</u> <u>Total</u> <u>000 US\$</u>
Actif					
Liquidités et créances bancaires	33.292	-	-	12	33.304
Dépôts auprès d'autres banques	48.734	-	-	-	48.734
Prêts et avances aux clients	187.338	305.315	210.210	-	702.863
Remboursements anticipés et revenus échus	-	-	-	10.854	10.854
Autre actif	-	-	-	1.874	1.874
Installations et équipements	-	-	-	229	229
Immobilier de placement	-	-	-	13.784	13.784
Actif total	269.364	305.315	210.210	26.753	811.642
Passif					
Dettes bancaires	207.000	156.782	10.000	-	373.782
Dépôts et comptes clients	67.975	-	-	-	67.975
Autre passif	-	-	-	23.766	23.766
Total Passif	274.975	156.782	10.000	23.766	465.523
Ecart de sensibilité aux intérêts	(5.611)	148.533	200.210		

Le tableau ci-après résume l'exposition de la Banque au risques de taux au 31 décembre 2006. Il inclut les instruments financiers de la Banque at valeur comptables, catégorisés par la période de re-pricing contractuel.

	<u>Jusqu'à 1</u>	<u>1-3</u>	<u>3-12</u>	<u>Non</u>	<u>2006</u>
	<u>mois</u>	<u>mois</u>	<u>mois</u>	<u>Porteur</u>	<u>Total</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>	<u>d'Intérêts</u>	<u>000 US\$</u>
Actif					
Liquidités et créances bancaires	22.334	-	-	18	22.352
Dépôts auprès d'autres banques	22.080	-	-	-	22.080
Prêts et avances aux clients	241.175	216.507	99.888	-	557.570
Remboursements anticipés et revenus échus	-	-	-	9.087	9.087
Autre actif	-	-	-	1.342	1.342
Installations et équipements	-	-	-	10.852	10.852
Actif total	285.589	216.507	99.888	21.299	623.283
Passif					
Dettes bancaires	-	87.500	195.992	-	283.492
Dépôts et comptes clients	28.740	-	-	-	28.740
Autre passif	-	-	-	18.580	18.580
Total Passif	28.740	87.500	195.992	18.580	330.812
Ecart de sensibilité aux intérêts	256.849	129.007	(96.104)		

3.11. Risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne la capacité de la Banque à honorer ses obligations financières à leur échéance. La gestion du risque de liquidités se concentre sur le timing des flux entrants et sortants de trésorerie ainsi que sur la suffisance des liquidités disponibles, des lignes de crédit et des investissements hautement liquides. La Banque gère son risque de liquidité en préparant des prévisions dynamiques de flux de trésorerie couvrant tous les flux de trésorerie prévus de l'actif et du passif et en prenant par anticipation les mesures qui s'imposent.

Le tableau ci-après analyse l'actif et le passif financier de la Banque en regroupements par échéances, d'après la période restante à la date du bilan jusqu'à la date d'échéance contractuelle, au 31 décembre 2007 :

	<u>Jusqu'à 1</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>1-3</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>3-12</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>1-5</u> <u>ans</u> <u>000 US\$</u>	<u>2007</u> <u>Total</u> <u>000 US\$</u>
Actif					
Liquidités et créances bancaires	33.304	-	-	-	33.304
Dépôts auprès d'autres banques with other banks	48.968	-	-	-	48.968
Prêts et avances aux clients	253.097	248.188	198.466	28.654	728.405
Total de l'actif	335.369	248.188	198.466	28.654	810.677
Passif					
Dettes bancaires	1.610	29.839	189.036	178.678	399.163
Dépôts et comptes clients	67.975	-	-	-	67.975
Total du passif	69.585	29.839	189.036	178.678	467.138
Écart de liquidité net	265.784	218.349	9.430	(150.024)	343.539

Le tableau ci-dessous analyse l'actif et le passif financier de la Banque et les regroupe d'après leur échéance, sur la base de la période restante à la date du bilan jusqu'à la date d'échéance contractuelle au 31 décembre 2006 :

	<u>Jusqu'à 1</u> <u>Mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>1-3</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>3-12</u> <u>mois</u> <u>000 US\$</u>	<u>1-5</u> <u>ans</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>Total</u> <u>000 US\$</u>
Actif					
Liquidités et créances bancaires	22.352	-	-	-	22.352
Dépôts auprès d'autres banques	22.080	-	-	-	22.080
Prêts et avances aux clients	177.267	196.162	170.728	26.664	570.821
Total de l'actif	221.699	196.162	170.728	26.664	615.253
Passif					
Dettes bancaires	-	2.837	87.026	222.992	312.855
Dépôts et comptes clients	28.740	-	-	-	28.740
Total du passif	28.740	2.837	87.026	222.992	341.595
Écart de liquidité net	192.959	193.325	83.702	(196.328)	273.658

3.12. Gestion du capital

Les objectifs de la Banque en matière de gestion du capital, un concept plus large que les capitaux propres au bilan, sont :

- Maintenir un ratio minimum fixe du capital total par rapport au total de l'actif pondéré du risque. Le ratio risque/actif minimum de la Banque s'élève à 12 % contre un ratio minimum de 8 % prescrit par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.
- Sauvegarder la capacité de la Banque à continuer son activité afin de pouvoir continuer à fournir des rendements aux actionnaires et des bénéfices aux autres parties concernées, et
- Maintenir la forte position de capital nécessaire à sa santé financière à long terme, et à l'appui du développement de son activité.

La Banque n'est soumise à aucune exigence de capital par une instance régulatrice telle qu'une banque centrale ou équivalent. Cependant, la direction a instauré une politique de gestion du capital basée sur le maintien d'un certain ratio capital/actif conforme au Comité de Bâle.

Le ratio capital/actif et l'utilisation du capital social sont régulièrement passés en revue par la direction à l'aide de techniques fondées sur les directives élaborées par le Comité de Bâle.

Le capital social de la Banque, tel que géré par la Banque, se divise en deux niveaux :

- Le capital de niveau 1 : capital social, prime d'émission des actions, bénéfices non distribués et réserves créées par l'appropriation des bénéfices non distribués.
- Le capital de niveau 2 : provisions pour dépréciations collectives.

Les actifs pondérés du risque sont mesurés d'après une hiérarchie de cinq pondérations du risque, classifiées selon leur nature et reflétant l'estimation du risque de crédit, du risque de marché et des autres risques associés à chaque actif et contrepartie. Un traitement similaire est adopté pour l'exposition hors bilan.

Le tableau ci-après résume la composition du capital social et le ratio capital/actif de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Capital de niveau 1		
Capital social	161.416	149.584
Prime d'émission des actions	13.193	1.901
Réserve générale	82.270	68.008
Bénéfices non distribués	89.240	72.978
Total du capital de niveau 1	<u>346.119</u>	<u>292.471</u>
Capital de niveau 2		
Provision pour dépréciations collectives	3.494	2.500
Total du capital du niveau 2	<u>3.494</u>	<u>2.500</u>
Total du capital social	<u>349.613</u>	<u>294.971</u>
Actifs pondérés du risque :		
Bilan	747.470	588.161
Hors bilan	34.247	42.391
Total des actifs pondérés du risque	<u>781.717</u>	<u>630.552</u>
Ratio de Bâle	<u>45 %</u>	<u>47 %</u>

L'augmentation du capital social en 2007 est essentiellement due à une augmentation des bénéfices et des souscriptions au capital social. L'augmentation des actifs pondérés du risque vient essentiellement de l'expansion de l'activité de prêt telle que reflétée dans les volumes des prêts.

4. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur estimée est le montant auquel un instrument peut s'échanger dans une transaction actuelle entre des parties consentantes autrement que dans le cadre d'une vente forcée ou de liquidation. La juste valeur des instruments financiers inscrits au bilan s'approche de leur valeur comptable, puisqu'ils sont porteurs d'intérêts variables déterminés d'après les conditions du marché. La juste valeur des instruments financiers hors bilan est le chiffre qui apparaît comme passif éventuel et engagements (cf. note 6).

5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES DANS L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES

La préparation des états financiers implique des estimations et des hypothèses de la direction, susceptibles d'affecter les montants déclarés de l'actif et du passif sur le prochain exercice fiscal. Ces estimations et jugements sont révisés en continu d'après l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables compte tenu des circonstances.

La Banque révise son portefeuille de prêts chaque année pour évaluer s'il convient ou non d'inscrire une provision pour moins-value doit être inscrite au compte de résultat. En particulier, il faut un jugement considérable de la direction pour ce qui est de l'estimation du montant et du timing des futurs flux de trésorerie au moment de déterminer le niveau des provisions requis. Ces estimations sont nécessairement subjectivement, d'après les hypothèses faites sur plusieurs facteurs impliquant divers degrés de jugement et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer, et aboutir à des modifications futures de ces provisions.

6. PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS

6.1 Passif éventuel

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Lettres de crédit	19,304	20,942
Garanties	4,000	4,000
	<u>23,304</u>	<u>24,942</u>

Les garanties ci-dessus ne sont pas provisionnées. En outre, le risque de crédit associé à ces transactions est jugé minimal, car la Banque reçoit une contre-garantie de la part de parties saines. Pour limiter le risque de crédit, la Banque traite exclusivement avec des contreparties solvables.

6.2. Engagements

6.2.1. Lignes de crédit et autres engagements de prêt

Les montants contractuels des engagements hors bilan de la Banque au 31 décembre sont présentés ci-dessous.

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Moins d'un an	212.221	138.752
Plus d'un an	52.771	68.406
	<u>264.992</u>	<u>207.158</u>

7. INTÉRÊTS CRÉDITEURS

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Intérêts sur les prêts et les avances	46.448	40.250
Intérêts des investissements sur le marché monétaire	5.113	3.479
	<u>51.561</u>	<u>43.729</u>

Les intérêts créditeurs échus sur les actifs financiers ayant subi une dépréciation sont de 1.560.000 US\$ (2006 : 997 000 US\$).

8. INTÉRÊTS DÉBITEURS

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Intérêts sur les dettes bancaires	18.394	16.200
Intérêts sur les dépôts des actionnaires et des clients	2.170	1.375
	<u>20.564</u>	<u>17.575</u>

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation se composent de ce qui suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Coûts de personnel		
Émoluments et salaires	2.999	2.393
Coûts de la caisse de prévoyance du personnel (note 2.10)	317	255
Autres prestations des salariés	1.326	1.040
	4.642	3.688
Missions opérationnelles et réunions statutaires	1.821	2.137
Amortissement des installations et des équipements	90	121
Amortissement de l'immobilier de placement	418	-
Frais administratifs	2.650	1.652
	9.621	7.598

Les frais administratifs incluent 50.000 US\$ (2006 : 44.000 US\$) pour les honoraires des auditeurs.

Les charges d'exploitation incluent 517.000 US\$ (2006 : 1.187.000 US\$) pour le litige avec les actionnaires sur la nomination du Président, qui a été légalement résolu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue en septembre 2006.

10. BÉNÉFICES PAR ACTION

Les bénéfices par action se calculent en divisant le revenu net attribuable aux actionnaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'année.

	2007	2006
Revenu net attribuable aux actionnaires de la Banque (000 US\$)	36.524	31.567
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	38.375	37.488
Bénéfices de base et bénéfices dilués par action (en US\$ par action)	0,95	0,84

11. LIQUIDITÉS ET CRÉANCES BANCAIRES

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Encaisse	12	18
Créances bancaires	33.292	22.334
	33.304	22.352

12. PRÊTS ET AVANCES AUX CLIENTS

En termes de zones géographiques (note 3.3), tout le portefeuille de prêts était réparti comme suit :

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>%</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>	<u>%</u>
Afrique de l'ouest	508.321	71	336.336	60
Afrique du nord	-	-	49.377	8
Régional	34.574	5	29.296	5
Afrique de l'est	7.649	1	10.720	2
Afrique australe	160.439	23	136.736	25
	710.983	100	562.465	100

Le tableau ci-après détaille la principale exposition au risque de crédit de la Banque selon leur valeur comptable, par secteur (note 3.3) :

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>%</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>	<u>%</u>
Agriculture	44.123	6	42.202	8
Énergie	130.738	18	92.401	16
Services	92.854	13	67.688	12
Métaux et minerais	41.666	6	38.600	7
Transport	43.560	6	24.587	4
Produits manufacturés	126.821	18	43.409	8
Télécommunications	102.492	14	104.622	19
Secteur public	7.640	1	6.959	1
Institutions financières	121.089	18	141.997	25
	710.983	100	562.465	100

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Prêts et avances aux clients	710.983	562.465
Moins : provision pour dépréciation (note 13)	(8.120)	(4.895)
Prêts et avances nets	702.863	557.570
À court terme	675.863	531.078
À long terme	27.000	26.492
	702.863	557.570

La juste valeur du portefeuille de prêts s'élève approximativement à sa valeur comptable, puisque tous les prêts portent un taux d'intérêt variable et sont accordés aux conditions du marché.

13. PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES PRÊTS ET AVANCES

Le rapprochement de la provision pour dépréciation des prêts et des avances est le suivant :

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Solde au 1 ^{er} janvier	4.895	20.202
Charge de dépréciation pour l'année	3.225	619
Prêts annulés sur l'année comme irrécouvrables	-	(15.926)
Bilan au 31 décembre (note 3.7)	8.120	4.895

14. REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET PRODUITS À RECEVOIR

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Produits à recevoir	8.923	6.864
Autres remboursements anticipés	1.931	2.223
	10.854	9.087

15. AUTRE ACTIF

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Autres produits à recevoir	2.224	2.239
Débiteurs divers	697	129
Moins : Provision pour dépréciation d'autres actifs	(1.047)	(1.026)
	1.874	1.342

Les autres produits à recevoir ci-avant portent essentiellement sur les taxes recouvrables auprès de certains pays membres conformément à l'article XIV de l'Accord d'Établissement de la Banque Africaine d'Import Export (note 25).

16. INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Le détail des installations et des équipements est le suivant :

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Coût -		
Foncier	-	6.221
Moins : Subventions d'État	-	(6.187)
-Bâtiment en construction	-	10.615
- Véhicules motorisés, mobilier et équipements	1.959	1.843
Moins : Amortissement cumulé	(1.730)	(1.640)
Valeur comptable nette au 31 décembre	229	10.852

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Fluctuations sur l'année		
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	10.852	5.704
Ajouts au coût		
-Bâtiment en construction	3.553	5.100
- Véhicules motorisés, mobilier et équipements	116	169
Moins : Charge de dépréciation	(90)	(121)
Moins : Transfert en immobilier de placement	(14.202)	-
Valeur comptable nette au 31 décembre	229	10.852

La subvention d'État susmentionnée porte sur des terrains reçus en 1996 du gouvernement de la République arabe d'Égypte pour la construction des locaux du siège de la Banque au Caire, en Égypte.

La Banque possède également des biens (foncier et aménagements de celui-ci) reçus en 1996 du gouvernement du Zimbabwe pour la construction de la succursale à Harare au Zimbabwe. Le bien n'est utilisable que tant que la succursale se trouve à Harare, au Zimbabwe.

17. IMMOBILIER DE PLACEMENT

Le détail de l'immobilier de placement est le suivant :

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Coût		
- Foncier	6.221	-
Moins : Subvention d'État	(6.187)	-
- Bâtiment	14.168	-
Moins : Amortissement cumulé	(418)	-
Valeur comptable nette au 31 décembre	13.784	-
	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Fluctuations sur l'année		
Valeur comptable nette au 1er janvier	-	-
Transfert des biens et équipements		
- Foncier	6.221	-
Moins : Subvention d'État	(6.187)	-
- Bâtiment	14.168	-
Moins : Charge de dépréciation	(418)	-
Valeur comptable nette au 31 décembre	13.784	-

Aucun revenu de location n'a été reconnu du fait de l'immobilier de placement pendant l'année 2007, car il n'a été loué qu'à partir de janvier 2008.

Les charges d'exploitation sur l'année 2007 incluent 111.000 US\$ en rapport avec l'immobilier de placement, comme suit :

- Maintenance du bâtiment 70.000 US\$
- Honoraires marketing 41.000 US\$

La juste valeur du bâtiment et du terrain qui reflète les conditions de marché à la date du bilan s'élevait à 36.103.000 US\$. Cette juste valeur est fixée à l'aide des techniques de valorisation d'experts. Si des techniques de valorisation sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles sont validées et vérifiées par un expert qualifié indépendant de la personne qui les a produites. La méthode des revenus a été utilisée pour évaluer la juste valeur du bâtiment.

18. DETTES BANCAIRES

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
court terme	211.282	87.662
long terme	162.500	195.830
	373.782	283.492

Il n'y a pas de garantie pour ces dettes bancaires. La juste valeur de ces dettes bancaires est approximativement égale à la valeur comptable, puisqu'elles sont tirées selon des taux d'intérêt variables et aux conditions du marché.

19. DÉPÔTS ET COMPTES CLIENTS

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Dépôts des actionnaires pour les actions	4.228	4.178
Comptes de dépôt	17.398	6.753
Comptes clients	46.349	17.809
	67.975	28.740

En termes de groupe de clients, les dépôts et les comptes clients ci-avant étaient ceux de souverains, d'entreprises et d'institutions financières.

La juste valeur des dépôts des comptes clients est approximativement égale à la valeur comptable, puisqu'ils sont à taux d'intérêt variables.

20. AUTRE PASSIF

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Bâtiment du siège	-	446
Produits constatés d'avance	4.894	3.946
Dividendes payables	7.206	5.871
Intérêts échus payables	3.402	4.494
Charges à payer	3.075	1.359
Créances diverses	5.189	2.464
	23.766	18.580

21. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque se divise en trois classes, payables en cinq échéances égales, dont les deux premières ont été appelées. Les actionnaires peuvent utiliser leurs droits à dividendes pour acquérir plus d'actions.

Les actions de classe A qui ne peuvent être émises que (a) aux États africains, directement ou indirectement par le biais de leurs banques centrales ou d'autres institutions désignées, (b) à la Banque Africaine de Développement et (c) aux institutions régionales et subrégionales africaines.

Les actions de classe B qui ne peuvent être émises qu'à des banques commerciales publiques et privées, des institutions financières et des investisseurs publics et privés d'Afrique, et

Les actions de classe C qui ne peuvent être émises qu'à (a) des institutions financières et des organisations économiques internationales, (b) des banques et des institutions financières non africaines ou étrangères, et des investisseurs publics et privés non africains.

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Capital autorisé		
75.000 actions ordinaires de 10.000 US\$ chacune	750.000	750.000
Capital libéré		
Capital libéré - Classe A	104.309	100.184
Capital libéré - Classe B	43.145	41.051
Capital libéré - Classe C	13.962	8.349
	161.416	149.584

Les mouvements du capital libéré sont résumés comme suit :

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	<u>Nb</u> <u>d'actions</u>	<u>000 US\$</u>	<u>Nb</u> <u>d'actions</u>	<u>000 US\$</u>
Au 1^{er} janvier	37.500	149.584	37.446	149.368
Payé sur les dividendes pendant l'année	102	556	54	216
Payé en numéraire pendant l'année	2.829	11.276	-	-
Au 31 décembre	40.431	161.416	37.500	149.584

22. RÉSERVE GÉNÉRALE

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Solde au 1 ^{er} janvier	68.008	55.225
Transfert pour l'exercice fiscal	14.262	12.783
Solde au 31 décembre	82.270	68.008

La réserve générale est fixée conformément à l'article 31 de la Charte de la Banque pour couvrir les risques bancaires généraux, y compris les pertes futures et autres risques imprévisibles ou imprévus.

23. DIVIDENDES

Après la date du bilan, les administrateurs ont proposé des prises de dividendes équivalant à 8.000.000 US\$ (2006 : 6.000.000 US\$). La prise de dividendes pour 2007 est soumise à la ratification des actionnaires lors de leur Assemblée Générale Ordinaire. Ces états financiers ne reflètent pas les dividendes payables, qui seront comptabilisés dans les capitaux propres comme une prise de dividendes non distribués pendant l'exercice clos en 2008.

24. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES APPARENTÉES

Les principales parties apparentées de la Banque sont ses actionnaires. La Banque effectue des opérations commerciales telles que des prêts et des dépôts directement avec les actionnaires eux-mêmes et des institutions qui sont soit contrôlées par les gouvernements actionnaires, soit sur lesquels ils ont une influence significative. Le détail des transactions avec des parties apparentées est le suivant :

24.1. Prêts et avances à des parties apparentées

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Encours de prêts au 1 ^{er} janvier	72.405	100.854
Décaissements de prêts pendant l'année	224.982	39.549
Remboursements de prêts sur l'année	(231.655)	(67.998)
Encours de prêts au 31 décembre	65.732	72.405
Intérêts créditeurs sur l'année	4.713	4.969
Frais et commissions acquis durant l'année	2.967	2.707

Les prêts à des parties apparentées sont effectués aux taux d'intérêts du marché et sont assujettis aux négociations commerciales concernant leurs modalités.

24.2. Dépôts de parties apparentées

	<u>2007</u> <u>000 US\$</u>	<u>2006</u> <u>000 US\$</u>
Dépôts au 1 ^{er} janvier	7.415	12.284
Dépôts reçus durant l'année	11.016	121.051
Dépôts remboursés durant l'année	(5.222)	(125.920)
Dépôts au 31 décembre	13.209	7.415
Intérêts débiteurs sur les dépôts	821	671

Les dépôts ci-dessus ne sont pas garantis, sont à taux d'intérêts variables et sont remboursables à la demande en 3 mois ou moins.

24.3. Rémunération du personnel de la direction clé

La rémunération payée à la direction et aux administrateurs de la Banque pendant l'année est la suivante :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	<u>000 US\$</u>	<u>000 US\$</u>
Salaires	1.197	893
Primes de départ	72	76
Cotisations à la caisse de prévoyance et à l'assurance vie du groupe	138	105
Autres prestations	853	441
	<u>2.260</u>	<u>1.515</u>

La Banque fournit aussi des prêts et des avances à son personnel, y compris aux membres de la direction. Ces prêts et avances sont garantis par les indemnités payables au départ de la Banque. Les prêts et avances au personnel portent intérêts et sont accordés conformément au Règlement de la Banque. Au 31 décembre 2007, les soldes en cours sur les prêts et avances à la direction s'élevaient à 126.000 US\$ (2006 : 74.000 US\$). Parmi les autres prestations, les jetons de présence pour les administrateurs et les indemnités de scolarité, pour personne à charge, congés au pays et logement.

Aucun prêt à des parties apparentées n'a été annulé en 2007 et 2006.

25. IMPOSITION

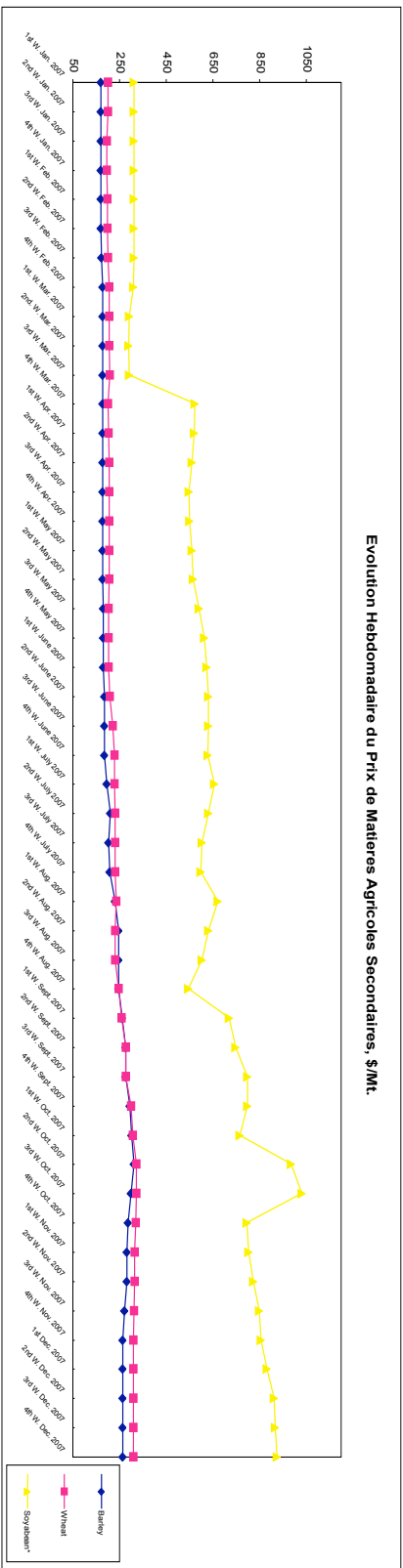
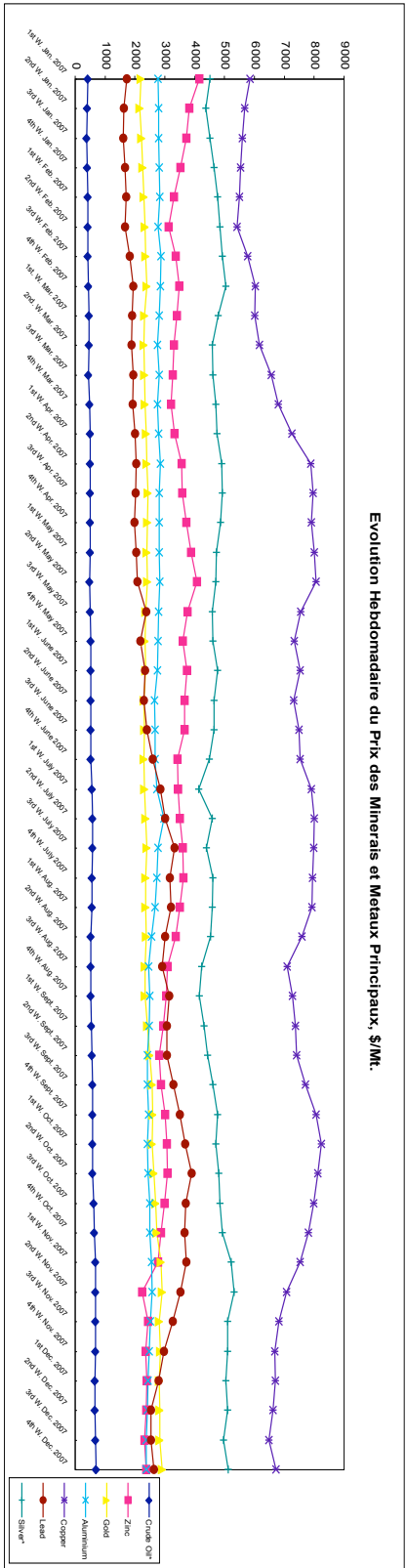
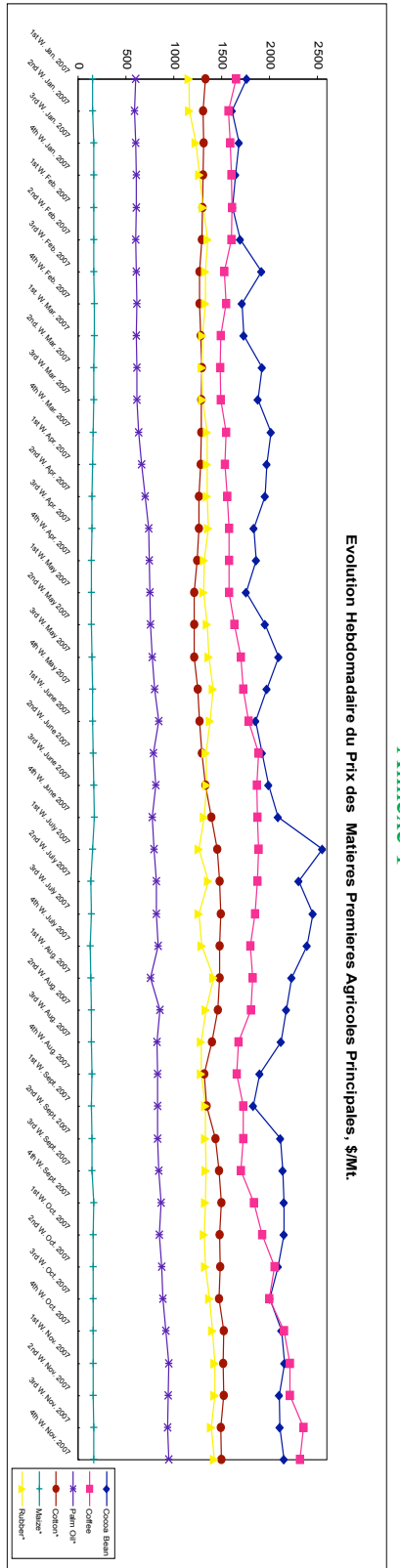
Conformément à l'article XIV de l'Accord d'Établissement de la Banque Africaine d'Import-Export, signé et ratifié par les pays membres africains, les biens, actifs, revenus, opérations et transactions de la Banque sont exonérés d'impôts et de droits de douane.

26. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation de l'exercice actuel.

27. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2008.



Note: Les prix de l'or sont exprimes en milliers.

* Cours spot

Source: Financial Times, divers numeros.

**PRINCIPALES SYNDICATIONS DE PRÊTS/CRÉDITS CONSORTIAUX APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU COURS DE LA PÉRIODE 2006-2007 (EN MILLIONS DE \$US)**

No.	Emprunteur	Arrangeur	Principaux Participants	Pays	Type de Financement	Montant Global (\$ m)	Part d'Afeximbank (\$ m)
1	Sonacos	SCB	SCB and Afeximbank	Senegal	Syndicated	55	15
2	UBA	Afeximbank	SCB and Afeximbank	Nigeria	Syndicated	100	20
3	Softex*	IDB	Afeximbank and pool of banks	Burkina Faso	Syndicated	39	6.42
4	MBG	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Ghana	Syndicated	40	25
5	Skye Bank	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	50	25
6	Bank of Namibia	WestLB	WestLB and pool of banks	Namibia	Syndicated	50	5
7	Calabar- Monorail	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	36	25
8	EFZ	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Zambia	Syndicated	80	20
9	Oando	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	100	25
10	RBZ/Oil	BNPARIAS	Afeximbank and pool of banks	Zimbabwe	Syndicated	25	15
11	RBZ Gold	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Zimbabwe	Syndicated	55	25
12	FCMB	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	50	25
13	Gold pre-ssport/RBZ	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Zimbabwe	Syndicated	50	25
14	SMB	SCB, London	SCB and Afeximbank	Cote d'Ivoire	Syndicated	50	25
15	SIR	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Cote d'Ivoire	Syndicated	45	25
16	Cantiel	SCB, London	SCB, London and Afeximbank	Cameroon	Syndicated	17	8.5
17	Ghana Cocoa Board	Bank of Mitsubishi	Afeximbank and pool of banks	Ghana	Syndicated	810	7
18	Telecom Services	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	150	35
Total for 2006						1802	356.92
1	Suneor	Bnparribas	Afeximbank and pool of banks	Senegal	Syndicated	33.75	10
2	Cotico	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Zimbabwe	Syndicated	50	25
3	Central Bank of Seychelles	SCB, London	Afeximbank and pool of banks	Seychelles	Syndicated	77.67	30
4	Skve Bank	Afeximbank	Afeximbank and oool of banks	Nigeria	Syndicated	50	25
5	MBG (Ghana), Amnen	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Ghana	Syndicated	40	30
7	Oceanic Bank	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	100	25
11	Platinum Habib Bank	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	100	25
12	Sterling Bank	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	70	25
13	Zesco	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and pool of banks	Zambia	Syndicated	65	20
14	Fidelity Bank	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	60	25
15	E&P	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and pool of banks	Ghana	Syndicated	60	20
16	Zambia Mining Service	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and pool of banks	Zambia	Syndicated	50	30
17	RBZ Gold/Extension	Afeximbank	Afeximbank and pool of banks	Zimbabwe	Syndicated	50	25
18	Lonestar	Afeximbank and Natexis, France	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	75	25
19	SIR/Syndicated	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and Bnparribas	Cote d'Ivoire	Syndicated	110	35
20	Nig.Mobile Telecom (M-Tel)	RMB	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	111	35
21	Suneor (Synd)	Bnparribas	Afeximbank and pool of banks	Nigeria	Syndicated	40	10
22	UBN/Syndicated	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and SCB, London	Nigeria	Syndicated	75	37.5
23	Intercontinental Bank/Assot	Afeximbank and SCB, London	Afeximbank and SCB, London	Nigeria	Syndicated	80	30
Total for 2007						1297.42	487.5

Note: Les transactions avec une astérisque (*) ont été converties en USD pour faciliter le calcul du total de ce tableau.

Source: Afeximbank

